



RAPPORT D'ACTIVITÉS & de gestion 2019

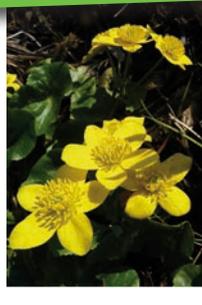
CONNAÎTRE

PROTÉGER

GÉRER

VALORISER

ACCOMPAGNER



Vous avez entre les mains le rapport d'activités 2019 du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, le dernier avant un rapport d'activités qui sera ensuite Hauts-de-France ! Sans être exhaustif il présente les principales actions menées en 2019 par le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie selon les axes structurants de notre plan d'actions quinquennal : connaître, protéger, gérer, valoriser, accompagner les politiques publiques de préservation de la nature, participer et contribuer aux dynamiques de réseaux permettant de démultiplier nos actions régionales. Bien sûr, s'ajoutent ici des informations générales et synthétiques sur la situation du Conservatoire : bilan chiffré et cartographique de la maîtrise foncière et d'usage, bilan moral, bilan financier, fonctionnement de la structure. Sur ce dernier point un accent particulier est encore mis sur la poursuite de nos travaux de rapprochement avec le CEN Nord Pas-de-Calais puisque dans la foulée de la validation de ce rapport d'activités nous espérons valider la fusion des 2 Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France.

Nous espérons que sa lecture vous sera tout aussi informative qu'attrayante.

Sommaire

Bilan moral.....	p. 3
1989 - 2019 : 30 ^{ème} anniversaire du Conservatoire.....	p. 4
2019 en chiffres.....	p. 5
Évolution du nombre de sites et de la surface d'intervention.....	p. 6
Le Conservatoire en Picardie	p. 8
Tableau des sites.....	p. 10
Connaître.....	p. 16
Protéger.....	p. 25
Gérer	p. 32
Valoriser.....	p. 38
Accompagner les politiques publiques.....	p. 45
Réseau Conservatoire et partenaires inter-réseaux	p. 52
La structure	p. 55
Rapport financier 2019.....	p. 58

Bilan moral

Chers adhérents !

Je me suis demandé pendant plusieurs semaines si nous allions un jour pouvoir nous retrouver tous ensemble, en vrai, pour cette Assemblée générale forcément perturbée par la crise terrible liée au coronavirus. Lorsque je vous lirai ce texte déjà imprimé sur le rapport d'activités, cette crise sera, je l'espère, derrière nous pour aborder cette dernière Assemblée générale de l'histoire du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie. Une dernière AG mais le début d'une nouvelle belle et longue histoire qui ne devra pas, et n'oubliera pas nos fondamentaux et vos histoires. Vous avez voté l'an dernier pour les grands principes de notre fusion-absorption par le CEN Nord Pas-de-Calais. Nous y allons aujourd'hui avec le sentiment d'un accord équilibré qui maintiendra nos fondamentaux et permettra, je l'espère, de construire une grande association régionale. Nous avons beaucoup travaillé, les équipes comme les administrateurs, pour parvenir à cette fusion que vous validerez, je l'espère. Le projet de fusion est équilibré, respectant les ambitions que nous nous sommes données, il respecte aussi nos territoires à la fois côté Picardie et côté Nord-Pas-de-Calais et nos dynamiques territoriales. Ce Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France, j'en suis sûr, sera une réussite.

Une réussite de 30 ans côté picard ! Nous l'avons fêtée en octobre dernier. Cette réussite est celle de centaines de femmes et d'hommes, bénévoles, salariés, qui pendant 30 ans ont œuvré depuis la création de GEMINAPI au développement et à la réalisation de cette belle aventure du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie. Chacun et chacune, ici et ailleurs, par le passé et maintenant, ont apporté la pierre à cet édifice pour créer cette formidable association. Je veux en votre nom les remercier tous sans en citer aucun car il serait tellement facile d'oublier ce qui est une aventure collective. Dire aussi combien nous avons la chance d'être dans un réseau national cohérent, ouvert, fort, fraternel et qui apporte des milliers de petites lumières dans un monde complexe. Pour cette AG des 30 ans et cette AG de dissolution, c'est tout un symbole aussi pour nous d'être à Amiens, futur siège social de ce nouveau CEN des Hauts-de-France qui va naître tout à l'heure.

Je vous l'ai dit, je ferai court, mais je pointerai juste quelques grands événements de notre année 2019. Bien sûr, équipe et bénévoles ont passé énormément de temps à préparer cette fusion, ce qui a mobilisé énormément

pour que, ce jour, tout soit prêt pour cette transformation, à tous les niveaux. Je pense que nous sommes prêts. L'année 2019 a été l'année de finalisation et d'acceptation par l'Union Européenne du gigantesque programme européen LIFE autour des Tourbières, Anthropofens, programme d'ampleur – le plus gros jamais porté en France – pour restaurer des tourbières alcalines du Nord de la France et de Wallonie. Je citerai encore le début de la gestion de la propriété départementale des marais de Sacy de l'Oise, la mise en valeur de la vallée de la Somme via Ramsar porté par le Département de la Somme ou encore la mise en œuvre de la Réserve naturelle régionale du Chemin des Dames. J'ajoute aussi la décision que nous avons prise d'investir pour l'établissement de notre siège social. Je laisse à notre secrétaire le soin d'en dire plus avec le rapport d'activités car il nous faut terminer.

Certes, ce bilan moral signe la disparition du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, et certains ont sans doute un petit pincement au cœur à participer à cette dernière Assemblée générale. Mais c'est aussi le début, le début d'une nouvelle histoire qui s'ouvre avec nos amis du Nord Pas de Calais. Le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France se devra de poursuivre son action au service du patrimoine naturel de notre région, de renforcer ses valeurs associatives, il devient le premier gestionnaire d'espaces naturels des Hauts-de-France mais il devra se souvenir aussi qu'il est, par nature, partenarial et qu'il contribuera au dialogue entre les structures plus locales, les usagers et les associations de protection de la nature dont il fait partie. Il devra apprendre à préserver aussi son formidable équilibre entre une dynamique bénévole forte et citoyenne qu'il doit encore accentuer et des compétences professionnelles reconnues de tous. Il doit se construire sa place dans ce nouveau paysage. Et il y parviendra, j'en suis sûr. Les administrateurs picards qui construiront pendant trois ans avec vous cette nouvelle association y veilleront, nous y veillerons tous ensemble. Et nous allons encore grandir. Bravo au Conservatoire d'espaces naturels de Picardie pour tout ce qu'il a réussi ! Et vive le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France !

Christophe LEPINE

Président du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie
Président des Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France
Président de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels

1989 - 2019 : les 30 ans du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie

2019 était une année spéciale pour le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie qui fêtait les 30 ans de sa création. En parallèle, le Conservatoire du Nord Pas-de-Calais soufflait ses 25 bougies. Ces 2 anniversaires ont été fêtés conjointement à l'automne avec 2 temps forts : la réalisation d'une Lettre d'infos spéciale et l'organisation d'un chantier nature festif.

Une Lettre d'infos spéciale

Imprimée pour l'occasion en 5 000 exemplaires (1 000 de plus qu'un numéro classique), la Lettre d'infos d'octobre 2019 a été consacrée à l'anniversaire des Conservatoires. Le dossier spécial de 6 pages a permis de retracer au travers d'une double frise chronologique, menée en parallèle, quelques grandes dates de la vie des Conservatoires de Picardie et du Nord Pas-de-Calais : leur création bien-sûr, le 1^{er} site géré, l'évolution de leur nombre d'adhérents, des projets marquants, les changements de nom ... de quoi mesurer le chemin parcouru en plusieurs décennies et constater combien les deux associations ont finalement en commun.

Retrouvez cette Lettre d'infos spéciale sur www.conservatoirepicardie.org

Un chantier nature anniversaire

Aussi, à l'occasion de leurs 25^{ème} et 30^{ème} anniversaires, les Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France avaient donné rendez-vous à leurs adhérents pour une rencontre des plus originales : un chantier bénévole de récolte de baies de genévriers à Villers-sous-Ailly - Bouchon.

Le 20 octobre dernier, une soixantaine de personnes ont donc répondu à l'appel pour cette grande première. C'est dans la bonne humeur que chacun a pu expérimenter sa propre technique de cueillette à l'aide de parapluies, de tamis et autres peignes à myrtilles. Récolter des baies de genévriers n'est pas chose facile ! Et pourtant, les 65 participants ont réussi à récolter les 5 kgs de baies attendues.

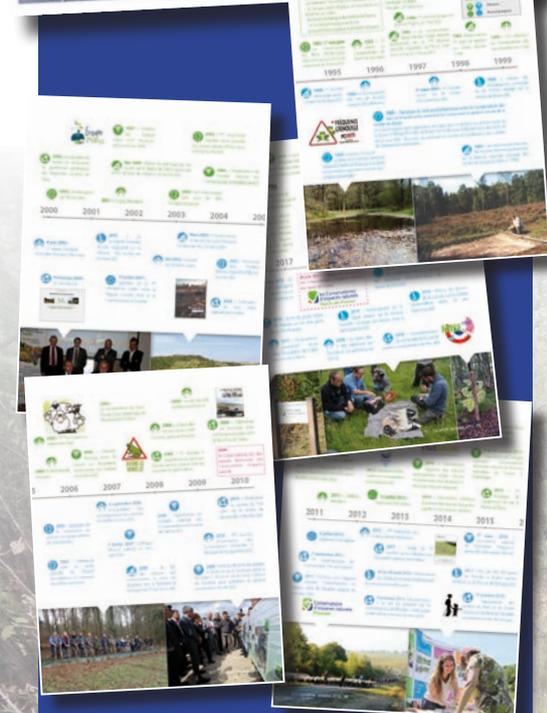
En effet, ce chantier s'inscrit dans le cadre d'un partenariat nouveau avec la Distillerie Persyn à Houlle (62) qui était à la recherche de baies locales pour créer sa 1^{ère} cuvée de genièvre 100% régionale, preuve que la protection des espaces naturels peut aller de paire avec le développement économique d'entreprises locales, au savoir-faire artisanal. Le chantier terminé, les courageux cueilleurs se sont retrouvés pour déjeuner ensemble dans la salle communale de Villers-sous-Ailly et partager les gâteaux d'anniversaire de circonstance.



Pas d'anniversaires sans gâteaux !



Joyeux anniversaire
les Conservatoires !



Le dossier de la lettre d'infos d'octobre retrace sur une frise chronologique les grandes dates de la vie des Conservatoires de Picardie et du Nord-Pas de Calais

Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, 2019 en chiffres :

329 sites d'intervention

12 198 hectares d'intervention

dont **440** ha en propriété

19 nouveaux sites en 2019 sur **624** ha

12 sites étendus sur **75** ha

75 sites pâturés

Natura 2000

CEN animateur : **10** sites pour **11 481** ha

CEN Assistant scientifique : **12** sites pour **8 922** ha

La vie du Conservatoire :

1 209 adhérents

71 conservateurs bénévoles

250 relais locaux

5 123 heures de bénévolat valorisé

60 salariés

17 stagiaires

Budget d'exploitation réalisé :

4 453 420,36 euros

Activités nature :

132 sorties nature grand public

3 185 participants

57 chantiers nature

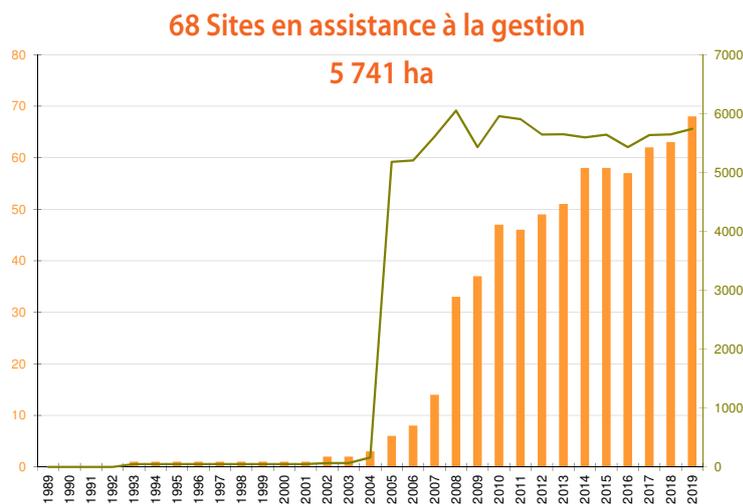
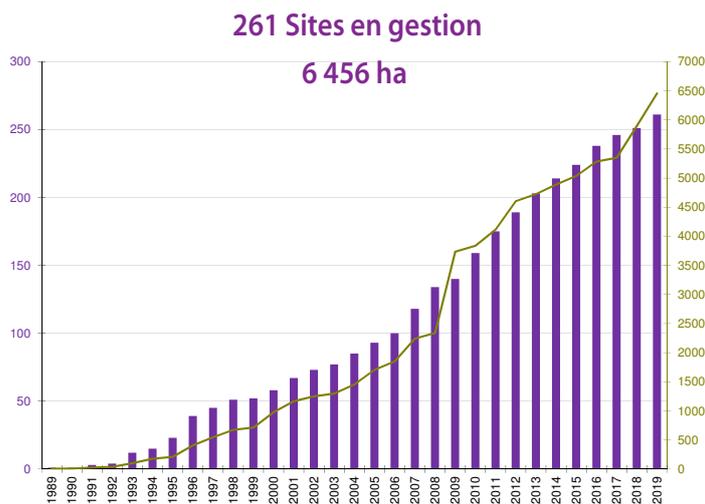
680 participants

68 sorties et chantiers scolaires

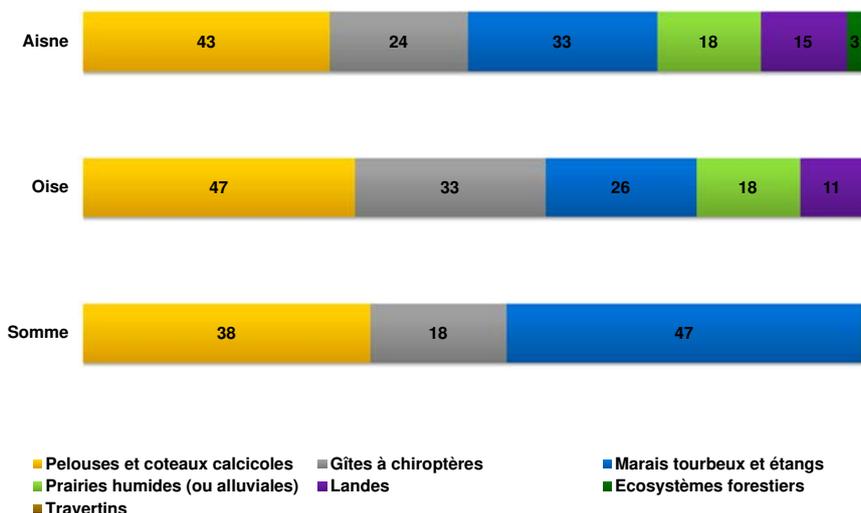
2 146 participants



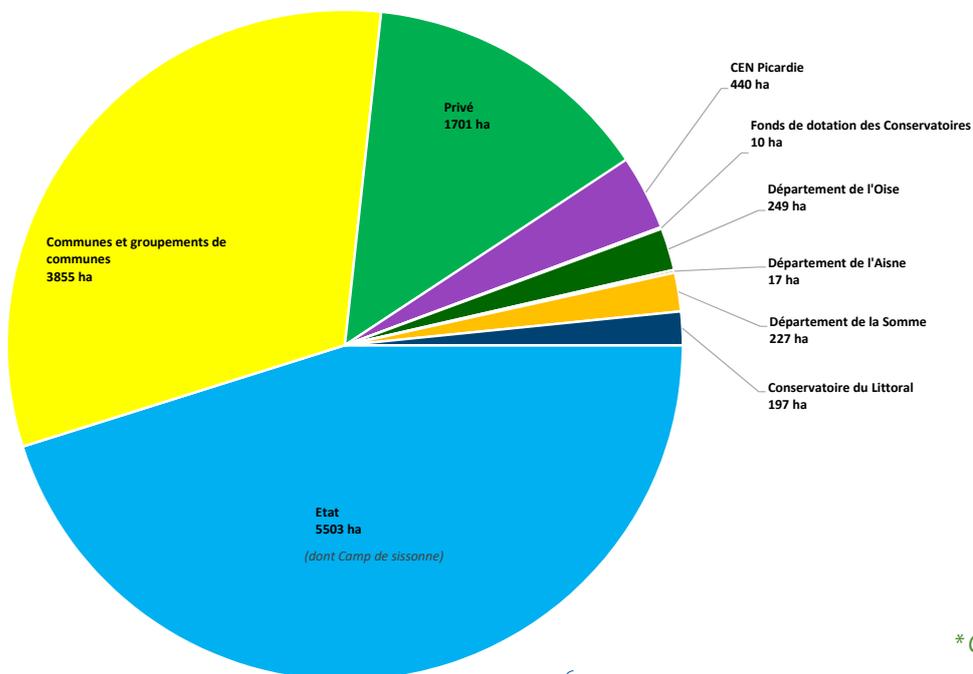
Evolution du nombre de sites (au 1^{er} janvier 2020)



Nombre de sites par type de milieux dominants (un site peut avoir 2 voire 3 milieux dominants)



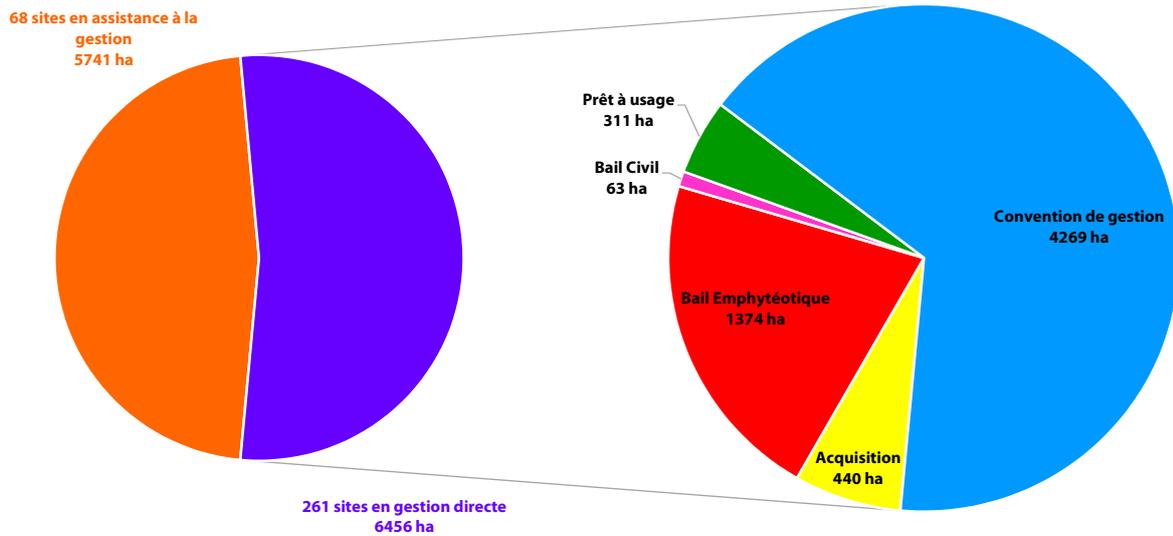
Superficies* de sites contractualisés par type de propriétaire



* Chiffres arrondis

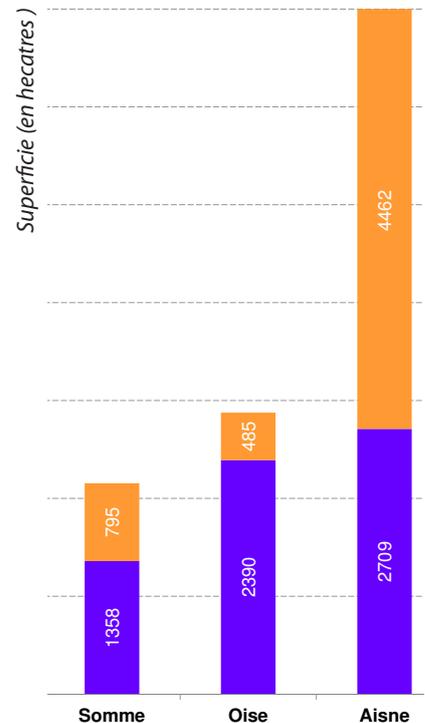
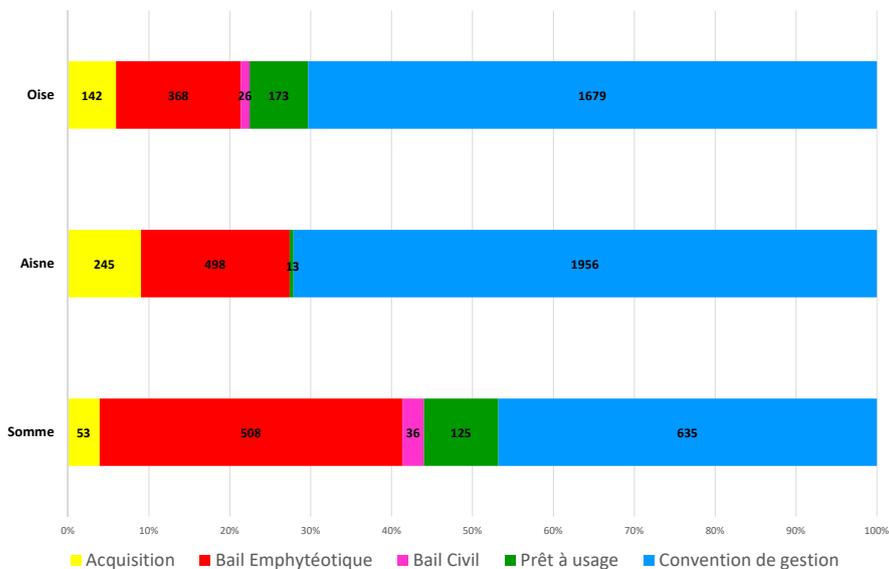
Surfaces d'intervention (au 1^{er} janvier 2020)

Superficies* de sites contractualisés par type de contrats



Surface d'intervention par département

Répartition des types de contrats en surface et par département (sites en gestion uniquement)



Quelques chiffres au 1^{er} janvier 2020 :

En Région, le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie intervient sur **329 sites** pour **12 198 ha**.

En gestion : **261 sites** pour **6 456 ha** - En assistance : **68 sites** pour **5 741 ha**

Dans le département de l'Aisne : **116 sites** pour **7 171 ha**

En gestion : **91 sites** pour **2 709 ha** - En assistance : **25 sites** pour **4 462 ha**

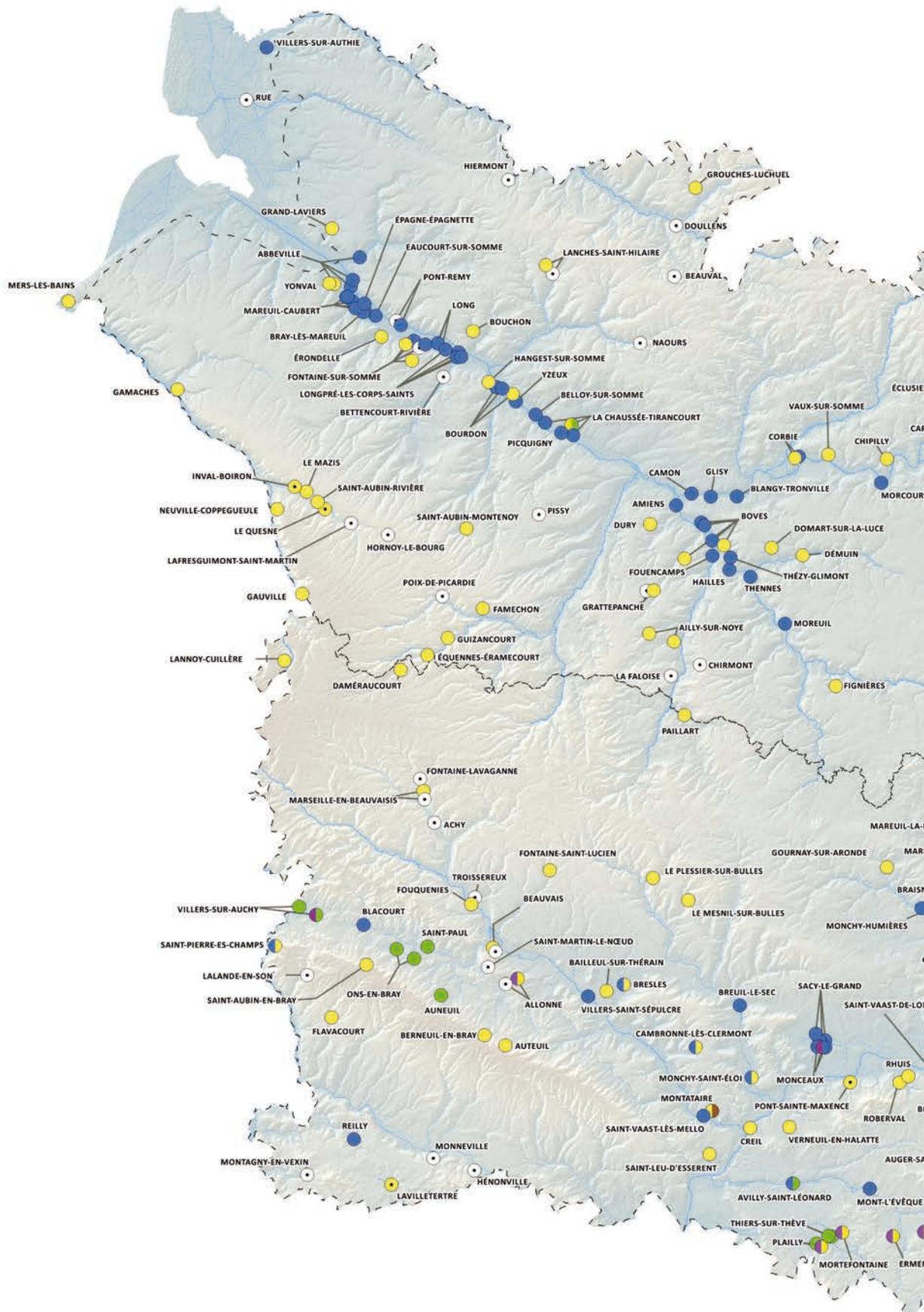
Dans le département de l'Oise : **112 sites** pour **2 874 ha**

En gestion : **90 sites** pour **2 390 ha** - En assistance : **22 sites** pour **485 ha**

Dans le département de la Somme : **101 sites** pour **2 152 ha**

En gestion : **80 sites** pour **1 358 ha** - En assistance : **21 sites** pour **795 ha**

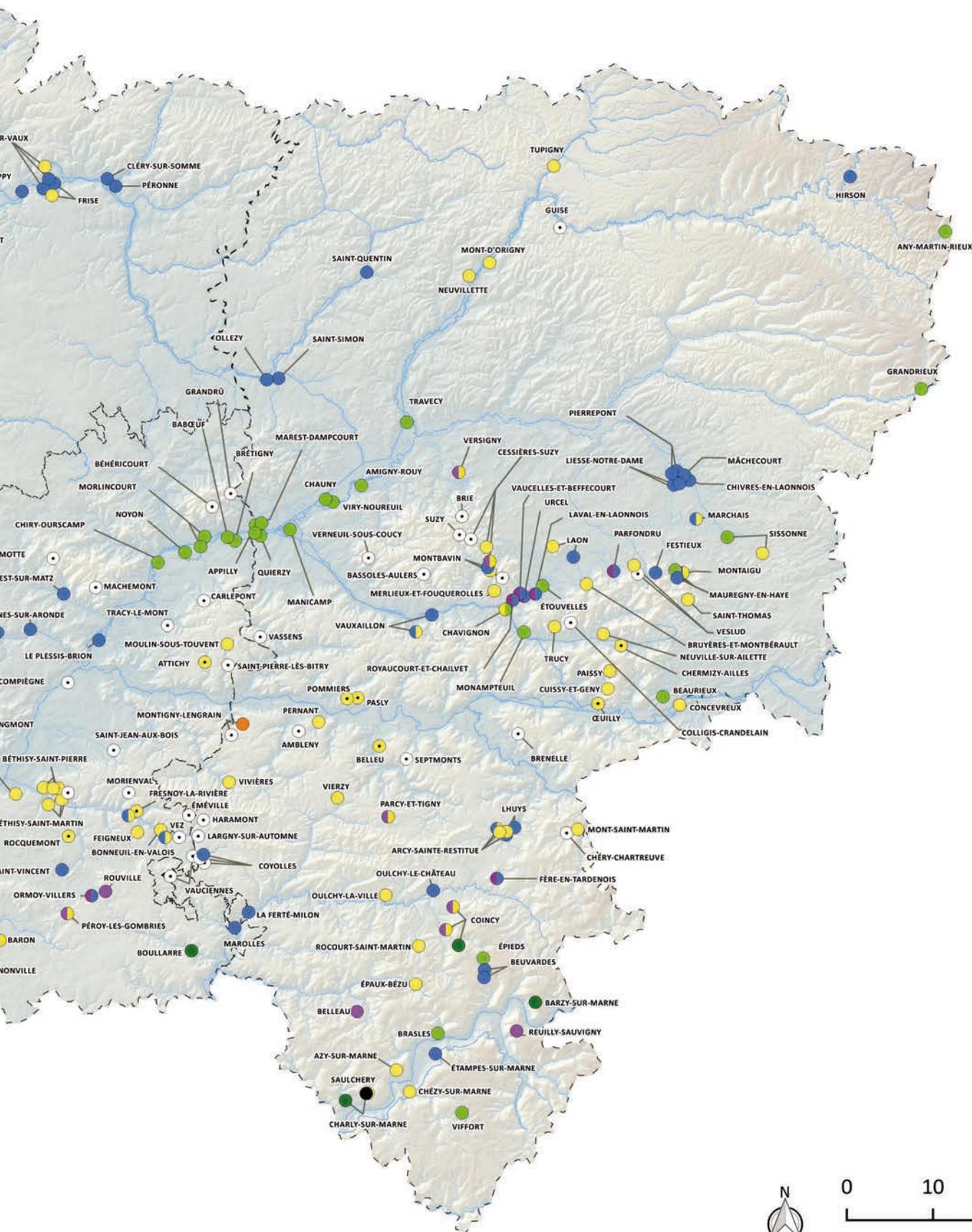
parmi lesquels, 3 Réserves Naturelles Nationales pour **168 ha**, 3 Réserves Naturelles Régionales pour **152 ha**



Type de milieu cible

- | | | |
|-----------------------------|---------------------------------------|-------------------------------|
| ● Boissements | ● Landes Prairies humides | ● Pelouses Prairies humides |
| ○ Gîtes à chiroptères | ● Marais et étangs | ● Pelouses Site géologique |
| ● Landes | ● Marais et étangs Pelouses | ● Autres |
| ● Landes Marais et étangs | ● Marais et étangs Prairies humides | ● Travertins |
| ● Landes Pelouses | ● Pelouses | ● Autres |
| | ● Pelouses Gîtes à chiroptères | |

Le Conservatoire en Picardie (au 1^{er} janvier 2020)



Sources : BD-Carthage, BD-CARTO IGN - Paris 2015, SRTM DTED 2
Réalisation Conservatoire d'espaces naturels de Picardie Janvier 2020

Les sites par départements et communes (au 31 décembre 2019)

COMMUNE	Nom du site	Milieu(x)	Propriétaires	Superficie	Suivis scient.	Travaux	Pâturage	Animation - valorisation
Aisne								
AMBLENY	La Borne Echaffaud	gîtes à chiroptères	Privé	23	X			
ANY-MARTIN-RIEUX	RNR - Les Prairies du Moulin Fontaine	prairies humides	Privé	39	X	X	X	
ARCY-SAINTE-RESTITUE	La Pente à Maugras	pelouses	Privé	3,6	X	X		
ARCY-SAINTE-RESTITUE	Le Garennier	marais et étangs pelouses	Privé	12,5	X			
ARCY-SAINTE-RESTITUE	Le Marais de Branges	marais et étangs	Commune	18	X	X		
AZY-SUR-MARNE BONNEIL	Les Ballois	pelouses	Privé	0,7				
BARZY-SUR-MARNE	Le Plateau des Remards	boisements	Commune	11	X	X		X
BEAURIEUX CHAUDARDES	Les pâtures de Chaudardes	prairies humides	Privé	21				
BELLEAU	Le Bois Belleau	landes	Privé	64,9	X	X		
BELLEU	La Pierre Frite	pelouses gîtes à chiroptères	Commune	8	X	X		X
BEUVARDES	Etang de Boutache	marais et étangs	Commune	4,5	X	X		X
BEUVARDES	Les Prairies de Beuvardes	prairies humides	Commune	1,6	X		X	
BRASLES CHATEAU THIERRY	Espaces Eyssartier et Garats	prairies humides	Commune	6,6	X	X		X
BRENELLE	La Cavité de Valnois	gîtes à chiroptères	Privé	1,2	X			
BRIE	Les Sites à chauve-souris de Brie	gîtes à chiroptères	Commune	29	X			
BRUYERES-ET-MONTBERAULT VORGES	Le Mont Pigeon	pelouses	Privé	2	X	X		
CESSIERES	La Croix Girois	gîtes à chiroptères	Etb. public	4,4				
CESSIERES	Le Mont des Veaux	pelouses	CEN Picardie Commune	0,9	X			X
CESSIERES	Les Bruyères de Rocq	landes pelouses	Commune	24,6	X	X		
CHARLY-SUR-MARNE	Les Charbonnières	autres	Privé	-		X		
CHARLY-SUR-MARNE	L'île de la Rudenoise	boisements	Commune	-				
CHARLY-SUR-MARNE SAULCHERY	Le Bassin du Ruvet	pelouses	Privé	10,3	X			X
CHAUNY	Les Feuillettes	prairies humides	CEN Picardie	6,6				
CHAVIGNON	La Pelouse Manable	pelouses prairies humides	Commune	23,7	X		X	
CHERMIZY-AILLES AIZELLES BEAURIEUX BOUCONVILLE-VAUCLAIR CHEVREGNY MONTCHALONS MOULINS OEUILLY PAISSY STE-CROIX	RNR - Les Coteaux du Chemin des Dames	pelouses gîtes à chiroptères	Commune Privé	33,3	X	X	X	X
CHERY-CHARTREUVE	Le Limon de veau	gîtes à chiroptères	Privé	2,7	X			
CHEZY-SUR-MARNE	Le coteau de Chézy-sur-Marne	pelouses	Commune	-	X	X		
CHIVRES-EN-LAONNOIS	Les Marais communaux	marais et étangs	Commune	43,1	X	X	X	X
COINCY	La Hottée du Diable	landes pelouses	Commune Privé	24	X	X		X
COINCY	La Sablonnière de Coincy	landes pelouses	Commune	2,2	X			
COINCY	Les Usages et les Brûlis	boisements	Commune	66,8	X			
COLLIGIS-CRANDELAIN	La Carrière de Colligis-Crandelain	gîtes à chiroptères	Privé	1,7	X			
CONCEVREUX	Les grèves de Concevrex	pelouses	Privé	1,8				
CONDREN AMIGNY-ROUY BEAUTOR	Les Prairies de Condren - Beautor	prairies humides	CEN Picardie	27,6	X			X
COYOLLES	Eglise Notre-Dame de Coyolles	gîtes à chiroptères	Commune	0,02	X			
COYOLLES	Le Fond de Vaufly	marais et étangs	Privé	7	X			
COYOLLES	Près du Château	gîtes à chiroptères	Privé	15,3				
CUISSY-ET-GENY	Pelouse de Cuissey et Geny	pelouses	Privé	0,3	X			
EPAUX-BEZU	Les Pelouses de Bézu-les-Fèves	pelouses	Privé	20,6	X	X	X	
EPIEDS BEUVARDES	Etang de la Logette	marais et étangs	Privé	26,5	X	X		X
ETAMPES-SUR-MARNE	La Conge	marais et étangs	Commune	2,3	X	X		X
FERE-EN-TARDENOIS	Le parc des Bruyères	landes marais et étangs	Commune	80	X	X	X	X
FESTIEUX	Les Marais des Hautes de Vignelles	marais et étangs	Privé	3,3	X	X		
GRANDRIEUX RESIGNY	Les Prairies sous le Bochet	prairies humides	Commune	2,9	X			X
GUISE	Château de Guise	gîtes à chiroptères	Privé	-	X			X
HARAMONT	Le Château d'Haramont	gîtes à chiroptères	Privé	-	X			
HIRSON	La cascade de Blangy	marais et étangs	Commune	57,6	X			
LA FERTE-MILON	Le Marais communal de La Ferté-Milon	marais et étangs	Commune	13,4	X	X		X
LAON	Le Domaine de la Solitude	marais et étangs	Commune	17,5	X	X	X	
LAON	Pelouses de la porte de Soissons	pelouses	Privé	1	X	X		
LARGNY-SUR-AUTOMNE	La Carrière Warnac	gîtes à chiroptères	Privé	-	X			
LAVAL-EN-LAONNOIS	Les Glonards	landes marais et étangs	Commune	21,2	X	X	X	X
LHUYS	Coteau de Lhuys	pelouses	Commune	2,9	X	X		X
LHUYS	Le Marais de Lhuys	marais et étangs	Commune	18,3	X	X		
LIESSE-NOTRE-DAME	Le Grand Marais	marais et étangs	CEN Picardie Commune	20,7	X	X	X	X
LIESSE-NOTRE-DAME	Le Marais Nivart	marais et étangs	Privé	3,7	X	X		

MACHECOURT	Les Etangs de Mâchecourt	marais et étangs	Commune	30,57	X	X	X	
MANICAMP BICHANCOURT	Les prairies de Manicamp / Bichancourt	prairies humides	CEN Picardie	120	X			X
MARCHAIS	Les Communaux de Marchais	marais et étangs pelouses	Commune	94,4	X	X	X	
MAREST-DAMPCOURT ABBECOURT	Les Grands Clos Sud, La Forrière Nizart	prairies humides	CEN Picardie	14	X			
MAUREGNY-EN-HAYE	La Chambrette	landes marais et étangs	Commune	16,4	X	X		
MAUREGNY-EN-HAYE	Le Grand Marais et le Fleuriché	marais et étangs	Commune	214	X	X	X	X
MAUREGNY-EN-HAYE	Les Prairies du Mont-Hérault	prairies humides	Commune	8,74		X	X	
MERLIEUX-ET-FOUQUEROLLES	La Montagne de Fouquerolles	pelouses	Privé	0,9				
MONAMPTUEUIL	Les Prairies de Monampteuil	prairies humides	CD 02	16,5	X			X
MONTAIGU	La Lande de Montaigu	landes pelouses	Commune Privé	10,4	X			
MONTBAVIN	La Carrière de Montbavin	gîtes à chiroptères	Privé	-	X	X	X	
MONTBAVIN	Le Marais de Bonne fontaine	marais et étangs	Commune	34,6	X	X		
MONTBAVIN	Le Mont Violette	pelouses	Commune	4,6				
MONT-D'ORIGNY	La Falaise Bloucard	pelouses	Commune	6,7	X			X
MONTIGNY-LENGRAIN	Carrière de Banru	gîtes à chiroptères	Privé	-	X	X	X	
MONTIGNY-LENGRAIN	La Fontaine Saint Martin	travertins	Privé	9,1	X	X		
MONT-SAINT-MARTIN	Le Coteau de Mont-Saint-Martin	pelouses	Privé	26,5	X	X	X	
NEUVILLE-SUR-AILETTE	Les Quoquereaux	pelouses	Privé	4,7	X	X		
NEUVILLETTE	La Montagne de Neuville	pelouses	Privé	2,5	X			
OEUILLY	La Pelouse de la Chaouia	pelouses gîtes à chiroptères	Privé	2,7	X	X		
OLLEZY	Le Marais d'Ollezy	marais et étangs	Commune	36,4	X	X		
OULCHY-LA-VILLE	Les pelouses de Montchevillon	pelouses	Privé	10,5	X	X	X	
OULCHY-LE-CHATEAU	Le Marais des Crouttes	marais et étangs	Commune	9,5	X	X		X
PAISSY	Les Pelouses de Paissy	pelouses	Commune	10,2				
PARCY-TIGNY	Bois des Marnières	landes pelouses	Privé	10,3	X			X
PARFONDROU	Les Pâtures, les Routoirs, Les Tannières et la Folie	landes marais et étangs	Commune	60,1	X	X	X	X
PASLY	Les Carrières du Mahy, Saudraies et Hardrets	pelouses gîtes à chiroptères	Commune Privé	23,4	X	X		X
PERNANT	Le Roc Pottier	pelouses	CEN Picardie Privé	2,3	X	X		X
PIERREPONT	Le Marais Saint-Boetien	marais et étangs	Commune	58,5	X	X		X
PIERREPONT MISSY-LES-PIERREPONT	Les Terrains Julien	marais et étangs	CEN Picardie	17,6	X	X	X	
POMMIERS	La Gouverne malade et la Pierre Brulée	pelouses gîtes à chiroptères	Commune	20,6	X	X	X	X
PREMONTRE BASSOLES-AULERS	Le Trou du Bon	gîtes à chiroptères	Etb. public	49,1				
PRESLES-ET-THIERNY	Les Chichérons, Tue-Vaches et Pres des Coulevres	prairies humides	CEN Picardie Commune Privé	85,6	X			X
QUIERZY	Les Prairies de Quierzy	prairies humides	CEN Picardie	25,5	X			
REUILLY-SAUVIGNY	Le Bois Brûlé	landes	Commune	29,7	X	X		X
ROCOURT-SAINT-MARTIN	La Pelouse de la Genevroye	pelouses	Privé	17,8	X	X	X	X
ROYAUCOURT-ET-CHAILVET	Les Communaux de Royaucourt-et-Chailvet	landes marais et étangs	CEN Picardie Commune	29,8	X	X	X	
SAINT-QUENTIN ROUVROY	RNN - Le Marais d'Isle	marais et étangs	Commune	47,5	X	X		X
SAINT-SIMON	Le Marais de Saint-Simon	marais et étangs	Commune	13,8	X	X		X
SAINT-THOMAS	La Pelouse de l'Oppidum du Vieux Laon	pelouses	Privé	12	X			
SEPTMONTS	La Carrière Huet	gîtes à chiroptères	CEN Picardie	-	X			
SISSONNE	Le Camp militaire de Sissonne	pelouses	Etat	5000	X	X	X	X
SISSONNE	Le Parc	prairies humides	Commune	10,2	X			
SUZY	Le Trou de l'Enfer	gîtes à chiroptères	Etb. public	16				
TRAVECY ACHERY MAYOT	Les prairies inondables	prairies humides	CEN Picardie Commune	54	X			
TRUCY	Le Grand Savart	pelouses	Commune Privé	6,5	X			X
TUPIGNY	La Falaise de Tupigny	pelouses	Commune	1,3	X			
URCEL	Le Marais de Comporté	landes marais et étangs	CEN Picardie	4,8	X	X	X	
VASSENS	Carrière de Vassens	gîtes à chiroptères	Privé	10,4	X			
VAUCELLES-ET-BEFFECOURT	La Carrière de Vaucelles-et-Beffecourt	landes marais et étangs	Privé	28,9	X	X		
VAUXAILLON	La Pelouse et marais des Aubes Terres	marais et étangs pelouses	Privé	23,9	X	X	X	
VAUXAILLON	Le Marais communal de Vauxaillon	marais et étangs	Commune	13,1	X	X		X
VERNEUIL-SOUS-COUCY	La Carlette	gîtes à chiroptères	Privé	1				
VERSIGNY	RNN - les landes de Versigny	landes pelouses	CEN Picardie Commune Privé	107,6	X	X	X	X
VELLUD	Les Bécrets	gîtes à chiroptères	Commune	3,3	X			
VELLUD	Les Pelouses des Muternes	pelouses	Commune	2,6	X	X		
VIERZY	La Vallée de Clancy	pelouses	Privé	15,6	X	X	X	
VIFFORT	Les prairies de Viffort	prairies humides	Privé	5,3	X			
VIRY-NOUREUIL	La Pierre Aiguisoire	prairies humides	CEN Picardie	9,7				
VIVIERES	Les pelouses de Vivières	pelouses	Privé	20,9	X	X	X	

COMMUNE	Nom du site	Milieu(x)	Propriétaires	Superficie	Suivis scient.	Travaux	Pâturage	Animation - valorisation
Oise								
ACHY	Le Château d'Achy	gîtes à chiroptères	Privé	-	X			X
ALLONNE	La Carrière Saint Pierre	gîtes à chiroptères	Etat	0,3	X			
ALLONNE	Le Bois des coutumes	landes pelouses	Commune	17	X	X		X
APPILLY	La Grande Pâturage d'Appilly	prairies humides	CEN Picardie	5,4	X			
APPILLY	Les Prés d'Héronval	prairies humides	CEN Picardie	7,3	X			
APREMONT CREIL VERNEUIL EN HALATTE	Camp militaire	pelouses	Etat	424,4	X		X	
ATTICHY	La Ferme de l'Arbre	pelouses gîtes à chiroptères	Privé	20,4	X		X	
AUGER-SAINT-VINCENT	La Jonnière	marais et étangs	Privé	5	X	X		
AUNEUIL	La Prairie d'Auneuil	prairies humides	Privé	0,8	X	X		
AUTEUIL	Les Larris d'Auteuil	pelouses	Commune Privé	18,8	X	X		X
AVILLY-SAINT-LEONARD VINEUIL-SAINT-FIRMIN COURTEUIL	Vallée de la Nonette	marais et étangs prairies humides	Commune ONF PNR OPF	12,3	X			
BAILLEUL-SUR-THERAIN	Le Mont César	pelouses	Commune	17,4	X	X		X
BARON	La Pierre l'Hermitte	landes pelouses	Privé	25,8	X			X
BEAUVAIS	Le Mont aux Lièvres	pelouses gîtes à chiroptères	Commune	0,5	X	X		
BEAUVAIS	Le Réseau de Carrières de Beauvais	gîtes à chiroptères	Commune	0,5	X			
BEHERICOURT	La Carrière souterraine du Bois Gras	gîtes à chiroptères	Privé	75,1	X	X		
BERNEUIL-EN-BRAY	Le Mont Florentin	pelouses	CEN Picardie Commune	11,4	X	X		
BETHISY-SAINT-MARTIN	La Sablonnière	pelouses	Commune	0,4	X			
BETHISY-SAINT-MARTIN	La Tête de Pigau	gîtes à chiroptères	CEN Picardie Privé	1,5	X	X		X
BETHISY-SAINT-MARTIN	Le larris de Puisière	pelouses	Privé	1,1	X			
BETHISY-SAINT-PIERRE	La Cavée des vaches, l'église et la carrière	pelouses gîtes à chiroptères	Commune Privé	4,1	X	X		
BETHISY-SAINT-PIERRE	Le Bois de Beaumont	pelouses	Privé	8,3	X			
BETHISY-SAINT-PIERRE	Le Coteau de Bellevue	pelouses	CEN Picardie	7	X	X	X	X
BLACOURT	La Fontaine Modet	marais et étangs	Privé	4,4	X	X	X	
BONNEUIL-EN-VALOIS	La Grange au Mont	pelouses	Privé	23,2	X			
BONNEUIL-EN-VALOIS VEZ	Champeaux et Abbaye du Lieu Restauré	marais et étangs pelouses	Privé	63,3	X			
BOULLARE	Le Four à chaux	boisements	Privé	-	X			
BRAINES-SUR-ARONDE	Les Tourbières de Braines-sur-Aronde	marais et étangs	Commune	7,1	X	X		
BRESLES	Les Marais et Pelouses de Bresles	marais et étangs pelouses	Commune	204,7	X	X		X
BRETIGNY	Les Prés Oins	prairies humides	CEN Picardie	16	X			
BREUIL-LE-SEC	Marais communaux de Breuil-le-Sec	marais et étangs	Commune	17,7				
CAMBRONNE-LES-CLERMONT	La Vallée Monnet et le Marais de Berneuil	marais et étangs pelouses	Commune	30,6	X	X		X
CARLEPONT	Le Bois de la Montagne	gîtes à chiroptères	Commune	13,7	X			
CHIRY-OURS CAMP PASSEL SEMPIGNY	Les Prairies de Chiry-Ourscamp	prairies humides	CEN Picardie	9,1	X			
COMPIEGNE	Le Château Impérial	gîtes à chiroptères	Privé	-	X			
CREIL	Le Coteau de la Garenne	pelouses	Commune	19,2	X			X
DAMERAUCOURT	Le Bout du Parc	pelouses	Privé	6,8	X		X	
EMEVILLE	Cavité du chemin de Vez	gîtes à chiroptères	Privé	-	X			
ERMENONVILLE FONTAINE-CHAALIS	La Mer de Sable	landes pelouses	Privé	45,1				
FEIGNEUX	Le Coteau du Châtel	pelouses	Commune	3,1	X	X		X
FLAVACOURT	Pelouses de la Loge	pelouses	Privé	13,3				
FONTAINE-LAVAGANNE	L'église de Fontaine-Lavaganne	gîtes à chiroptères	Commune	-				
FONTAINE-SAINT-LUCIEN	Les Larris de Fontaine-Saint-Lucien	pelouses	Commune Privé	1,2	X			
FOUQUENIES	Les Coteaux du Thérain	pelouses	Commune	15,6	X	X		X
FRESNOY-LA-RIVIERE	Le Marais et les Petits Monts	marais et étangs pelouses	Commune	27,5	X	X	X	X
GOURNAY-SUR-ARONDE	Le Larris de mon Oncle Sam	pelouses	Privé	4			X	
GRANDRU	Le Bois d'Héronval	gîtes à chiroptères	Privé	12,1	X			
HENONVILLE	La Carrière d'Hénonville	gîtes à chiroptères	Privé	2,6	X			
LALANDE-EN-SON	Le Bois de la Lande	gîtes à chiroptères	Privé	9,3	X			
LANNOY-CUILLERE	Les Larris de Lannoy-Cuillère	pelouses	Commune	22,9	X	X	X	
LAVILLETERTRE	Le Plateau et l'Etang	pelouses gîtes à chiroptères	Commune Privé	6,8	X	X		X
LE PLESSIER-SUR-BULLES	Le Cul de la Lampe	pelouses	Commune	4,4	X	X		X
LE PLESSIS-BRION	Le Trou Bouilly	marais et étangs	Commune	28,7	X	X	X	X
LE-MESNIL-SUR-BULLES	La Pelouse de Le-Mesnil-sur-Bulles	pelouses	Commune	-	X			
MACHEMONT	Les Carrières de Machemont	gîtes à chiroptères	Commune Privé	6,7	X			X
MAREST-SUR-MATZ	Le Marais Quint	marais et étangs	Privé	17,3	X			
MAREUIL-LA-MOTTE	Les Carrières de Mareuil-La-Motte	gîtes à chiroptères	Commune Privé	0,7	X			
MAROLLES	Le Marais de Bourneville	marais et étangs	Commune	12,7	X	X		

COMMUNE	Nom du site	Milieu(x)	Propriétaires	Superficie	Suivis scient.	Travaux	Pâturage	Animation - valorisation
MARSEILLE-EN-BEAUVAISIS	Le Larris des Terres Blanches	pelouses	Privé	3,7	X	X	X	
MARSEILLE-EN-BEAUVAISIS	Le Petit Blamont	gîtes à chiroptères	Privé	-	X			
MONCEAUX	Le Grand Marais des Ageux	landes marais et étangs	Commune	24,7	X			
MONCEAUX	Le Marais communal de Monceaux	landes marais et étangs	Commune	64,37	X	X		X
MONCEAUX	Le Petit Marais	marais et étangs	Privé	18,87	X			
MONCHY-HUMIERES	Le Marais de Monchy-Humières	marais et étangs	Commune	20	X		X	X
MONCHY-SAINT-ELOI	Marais et pelouses de Monchy-St-Eloi	marais et étangs pelouses	Commune	60,4	X			X
MONNEVILLE	Les Carrières aux Renards	gîtes à chiroptères	Privé	1,5	X			
MONTAGNY-EN-VEXIN	Les Grandes Carrières	gîtes à chiroptères	Privé	1,3	X			
MONT-L'EVEQUE	Le Petit Marais	marais et étangs	Commune	11,9				
MORIENVAL	La Carrière de La Couture	gîtes à chiroptères	Privé	-	X			
MORIENVAL FRESNOY-LA-RIVIERE	La Pelouse et la carrière de Pondron	pelouses gîtes à chiroptères	Privé	4,6	X	X		
MORLINCOURT	Les Dix Faulx	prairies humides	Privé	11,3	X			
MORLINCOURT	Les Prairies de Morlincourt	prairies humides	CEN Picardie	2,3				
MORTEFONTAINE	Le Golf de Morfontaine	landes pelouses	Privé	133,5				
MOULIN-SOUS-TOUVENT	Les Larris de Moulin-sous-Touvent	pelouses	Privé	9,1	X	X	X	X
NOYON	Les Prairies inondables de Noyon	prairies humides	Commune	91	X			
ONS-EN-BRAY	Le Pont qui Penche	prairies humides	Privé	4				
ONS-EN-BRAY	Les Prairies du Pays de Bray	prairies humides	Privé	13,3	X		X	
ORMOY-VILLERS	Le Bois du Roy	landes marais et étangs	Privé	30	X	X		
PAILLART	La Sole des Mauvaises Terres	pelouses	CEN Picardie	-	X			
PEROY-LES-GOMBRIES	La Pierre Glissoire	landes pelouses	Commune	14,8	X			X
PLAILLY	Le Bois de Morrière	landes pelouses	Privé	61,6	X			
PLAILLY	Les Prairies de la Grande Mare	prairies humides	Privé	29	X			
PLAILLY THIERS-SUR-THEVE	Les Prairies du Plat d'Eau et des Sablons	prairies humides	Privé	21,6	X			
PONT-SAINTE-MAXENCE	Le Mont Calipet	pelouses gîtes à chiroptères	CD 60 Commune	15,8	X			X
REILLY BOUBIERS	Le Marais de Reilly	marais et étangs	Privé	35	X			X
RHUIS	La Pelouse de Rhuis	pelouses	Privé	17,7	X	X	X	
ROBERVAL	La Pelouse de roberval	pelouses	Commune	2,3	X	X		
ROCQUEMONT	Le Coteau et le Marais de Baybelle	pelouses gîtes à chiroptères	Privé	26,1	X	X	X	X
ROUVILLE	Les Bruyères de Rouville	landes	Privé	30,3	X			X
SACY-LE-GRAND	Le Marais des sources	marais et étangs	Privé	137,6	X			
SACY-LE-GRAND	Les Marais communaux de Sacy-le-Grand	marais et étangs	Commune	37,4	X			
SACY-LE-GRAND ROSOY CINQUEUX MONCEAUX	Les propriétés départementales du Marais de Sacy	marais et étangs	CD 60	242	X	X		X
SAINT-AUBIN-EN-BRAY	Les Larris de Saint-Aubin-en-Bray	pelouses	Commune	2,5	X	X		
SAINT-JEAN-AUX-BOIS	Le Clos	gîtes à chiroptères	Privé	-	X	X		
SAINT-LEU-D'ESSERENT	La Pelouse de Saint-Leu d'Esserent	pelouses	Privé	1	X	X		X
SAINT-MARTIN-LE-NOEUD	La Cavité du Larris Millet	gîtes à chiroptères	CEN Picardie	-	X	X		
SAINT-PAUL	Les Prairies de la Malmaison	prairies humides	Privé	22,7	X			
SAINT-PIERRE-ES-CHAMPS	RNR - Les Larris et Tourbières	marais et étangs pelouses	Commune	79,4	X	X	X	
SAINT-PIERRE-LES-BITRY	La Carrière Libertreux	gîtes à chiroptères	Privé	23,2	X			
SAINT-VAAST-DE-LONGMONT	Les Cavées	pelouses	Commune	12,4	X	X		X
SAINT-VAAST-LES-MELLO	Le Marais Chantraine	marais et étangs	Commune	19,2	X	X		X
SAINT-VAAST-LES-MELLO MONTATAIRE	Les Glachoirs	pelouses site géologique	Privé	2,7				
THIERS-SUR-THEVE	Les Prairies d'Urquebise	prairies humides	Privé	5,9	X			X
TRACY-LE-MONT	Le Château d'Ollencourt	gîtes à chiroptères	Privé	7,8	X			
TROISSEREUX	Le Château de Troissereux	gîtes à chiroptères	Privé	11,8	X			
VARESNES BABOEUF	La Grande Pièce et les Echelles	prairies humides	CEN Picardie Fonds de dotation des CEN	91,6	X			X
VAUCIENNES	La Chapelle du hameau Chavres-Chapelle	gîtes à chiroptères	Commune	-				
VAUCIENNES	L'église Saint-Sébastien de Vauciennes	gîtes à chiroptères	Commune	-	X			
VEZ	La Carrière Saint-Mard	gîtes à chiroptères	Privé	1,3	X			
VILLERS-SAINT-SEPULCRE BAILLEUL-SUR-THERAIN MONTREUIL-SUR-THERAIN	Le Marais de Bailleul	marais et étangs	Commune	53,3	X		X	
VILLERS-SUR-AUCHY	Les Pâtures d'Auchy	prairies humides	Commune	16,24	X	X		
VILLERS-SUR-AUCHY SAINT-GERMER-DE-FLY	Les Pâtures	landes prairies humides	CEN Picardie Commune	27,9	X	X	X	X

COMMUNE	Nom du site	Milieu(x)	Propriétaires	Superficie	Suivis scientifiques	Travaux	Pâturage	Animation - valorisation
Somme								
ABBEVILLE	La Plume	marais et étangs	CD 80	1,5				
ABBEVILLE	Le Marais Saint Gilles	marais et étangs	CELRL Commune	28,5	X	X	X	
ABBEVILLE	Le Parc de la Bouvaque	marais et étangs	Commune	35,35	X	X		
AILLY-SUR-NOYE	Bois de Berny	pelouses	Privé	-	X			
AILLY-SUR-NOYE	La Vallée Grand-Mère	pelouses	Commune	2,5				
AMIENS	Marais des Trois Vaches	marais et étangs	Commune	26,7	X			
BEAUVAIL	Le Bois de Milly-fief	gîtes à chiroptères	Privé	3,3	X			
BELLOY-SUR-SOMME	Le Marais de Belloy-sur-Somme	marais et étangs	CELRL Commune	85,9	X	X	X	
BETTENCOURT-RIVIERE	Le Moulin	gîtes à chiroptères	Privé	-	X			
BLANGY-TRONVILLE	Le Grand Marais de la Queue	marais et étangs	Commune	24,6	X	X	X	X
BOURDON	Le Larry de Bourdon	pelouses	CD 80 Commune	5,1	X	X	X	
BOURDON	Le Marais des Cavins	marais et étangs	CD 80	21,3		X		
BOURDON	Le Marais du Château	marais et étangs	CD 80	19,1		X	X	X
BOVES	Le Mamont	pelouses	Privé	21,6	X	X		
BOVES	Le Marais à Scier	marais et étangs	Commune	34,8	X		X	
BOVES	Le Rideau de Pavry	pelouses	Commune	2,04	X			
BOVES	Les Etangs Saint-Nicolas	marais et étangs	Commune	24,5	X	X		X
BOVES	RNN - L'Etang Saint-Ladre	marais et étangs	Commune	13,3	X	X	X	X
BRAY-LES-MAREUIL	Le Marais Duno	marais et étangs	CELRL	10,7	X			
CAMON	Les Marais Communaux de Camon	marais et étangs	Commune	102,5	X		X	
CAPPY	Le Marais de Cappy	marais et étangs	Commune	67,6				
CHIPILLY	Les Montagnes de Chipilly	pelouses	Commune Privé	10,8	X	X	X	X
CHIRMONT	La Mûche de Chirmont	gîtes à chiroptères	Privé	0,5				
CLERY-SUR-SOMME	Le Marais communal de Cléry-sur-Somme	marais et étangs	CD 80 Commune	38,6				X
CONDE-FOLIE LONGPRE-LES-CORPS-SAINTS	Eauette	marais et étangs	CELRL	8,2	X	X		
CORBIE	Le Larris Sainte Colette	pelouses	CD 80	1,8	X		X	X
CORBIE VAUX-SUR-SOMME	Les Etangs de la Barette	marais et étangs	CD 80	40,2	X	X		X
DEMUIN	Le Larris communal de Demuin	pelouses	Commune	7,1				
DOMART-SUR-LA-LUCE	Le Val Moinet	pelouses	Privé	6,9	X			
DOULLENS	Les souterrains de la citadelle	gîtes à chiroptères	Privé	-				X
DURY SAINT-FUSCIEN	Le Fond Mont Joye	pelouses	Commune	63,4	X	X	X	X
EAUCOURT-SUR-SOMME	Le Marais communal d'Eaucourt-sur-Somme	marais et étangs	CELRL Commune	37,7	X			
ECLUSIER-VAUX	Les Etangs de la Chaussée-barrage	marais et étangs	CD 80	21,3		X		X
ECLUSIER-VAUX	Les Marais communaux d'Eclusier-Vaux	marais et étangs	Commune	134,8				
ECLUSIER-VAUX	Notre-Dame de Vaux	pelouses	Commune	10,9	X	X		
EPAGNE-EPAGNETTE	Les Marais d'Epagne-Epagnette	marais et étangs	CELRL Commune Privé	144,6	X	X	X	X
EQUENNES-ERAMECOURT	La côte de Taussacq et les Combles	pelouses	Commune Privé	7,7	X	X		
ERONDELLE	Le Camp César	pelouses	CD 80	0,9				
FAMECHON FREMONTIERS	La Friche Calcicole	pelouses	Commune	1,1	X			
FIGNIERES	Le Larris du Brûlé	pelouses	Commune	4,1	X	X	X	X
FONTAINE-SUR-SOMME	Bel Etang	marais et étangs	CELRL	31,3		X		
FONTAINE-SUR-SOMME	Carrière de Fontaine-sur-Somme	gîtes à chiroptères	Privé	-				
FONTAINE-SUR-SOMME	La Vallée de Sorel	pelouses	Privé	0,6				
FONTAINE-SUR-SOMME	Le Larris communal de Fontaine-sur-Somme	pelouses	Commune Privé	6,6	X		X	X
FONTAINE-SUR-SOMME	Les Terrains du CELRL	marais et étangs	CELRL	0,9				
FOUENCAMPS	Le Paraclet	marais et étangs	Etb. public	4,3		X		
FRISE	Etang de Frise	marais et étangs	Commune	58,2				
FRISE	La Montagne de Frise	pelouses	Commune	12,2	X	X	X	X
GAMACHES	Le Larris de Gamaches	pelouses	Privé	6,1	X			
GAUVILLE	Le Larris du Berger	pelouses	CEN Picardie	1,4	X			
GLISY	Le Marais communal de Glisy	marais et étangs	Commune	38,5		X		X

COMMUNE	Nom du site	Milieu(x)	Propriétaires	Superficie	Suivis scientifiques			Pâturage	Animation - valorisation
					Travaux				
GRAND-LAVIERS	Le Larris du Mont Eteuil	pelouses	Privé	4,6	X	X			
GRATTEPANCHE	La Montagne des Grès	pelouses	Commune Privé	2,3				X	
GRATTEPANCHE	Le Fort de Grattepanche	gîtes à chiroptères	CEN Picardie	-					
GROUCHES-LUCHUEL	Les Larris de Grouches-Luchuel	pelouses	Commune	9,5	X		X	X	
GUIZANCOURT	La Montagne de Guizancourt	pelouses	Commune	3,3			X		
HAILLES	Le Marais de Hailles	marais et étangs	Commune	22,6	X				
HANGEST-SUR-SOMME CONDE-FOLIE	Le Larris d'Hangest-sur-Somme	pelouses	Commune	21	X	X	X		
HIERMONT	La Mûche d'Hiermont	gîtes à chiroptères	Commune	-				X	
HORNOY-LE-BOURG	La Croix Madeleine	gîtes à chiroptères	Privé	0,6					
INVAL-BOIRON	Les Larris d'Inval-Boiron	pelouses gîtes à chiroptères	CEN Picardie Commune	5	X				
LA CHAUSSEE-TIRANCOURT	La Vallée d'Acon	pelouses prairies humides	CD 80 Commune Etb. public	27,6	X	X	X	X	
LA CHAUSSEE-TIRANCOURT	Le Marais de La Chaussée	marais et étangs	Commune	71,2	X	X	X	X	
LA CHAUSSEE-TIRANCOURT AILLY-SUR-SOMME BREILLY	Le Marais de Tirancourt	marais et étangs	CD 80 CELRL CEN Picardie	58,5	X	X	X	X	
LA FALOISE	La Piécente	gîtes à chiroptères	Privé	-		X			
LAFRESGUIMONT-SAINT-MARTIN	Les Cottés	gîtes à chiroptères	Privé	-					
LANCHES-SAINT-HILAIRE	La Muche Communale	gîtes à chiroptères	Commune	-	X	X			
LANCHES-SAINT-HILAIRE	La Vallée du Chêne	pelouses	Commune Privé	5,6	X	X	X	X	
LE MAZIS	Le Larris de Le Mazis	pelouses	Commune Privé	22,6	X				
LE QUESNE	Le Larris du Quesne	pelouses gîtes à chiroptères	Commune	2,5		X	X		
LONG	Le Marais des Communes	marais et étangs	CD 80 CELRL Commune	90	X	X	X	X	
LONGPRE-LES-CORPS-SAINTS	A La Chasse Fontaine	marais et étangs	CELRL	14,8	X	X			
LONGPRE-LES-CORPS-SAINTS	Les Prés à Pions	marais et étangs	Commune	8,9	X	X	X		
LONGPRE-LES-CORPS-SAINTS	Les Prés sur la Somme	marais et étangs	CELRL	10,7					
MAREUIL-CAUBERT	Étang le Maçon	marais et étangs	CELRL	10,1		X			
MAREUIL-CAUBERT	La Lourde Queue	marais et étangs	Privé	22,8	X				
MAREUIL-CAUBERT	Le Genoive	marais et étangs	CELRL	19,1	X	X			
MAREUIL-CAUBERT	Les Marais communaux de Mareuil-Caubert	marais et étangs	Commune	72,5	X				
MAREUIL-CAUBERT	Les Quarante	marais et étangs	CELRL	13		X			
MAREUIL-CAUBERT ABBEVILLE	Les Monts de Caubert	pelouses	Commune Privé	23,6				X	
MERS-LES-BAINS	Les Larris de Mers-les Bains	pelouses	Commune	23,7	X		X		
MORCOURT	Le Marais communal de Morcourt	marais et étangs	Commune	40,2	X	X	X	X	
MOREUIL	Le Marais de Génonville	marais et étangs	Commune	38,7	X	X	X	X	
NAOURS	Les Grottes de Naours	gîtes à chiroptères	Commune	-	X			X	
NEUVILLE-COPPEGUEULE	La Grande Côte	pelouses	Privé	4	X	X		X	
PERONNE	Le Marais de Halles	marais et étangs	Privé	5,3	X	X	X	X	
PICQUIGNY	Le Marais de Picquigny	marais et étangs	CD 80 Commune	88	X	X	X		
PISSY	La Grange	gîtes à chiroptères	Privé	-	X				
POIX-DE-PICARDIE	Le Bois des Arbrisseaux	gîtes à chiroptères	Privé	5,5	X				
PONT-REMY	Le Pâtis	marais et étangs	CELRL	2,3			X		
PONT-REMY	Les Combles	gîtes à chiroptères	Commune	-	X				
RUE	Hôpital de Rue	gîtes à chiroptères	Etb. public	-	X				
SAINT-AUBIN-MONTENOY	La Montagne de Montenois	pelouses	Commune Privé	10	X	X	X		
SAINT-AUBIN-RIVIERE	Aux Larris	pelouses	Commune	14,1	X	X	X	X	
THENNES	Les Marais communaux de Thennes	marais et étangs	Commune	66,2	X			X	
THEZY-GLIMONT	Le Marais communal de Thézy-Glimont	marais et étangs	Commune	5,4					
VAUX-SUR-SOMME	Le Larris de Vaux	pelouses	Commune	1,4	X	X	X		
VILLERS-SOUS-AILLY BOUCHON	Les Larris de Villers à Bouchon	pelouses	Commune	14,7	X	X	X		
VILLERS-SUR-AUTHIE NAMPONT	Le Marais du Pendé	marais et étangs	CEN Picardie	43,5	X	X	X	X	
YONVAL	Les Riez de yonval	pelouses	Commune Privé	7					
YZEUX	A La Somme	marais et étangs	CD 80	3,8		X			

Les publications scientifiques 2019 :

FRANCOIS R., BETHELOT M. & GUISLAIN M.-H. 2019. Réseau de mares et bras-morts inondables de la vallée de l'Oise amont (Picardie) : espèces et végétations patrimoniales, exemples de conservation / restauration. Documents phytosociologiques – Actes du colloque de Bailleul 2017 « Valeurs et usages des zones humides », vol. 12.

MESSEAN A., 2018. Redécouverte de l'Oenanthe faux boucage (*Oenanthe pimpinelloides* L. 1753) dans l'Aisne. Bulletin de la Société linnéenne Nord-Picardie, 36 : 6-7.

MESSEAN A., 2018. Contributions à la connaissance des lichens de l'Aisne et de l'Oise. Bulletin de la Société linnéenne Nord-Picardie, 36 : 107-114.

COUCKUYT J. & MESSEAN A., 2019. Meerdaagse inventarisaties van dagvlinders in het militair kamp van Sissonne (Aisne, Frankrijk). Vlaamse Vereniging voor Entomologie. 44 p.



La Bruyère à quatre angles



La Gentiane pneumonanthe



Connaître

Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie assure une mission importante d'amélioration des connaissances du patrimoine naturel, à différentes échelles : espaces naturels gérés en direct, ZNIEFF et zones classées Natura 2000, ensemble de la région. Cette amélioration des connaissances a notamment pour objectif de contribuer à l'amélioration des interventions et des pratiques de gestion du Conservatoire. A ce titre, elle a vocation à être diffusée au-delà des membres du Conservatoire afin de contribuer à une meilleure connaissance générale en matière d'écologie, de gestion des milieux et du patrimoine naturel, pour une meilleure protection de ceux-ci.

Des découvertes naturalistes en 2019

Dans l'Aisne

Dans les tourbières alcalines de l'Aisne, quelques découvertes marquantes, en premier lieu ...

Sur les marais communaux de Lhuys et de Branges, restaurés par une fauche exportatrice annuelle, le Saule rampant a été retrouvé, après plus d'un siècle sans donnée dans le sud de l'Aisne ; la Gentiane pneumonanthe ainsi que le Scirpe pauciflore dépassent maintenant chacun les 1 000 individus sur le réseau de site des Marais de la Muze (Branges et Lhuys).

Les pelouses calcicoles du Tardenois se démarquent par l'expression de plusieurs centaines de pieds de Cotonière dressée sur Mont-Saint-Martin (seule station régionale), suite aux travaux de réouverture de dalles calcaires du Lutétien. Le Procris du prunier, rare hétérocère, a été découvert sur le coteau de Branges. Bénéficiant des sécheresses printanières et estivales, la Mâche à fruits velus a été découverte sur les pelouses d'Oulchy-la-ville (3 stations), Rocourt-Saint-Martin, Lhuys et Chéry-Chartreuve.

Au sein des landes, la restauration de clairières au pied de la Hottée du Diable permet le développement progressif de la lande humide à Laïche étoilée, Bruyère à quatre angles et du Jonc squarreux.

Pour les zones humides, le Triton crêté a été découvert par le conservateur bénévole du site de Reuilly-Sauvigny, alors que ses effectifs se sont accrus sur l'étang de Boutache à Beuvarde.



Le Triton crêté



Le Procris du prunier

Dans l'Oise

La quasi-totalité des sites d'hibernation conventionnés ont été prospectés. 3 810 chauve-souris résidaient dans ces sites dont 78% des effectifs sont des espèces de l'annexe II de la Directive européenne dite « Habitats, Faune, Flore » (notamment 1 613 Petit Rhinolophe et 1 150 Murin à oreilles échancrées). La colonie de mise-bas de Lavilletterte comptait 85 adultes

cet été soit le meilleur comptage depuis 15 ans. Une colonie d'une trentaine d'individus de cette même espèce a été découverte dans les combles d'une ferme à Vez dont le sous-sol abrite un site souterrain préservé dans le cadre des mesures compensatoires de la RN2.

Du côté des zones humides, l'Echiquier du Brome (*Carterocephalus palaemon*) a été découvert au pied du larris sur un secteur réouvert à l'interface avec la zone humide nouvellement conventionnée. Il s'agit à priori d'une première mention en vallée de l'Automne pour cette espèce vulnérable en Picardie. L'entretien des mégaphorbiaie/roselière sur Fresnoy-la-Rivière a permis l'observation du Nacré de la Sanguisorbe (*Brenthis ino*) sur deux nouvelles parties de marais. En Pays de Bray, grâce au déboisement et à l'essouchage sur le site de Blacourt, une station de Renoncule peltée (*Ranunculus peltatus*) est apparue. La Vipère péliade (*Vipera berus*) continue de fréquenter les pâtures de Villers-sur-Auchy grâce à un pâturage tournant très extensif.

Deux nouveaux larris conventionnés en vallée de l'Automne abritent des nouvelles espèces patrimoniales pour le réseau de sites de ce secteur avec notamment la Vulpie unilatérale (*Vulpia unilateralis*), la Germandrée botryde (*Teucrium botrys*), le Genêt ailé (*Genistella sagittalis*), le Marrube commun (*Marrubium vulgare*), l'Inule à feuilles de saule (*Inula salicina*), l'Alysson à calices persistants (*Alyssum alyssoides*)... Concernant la faune, on notera la présence avérée du Léopard à deux bandes (*Lacerta bilineata*), le Léopard des souches (*Lacerta agilis*), la Zygène de la Coronille (*Zygaena ephialtes*) ou encore le Flambé (*Iphiclides podalirius*). Sur le coteau de Puisière à Béthisy-Saint-Martin, le Fumana couché (*Fumana procumbens*), en danger en Hauts-de-France et protégé en Picardie, a progressé de 44% entre 2015 et 2019 grâce à la remise en lumière des secteurs écorchés de la sablière.



Le Fumana couché



Le Léopard vert ou à deux raies

Dans la Somme

Le suivi du marais de la Lourde-Queue à Mareuil-Caubert a permis de constater la très belle progression de la Gesse des marais, espèce menacée et protégée en Picardie qui occupe plus d'1 ha de surface sur le site ! Deux nouvelles espèces d'intérêt patrimonial ont également été découvertes : le Rubanier nain et la très belle Epipactis des marais, orchidée rare dans notre région. L'entretien par fauche semble porter ses fruits ! Notons également la découverte du Criquet palustre sur le marais communal de Liercourt, espèce en danger d'extinction dans la région.

Sur les marais de Blangy-Tronville, le renouvellement du suivi des communautés d'odonates témoigne d'une certaine stabilité des peuplements. 31 espèces ont été observées cette année contre 29 en 2013. La recherche d'exuvies a permis de confirmer la reproduction sur le site de 23 d'entre elles, dont plusieurs à enjeux de conservation : Cordulie à tâches jaunes, Cordulie à corps fin, Cordulie métallique, Orthétrum bleuissant, Agrion joli (menacée au niveau national)... Les autres suivis réalisés sur le site ont permis de relever des effectifs importants de Liparis de Loesel (1 202 pieds) et le maintien des populations de sphaignes très rares en région : *Sphagnum russowii*, *S. centrale* et *S. teres*.

Sur la réserve naturelle de l'Etang Saint-Ladre, la population de Gentiane pneumonanthe continue de progresser (+ 30% par rapport à 2018). Au marais du Pendé, les suivis ornithologiques témoignent de l'attractivité des roselières pour les oiseaux paludicoles puisque la Locustelle luscinoïde, la Panure à moustaches et le Busard des roseaux ont de nouveaux été contactés en période de reproduction.

Sur les coteaux, les inventaires réalisés dans le cadre du renouvellement du plan de gestion de la friche calcicole de Famechon ont permis de constater le maintien de deux plantes parasites fortement menacées de disparition : l'Orobanche élevée et l'Orobanche grêle. Les travaux de débroussaillage et de fauche récemment réalisés ont de plus permis à l'Orchis singe de s'étendre avec plus de 130 pieds fleuris. Le terrain de Moto-cross de Domart-sur-la-Luce était, quant à lui, connu pour son importante population de Sisymbre couché; nous avons pu constater cette année qu'il abritait aussi des enjeux faunistiques au regard de l'observation de la Virgule (papillon de jour).

Interventions, colloques et séminaires :

ADAM D., CHEVALLIER G., COÛTEAUX C., LEBRUN J., MEIRE G., RIVIÈRE G., 2019. Animation d'ateliers et de visites de terrain. Séminaire national RAMSAR, Amiens, 6 au 8 novembre 2019.



Le Genêt ailé



L'Orchis singe



La Locustelle luscinoïde



Le Sisymbre couché

Des amphibiens inventoriés grâce à leur ADN

Un atlas des amphibiens et des reptiles de Picardie est actuellement en cours de réalisation, coordonné par Picardie Nature. Celui-ci s'étale sur la période 2010-2020.

Afin de compléter les connaissances sur la répartition des différentes espèces dans la région, Picardie Nature a piloté une étude financée par l'Agence de l'eau Artois-Picardie et la DREAL Hauts-de-France afin de tester l'inventaire des amphibiens par la méthode de l'ADN environnemental (ADNe).

Cette méthode consiste à prélever un échantillon d'eau d'une mare ou d'un étang afin de détecter s'il y a de l'ADN d'amphibiens en suspension et de l'identifier grâce aux séquençages ADN qui ont été réalisés sur l'ensemble des espèces d'amphibiens de France. Cette méthode a pour avantage d'être peu chronophage, de pouvoir être réalisée en pleine journée (alors que les inventaires d'amphibiens sont nocturnes), d'éviter les manipulations d'amphibiens, et de détecter des espèces parfois présentes en faible abondance.

Dans le cadre de cette étude, Picardie Nature a généreusement transmis plusieurs kits de prélèvements afin que le Conservatoire les utilise sur ses sites. 7 sites en vallée de la Somme ont ainsi été inventoriés par cette méthode dont le marais de Halles à Péronne. Grâce à cette méthode, la présence du Triton crêté, espèce menacée de disparition en Picardie,

a été avérée sur ce site alors que l'espèce n'a jamais été observée auparavant. Et la station de Triton crêté la plus proche connue se situe à plus de 10 km ! Une découverte donc de taille grâce à cette méthode.

Il est toutefois intéressant de noter que certaines espèces d'amphibiens observées récemment par les équipes du Conservatoire n'ont pas été détectées par l'ADNe, preuve que les méthodes sont complémentaires et que naturalistes ne vont pas se retrouver à la retraite de sitôt !



Le Triton crêté

Echantillon d'eau dans le cadre de la détection de la présence d'ADN et de l'identification grâce aux séquençages

La Spiranthe d'automne fait son grand retour dans la Somme !

La Spiranthe d'automne (Spiranthe spiralis) est une petite orchidée d'à peine plus de 10 cm de hauteur qui est protégée dans les Hauts-de-France et qui a été récemment classée comme étant en danger d'extinction dans la région. En effet, avant 2019, seules 6 stations subsistaient encore : 4 côté Nord et Pas-de-Calais et 2 dans l'Oise.

En août 2019, dans le cadre d'un suivi du site, une importante station de Spiranthe d'automne a été redécouverte sur le larris communal de Mers-les-bains, dans la Somme. L'espèce n'avait pas été observée depuis 1995 dans le département et 1965 sur la commune ! Et cerise sur le gâteau, ce sont plus de 1000 pieds fleuris qui ont été observés sur ce très beau larris géré par le Conservatoire d'espaces naturels et entretenu en partie par des chevaux !

L'espèce étant connue pour être une plante à éclipse (qui ne fleurit que certaines années), les naturalistes du département ont été informés de cette découverte afin de rechercher l'espèce lors de leurs prochains inventaires sur coteau. Grâce à ce travail, trois autres stations ont pu être découvertes dans le département de la Somme, deux sur des coteaux privés actuellement non gérés à des fins conservatoires et une station sur un coteau appartenant au Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres géré par le Syndicat mixte Baie de Somme grand littoral picard. Ces stations hébergent quelques dizaines à centaines de pieds fleuris chacune.

Ce sont donc au total 4 stations qui ont été découvertes, toutes sont situées au sein de la vallée de la Bresle ou de ses abords, mettant encore en avant le remarquable patrimoine naturel de cette vallée qui mérite d'être préservé.



La Spiranthe d'automne



Le Larris de Mers-les-Bains

Résultats de l'étude messicole menée sur Amiens métropole

On observe dans l'amiénois un îlot climatique plus chaud et plus sec que dans le reste du département. Cette particularité explique l'originalité de la flore de ce territoire, et probablement la diversité historique en espèces associées aux cultures, dites plantes messicoles. Elles se développent, pour la plupart, dans des milieux secs et caillouteux dans leurs régions d'origine.

Si comme partout les espèces messicoles ont fortement régressé par intensification des pratiques agricoles, des inventaires menés ces dernières années sur plusieurs espaces naturels du territoire d'Amiens Métropole ont permis de recenser un certain nombre d'espèces à forts enjeux de conservation.

Face à ce constat et dans le cadre du volet « connaissance » du partenariat entre Amiens Métropole et la CEN Picardie, une étude visant à actualiser les connaissances sur l'état de la flore messicole de ce territoire a été menée en 2019.

Les prospections réalisées en juin et juillet 2019 ont permis de recenser 48 espèces messicoles (au sens large) correspondant à près de 50% de la diversité régionale*. Parmi elles, 11 sont menacées en Hauts-de-France : Mâche dentée, Peigne de Vénus, Coquelicot hispide, Bleuet, Buglosse des champs...

Les inventaires ont permis de recenser une nouvelle espèce pour le territoire (la Gnavelle annuelle, rare mais non menacée en Hauts-de-France) et d'observer 3 espèces qui n'avaient plus été revues depuis plus d'un siècle : la Ratoncule naine (rare et quasi-menacée), le Tabouret des champs (peu commune), la Fumeterre de Vaillant (exceptionnelle et vulnérable).

Sans grande surprise, l'agriculture telle qu'elle est pratiquée sur l'ensemble du territoire limite fortement les capacités de développement des messicoles dont les cortèges apparaissent très appauvris. Si quelques espèces tolérantes sont largement réparties sur le territoire, la plupart sont en situation précaire et apparaissent aujourd'hui particulièrement menacées : 30 espèces n'ont été observées que sur 5 communes au plus et 11 d'entre elles n'ont été recensées que sur une commune, souvent sur des secteurs plutôt restreints. Également, 8 espèces n'ont pas été observées en cultures mais uniquement dans des habitats « secondaires » tels que les friches, les talus routiers ou encore les pelouses sèches : la Cotonnière pyramidale, l'Ibérie amère, la Gesse de Nissolle, la Gesse hérissée, la Campanule fausse-raiponce...

Les communes de Boves et de Dury apparaissent comme les plus riches en espèces messicoles avec 24 espèces recensées. Elles abritent également le plus d'espèces patrimoniales avec respectivement 14 et 13 espèces.

Cet état des lieux a permis de recenser 64 parcelles agricoles abritant des espèces messicoles d'intérêt patrimonial. Parmi elles, 14 présentent un intérêt patrimonial élevé. 6 entités non cultivées présentent également des enjeux pour la flore messicole. Les résultats permettront d'initier, avec différents partenaires, une réflexion sur l'intérêt de développer des actions en faveur de ces communautés végétales.



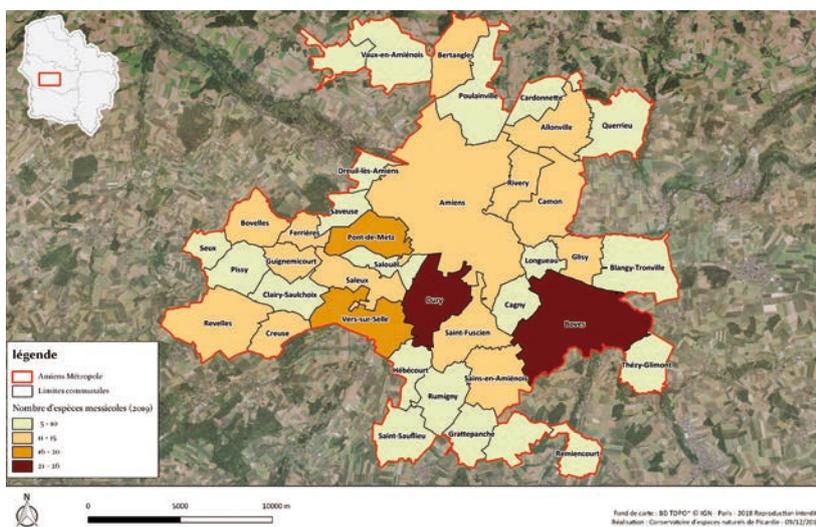
Paysage de messicoles sur le territoire d'Amiens métropole



La Buglosse des champs



Le Coquelicot hispide en fruit



Nombre d'espèces messicoles observées par commune en 2019

* Faute de liste de référence à l'échelle des Hauts-de-France, nous considérons comme plantes messicoles les espèces qui intègrent les listes suivantes :

Liste des plantes messicoles du Nord-Pas-de-Calais (VALENTIN et al., 2015) ;

Liste des plantes messicoles remarquables du département de l'Aisne (MESSEAN, 2010) ;

Liste des plantes messicoles de Haute-Normandie et de l'Eure (DOUVILLE et HOUSSET, 2013).

Sauvons les pollinisateurs (SAPOLL)

Lancé en mars 2016, le programme SAPOLL (Sauvons les pollinisateurs) s'inscrit dans l'Interreg V France-Wallonie-Vlaanderen. Il implique des partenaires flamands, wallons et français et couvre les Hauts-de-France, une partie de la Wallonie et de la Flandre belge ainsi que les départements de la Marne et des Ardennes. Le programme SAPOLL (<http://sapoll.eu/>) est animé par l'université de Mons. Les partenaires principaux sont le Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord et du Pas-de-Calais, Eden 62, le Conseil départemental du Pas-de-Calais, le Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais, Natagora et Natuurpunt.

Comme son nom l'indique, le programme SAPOLL vise la conservation des pollinisateurs mais plus spécifiquement des Diptères Syrphidae (les Syrphes) et des Hyménoptères Apoidea (les bourdons et abeilles sauvages). Un large éventail d'actions est développé dans le cadre de ce programme : sensibilisation du grand public, recherches scientifiques ou encore déclinaison régionale du plan national d'action « France, terre de pollinisateurs ». Un des modules de travail est consacré au développement et à l'animation des réseaux de personnes pour la connaissance des pollinisateurs sur chacun des versants transfrontaliers.

C'est dans ce cadre qu'un cycle de formations sur les différents genres d'Apoïdes a été réalisé et que l'identification des spécimens récoltés par les différents partenaires a pu être vérifiée ou réalisée. Deux chargés d'études du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie ont pu être rattachés à ce programme et ont ainsi pu bénéficier du cycle de trois formations pour la détermination des abeilles sauvages.



Formation sur le terrain pour la détermination des abeilles sauvages

Quelques chiffres :

3 années de capture

1 100 spécimens déterminés

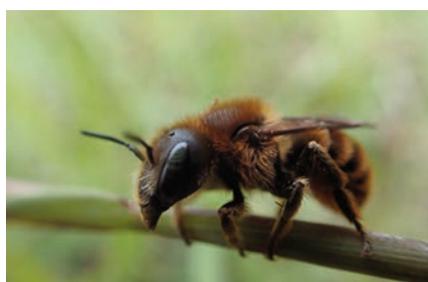
160 espèces identifiées



LES POLLINISATEURS
NE S'ARRÊTENT PAS
AUX FRONTIÈRES.
TRAVAILLONS
ENSEMBLE POUR LES
PRÉSERVER !

Les abeilles et bourdons des tentes Malaise du programme «*Syrph the Net*» ont ainsi pu être valorisés et déterminés. De plus, au cours de ces 3 dernières années, des captures de spécimens ont aussi été entreprises sur les sites en gestion pour améliorer la connaissance. Plus de 1 100 spécimens ont été déterminés ou sont en cours de l'être ce qui représente environ 160 espèces sur les quelques 400 espèces supposées présentes sur le territoire transfrontalier. Une nouvelle espèce pour ce territoire a été découverte sur le larris communal de Feigneux (Oise) en 2017. Il s'agit de *Lithurgus cornutus*. La détermination de l'espèce a été confirmée par Thomas Wood de l'Université de Mons. Il semblerait d'ailleurs que ce soit la première donnée de l'espèce au Nord de Paris. *Lithurgus cornutus* semble apprécier les lisières forestières et butine essentiellement les genres *Carduus*, *Centaurea* et *Cirsium*. Un bénévole observera aussi l'espèce en 2018 dans l'Aisne.

La présence d'une Liste rouge européenne permet aussi de se rendre compte de la patrimonialité des espèces déterminées même si l'évaluation de la menace d'un grand nombre d'espèces n'a pas été possible par les spécialistes ayant rédigés la liste, faute de données suffisantes. L'Andrène de la scabieuse (*Andrena hattorfiana*) est ainsi quasi-menacée en Europe. Elle a été trouvée sur un coteau de la vallée de l'Automne (Fresnoy-la-Rivière) ainsi que sur la Réserve naturelle régionale des Larris et Tourbières de Saint-Pierre-ès-Champs.



Osmia aurulenta



Nomada ruficornis (femelle)

Dans le cadre du projet SAPOLL, le plan d'action sera diffusé dans l'ensemble de la zone transfrontalière. Celle-ci est divisée en 3 versants : la Wallonie, la Flandre et le Nord de la France

La Gagée des champs dans l'Aisne : étude et gestion avec le Conservatoire Botanique national de bailleul

La Gagée des champs (Gagea villosa) est une liliacée (vivace à bulbes) aux délicates fleurs jaunes. Elle est protégée au plan national et affectionne les champs sablonneux et pelouses rocailleuses/écorchées. Elle nécessite une perturbation régulière du sol et il semble que le travail superficiel du sol favorise sa floraison, tandis qu'en pelouse vivace, elle se maintient à l'état végétatif.

Essentiellement présente dans le sud de la France, elle n'était plus connue qu'en une station des Hauts-de-France, sur un talus géré par le Conseil Départemental de l'Aisne à Beugneux dans le Tardenois. Le Conservatoire et le CBNBI ont mené en 2019 un inventaire d'anciennes stations et de milieux favorables dans l'Aisne et l'Oise. 3 nouveaux sites ont été découverts, dont 2 sur des sites en gestion Conservatoire, à Oeuilly (pelouses de la Chaouïa) et à Rocourt-Saint-Martin (pelouse de la Genevroye).

Dans le premier cas, il s'agit d'une station à l'état végétatif en pelouse sableuse écorchée, sur laquelle une action de remobilisation va être tentée pour dynamiser l'espèce. A Rocourt-Saint-Martin, la station de Gagée, initialement indiquée par le propriétaire en convention avec le Conservatoire, a été débroussaillée. Une colonisation de l'espèce peut être espérée dans les cultures biologiques attenantes, abritant déjà des messicoles remarquables comme le Pied-d'alouette. L'autre station régionale a été découverte par le CBNBI dans le parc d'un château de l'Oise, à l'état végétatif.

Des études sont menées par les deux Conservatoires afin de mieux connaître et gérer ces stations relictuelles et de tenter un potentiel plan de renforcement de l'espèce.

Diagnostic de pollution du Marais de Morcourt

A l'image de nombreux espaces naturels de la vallée de la Somme, le marais communal de Morcourt abrite une ancienne décharge créée entre les années 70 et 80, époque à laquelle le système actuel de ramassage des déchets et de tri sélectif n'existait pas encore. Le plan de gestion du site prévoit d'étudier la possibilité de supprimer et renaturer l'ancienne décharge afin de restaurer les fonctionnalités écologiques et la qualité paysagère du site.

Un diagnostic de la décharge a été réalisé par le bureau d'étude Ixsane au cours de l'été 2019, selon la méthode nationale de gestion des sites et sols pollués, afin de caractériser les déchets présents, leur dangerosité et l'extension de la décharge, pour ensuite proposer des scénarios de réhabilitation. Un plan d'échantillonnage a été établi afin d'analyser de manière représentative les différents compartiments pouvant être impactés (sol de la décharge, substrat naturel situé sous la décharge, gaz du sol, eau et sédiments des plans d'eau périphériques, nappe alluviale). Les analyses ont confirmé que l'ancienne décharge constitue une source de pollution pour le milieu et ne peut être considérée comme un terrain inerte. Des valeurs anormales ont notamment été mesurées pour les hydrocarbures et les métaux lourds, avec des valeurs plus ou moins importantes selon les compartiments.

En établissant un schéma conceptuel, définissant de manière théorique les transferts de polluants, l'étude souligne que les risques de contamination directe et indirecte restent très faibles en l'absence d'usages réguliers (présence quotidienne et sur une période significative). Néanmoins, les taux de transfert des polluants entre compartiments et les contaminations indirectes (via la consommation de la végétation par les animaux d'élevage, et la consommation des poissons par les pêcheurs) seraient à étudier davantage, afin de préciser les risques réels.

Les résultats obtenus nous permettent aujourd'hui d'avoir une connaissance précise des déchets, des polluants, et d'en apprécier la dangerosité. En proposant des recommandations et des scénarios de réhabilitation, le rapport d'étude constitue un outil d'aide à la décision opérationnel.



La Gagée des champs



Sondage à la pelle mécanique



Pose de piézair pour l'analyse du gaz du sol

Etude de l'état des populations du Sonneur à ventre jaune

En 2019, le Conservatoire a lancé une étude afin d'obtenir un état des lieux des stations historiques de Sonneur à ventre jaune dans les boisements du sud de l'Aisne. En effet, cette espèce, faisant l'objet d'un Plan National d'Actions est aujourd'hui présente uniquement, à l'échelle des Hauts-de-France, dans ces boisements. Les inventaires ont été menés au mois de juin en partenariat avec les communautés de communes du territoire, l'ONF et les propriétaires. L'espèce a été retrouvée au sein de cinq boisements sur les sept prospectés. Les effectifs peuvent varier en fonction des sites allant de seulement trois individus à plus d'une cinquantaine.

Dans le sud de l'Aisne, le Sonneur à ventre jaune a une écologie particulière. En effet, il affectionne les ornières forestières en eau et petites mares, de faible profondeur et partiellement en lumière. Ces milieux naturels en réseau sont indispensables pour qu'il puisse réaliser son cycle de reproduction. Il est donc primordial de les préserver tout en prenant en compte les activités sylvicoles des parcelles. En effet, l'exploitation forestière est compatible avec la préservation de l'espèce lorsque l'on prend en compte son cycle de vie (période de débardage, création de milieux de reproduction annexes).

Un bilan a été envoyé à chaque propriétaire et gestionnaire forestier. En parallèle, des conventions de gestion ont été proposées et sont, pour certaines, en cours de signature. Ces nouveaux partenariats compléteront les deux sites à Sonneur jusqu'alors gérés par le Conservatoire et permettront de pouvoir mettre en place des actions de gestion afin de préserver l'espèce. Un exemple parmi tant d'autres : les boisements communaux de Coincy bénéficient désormais d'une convention tripartite commune, ONF et Conservatoire. De premiers travaux de restauration de mares, annexes à un chemin forestier, vont être réalisés afin de proposer des zones de repli.

L'étude se poursuivra en 2020 avec la prospection de nouveaux boisements.

Le Sonneur à ventre jaune

Améliorer l'état des connaissances faunistiques sur la Réserve Naturelle Nationale des landes de Versigny

La RNN des landes de Versigny est connue pour accueillir une multitude d'espèces de la faune et de la flore d'une grande rareté. Lors de la rédaction du plan de gestion 2017-2021, près de 470 espèces animales étaient connues sur le site. Une belle diversité mais certains groupes d'espèces nécessitaient des compléments. Ainsi, en 2019, un étudiant a effectué un stage de 5 mois sur la réserve. L'objectif était d'inventorier des groupes d'espèces de la faune peu connus, comme les araignées, et de réaliser un suivi des espèces à plus forts enjeux comme les amphibiens, odonates etc.

Grâce à son travail, plus de 200 espèces ont été suivies et 57 nouvelles espèces ont été découvertes. La liste actualisée porte à 627, le nombre d'espèces animales inventoriées au moins une fois sur la réserve.

Les chauves-souris ont été recensées cette année, avec la mention de deux nouvelles espèces : la Barbastelle d'Europe et le Murin de Natterer. D'autres espèces seront probablement à ajouter à l'issue de l'analyse en cours d'enregistrements nocturnes. Une première session d'inventaires sur les araignées a été menée sur les milieux ouverts de la réserve amenant la connaissance actuelle à 47 espèces dont 5 déjà connues. 4 espèces pour la région Picarde sont importantes à mentionner : *Hypsosinga pygmaea*, *Hypsosinga albovittata*, *Neoscona adianta* et la fameuse *Dolomedes fimbriatus* déjà connue sur le site. Les inventaires de ce groupe restent à poursuivre et pourraient nous apporter de belles surprises.

La Barbastelle d'Europe

Dolomedes fimbriatus

La stratégie patrimoniale

En octobre 2015, au cours du congrès commun de la Fédération des conservatoires d'espaces naturels et de Réserves naturelles de France, et en collaboration avec les deux réseaux, le Muséum national d'histoire naturelle présentait une communication sur l'apport de ces réseaux de sites à la préservation de la biodiversité et une méthode pour prioriser (optimisation, complétude de la protection...) le développement d'un réseau d'aires protégées. Les résultats étaient probants et ont suscité suffisamment l'intérêt des Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France pour proposer au Muséum national d'histoire naturelle de travailler à une étude similaire sur la région. Cette étude entraine dans l'élaboration du plan d'actions quinquennal commun aux deux Conservatoires d'espaces naturels de Picardie et du Nord – Pas-de-Calais.

Description de la méthode

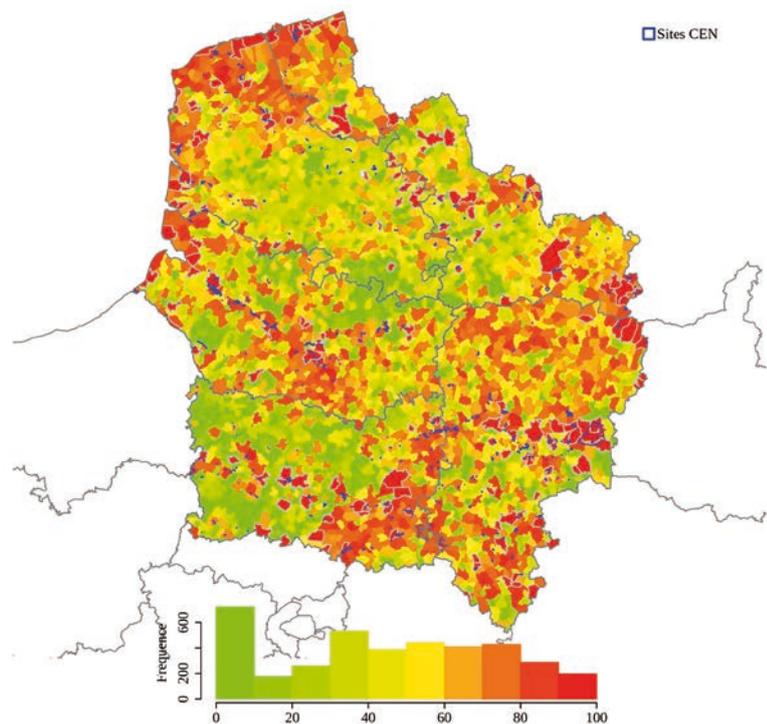
La méthode d'origine anglo-saxonne n'est pas nouvelle en soit (10-15 ans d'existence) mais n'est proposée que depuis peu de façon pratique en France. Elle repose sur la détermination de « points-chauds de biodiversité » ou « zones d'irremplaçabilité », à travers la recherche de la complémentarité des assemblages d'espèces sur le plan spatial. Les résultats sont bien sûr très dépendants des paramètres que l'on fait entrer dans l'analyse et du niveau d'exigence requis (par exemple : veut-on préserver 100% des stations des espèces classées CR sur les LRR, 60% des stations des espèces EN...).

Cette méthode est un support d'aide à la décision, elle ne donne pas un résultat applicable tel quel, les avis d'experts ou des axes stratégiques doivent compléter ces résultats. Elle permet d'analyser de façon objective de très gros jeux de données, sans donner plus d'importance à tel ou tel groupe taxonomique (à partir du moment où on dispose de données d'inventaire suffisamment fiables).

Cette analyse est permise grâce à l'utilisation d'un logiciel appelé MARXAN développé pour aider à définir des stratégies de protection d'espaces naturels sur la base de paramétrages incluant notamment la présence d'espèces particulières en fonctions d'attributs comme le niveau de menace sur des listes rouges, la rareté, l'endémisme, etc.

Application par les Conservatoires en Hauts-de-France

Les Conservatoires d'espaces naturels ont défini comme objectif d'identifier, sur la base des connaissances actuelles, les zones prioritaires, puis en excluant les sites déjà protégés par les Conservatoires (et le patrimoine naturel hébergé), les priorités d'intervention. L'objectif final pour les Conservatoires est de se doter d'une stratégie d'intervention pour les années à venir afin de renforcer une stratégie « pro-active » sur la maîtrise foncière ou d'usage. Afin de correspondre au mieux à l'échelle d'action des Conservatoires, la commune a été choisie comme maille de travail.



Carte 1 : Carte représentant le score des communes à l'issue des 100 combinaisons, plus la commune est rouge plus elle apparaît dans les combinaisons

Groupes taxonomiques pris en compte :



Les plantes vasculaires



Les oiseaux nicheurs



Les papillons de jour



Les libellules



Les mammifères



Les amphibiens



Les criquets et sauterelles



Les poissons



Les reptiles



Les bryophytes



Les mollusques

Groupes taxonomiques retenus

Le choix des groupes pris en compte a été fait avec les têtes de réseaux de la connaissance naturaliste régionale : le Conservatoire botanique national de Bailleul (CBN), le Groupe ornithologique et naturaliste du Nord – Pas-de-Calais (GON) et Picardie Nature. Il a fallu trouver un compromis entre intérêt pour la conservation et disponibilité de la donnée à l'échelle des Hauts-de-France. Les plantes vasculaires, les oiseaux nicheurs, les papillons de jours, les libellules, les mammifères, les amphibiens, les criquets et sauterelles, les poissons, les reptiles, les bryophytes et les mollusques relevant de la Directive Habitat-Faune-Flore ont été retenus (l'ordre précédent est fonction du nombre de données disponibles). 2 602 944 données ont été analysées représentant 2 387 espèces sur une période allant de 2000 à 2017. Il faut souligner une grosse mobilisation des bases de données régionales de Picardie Nature et du GON vers l'INPN (Inventaire national du patrimoine naturel) sans lesquelles l'analyse n'aurait pas été permise.

Paramètres d'entrée du modèle

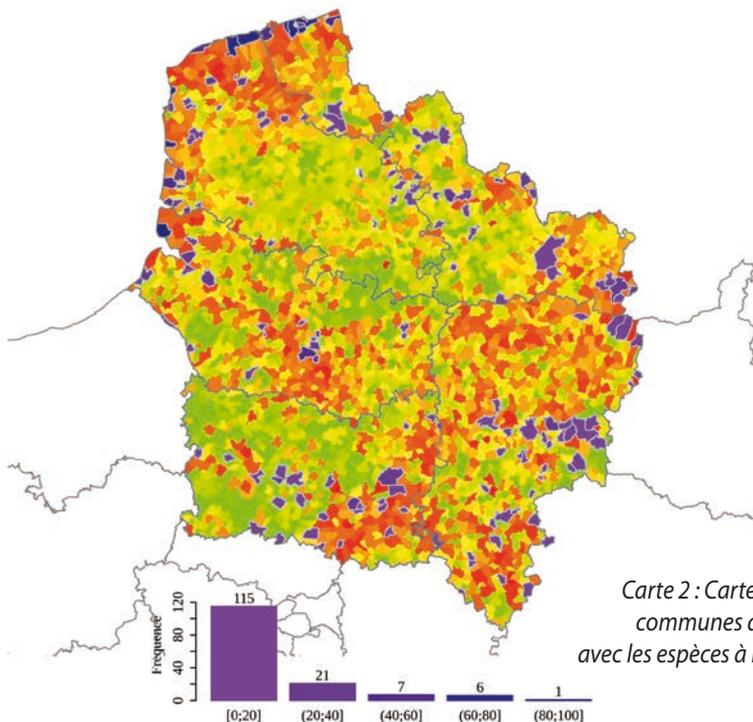
Avant de lancer le logiciel, il faut définir des paramètres d'analyse. Nous nous sommes basés sur les listes rouges de menace à toutes les échelles géographiques. Pour le niveau des Hauts-de-France, des listes rouges régionales « virtuelles » ont été produites, ce niveau géographique étant prioritaire à notre échelle d'action. Ces listes ont été produites par le CBN, le GON et Picardie Nature. Les seuils à atteindre pour chacun des statuts de menace des espèces ont été analysés au préalable et le paramétrage retenu est de 60 % pour les espèces CR, EN et VU ; 30 % pour les espèces NT. Parallèlement, il est demandé à ce que toutes les autres espèces soient au moins présentes une fois dans les communes retenues.

Le logiciel propose des combinaisons de communes permettant l'atteinte des paramètres fixés (ci-dessus) et l'analyse est lancée 100 fois, ce qui donne 100 combinaisons de communes. A la fin, les communes sont classées par leur fréquence de présence dans ces 100 combinaisons et les communes apparaissant à chaque fois, le club des « 100 » sont évidemment les communes prioritaires, elles sont dites « irremplaçables » (carte 1).

Une dernière priorisation a été faite parmi ces communes « irremplaçables », avec le nombre d'espèces pour lesquelles la région possède une responsabilité. Cette responsabilité est calculée sur la base de la distribution de l'espèce en région comparativement au reste de la France, les espèces proportionnellement mieux distribuées en région que dans le reste de la France sont dites à responsabilité régionale. Plus une commune abrite d'espèces à responsabilité régionale, plus elle est considérée prioritaire (carte 2).

Conclusion provisoire

Avant de passer à une phase opérationnelle, il faudra intégrer l'inventaire régional du patrimoine géologique et d'autres stratégies de conservation comme les plans nationaux. Le passage de la priorisation de l'échelle des communes à l'échelle de sites devra prendre en compte des paramètres comme les réseaux de sites, les fonctions écologiques, les potentialités, l'état des stations et des stratégies des autres acteurs à d'autres échelles, du régional jusqu'au local. Ce sera la prochaine étape de ce projet.



Carte 2 : Carte de priorisation des communes du club des « 100 » avec les espèces à responsabilité régionale



Protéger

Le Conservatoire intervient par maîtrise foncière ou d'usage afin de préserver les milieux et espèces rares et patrimoniaux en région. S'adaptant au contexte, en concertation avec les acteurs locaux, de multiples outils sont utilisés : acquisition, bail emphytéotique ou civil, prêt à usage, convention, outils réglementaires comme une réserve naturelle. Les principaux milieux cibles sont les landes, les pelouses calcicoles, les prairies humides de fond de vallée, les marais tourbeux et les sites à chauves-souris. De plus en plus, l'intérêt pour les boisements se développe afin de pouvoir préserver de vieilles forêts. L'année 2019 est marquée par une forte progression en nombre de sites d'intervention comme en surface.

Quelques chiffres :

19 nouveaux sites gérés soit

624 ha de plus

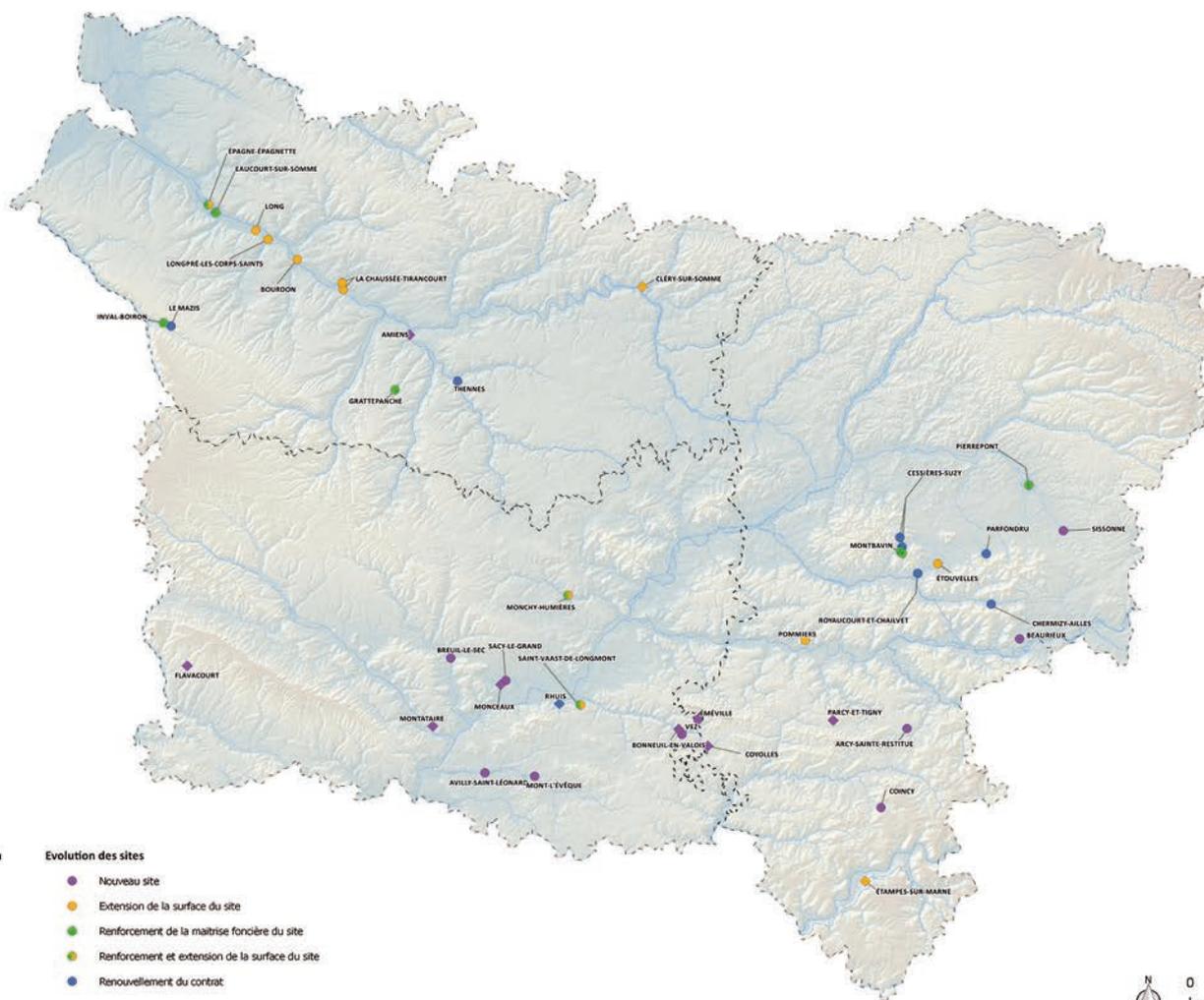
12 sites étendus soit

environ **75 ha**

9 sites naturels à la maîtrise foncière renforcée

La Maîtrise foncière et d'usage

Les nouvelles contractualisations, extensions et renforcements en 2019



Source : IFC-Catégorie, MFC-Catégorie, Paris 2019, MFCM 2020
 Réalisation : Conservatoire d'espaces naturels de Picardie Janvier 2020

Nouveaux sites, extensions et renforcement 2019

Dépt	Commune	Site	Type de maîtrise	Evolution 2019	Superficie gérée (ha)
Aisne	ETAMPES-SUR-MARNE	La Conge	Convention AG	extension (+ 0.4495 ha)	2,3688
Aisne	POMMIERS	La Gouverne malade et la Pierre Brulée	Convention de gestion	extension (+ 12.401 ha)	20,615
Aisne	PRESLES-ET-THIERNY ETOUVELLES	Les Chichérons, Tue-Vaches et Pres des Couleuvres	Acquisition Convention de gestion	extension (+ 22.2684 ha)	85,6138
Somme	BOURDON	Le Marais du Château	Convention de gestion	extension (+ 0.0687 ha)	19,1026
Somme	CLERY-SUR-SOMME	Le Marais communal de Cléry-sur-Somme	Convention AG	extension (+ 8.0558 ha)	38,6132
Somme	LA CHAUSSEE-TIRANCOURT	La Vallée d'Acon	Bail Emphytéotique Convention de gestion	extension (+ 0.2990 ha)	27,6368
Somme	LA CHAUSSEE-TIRANCOURT AILLY-SUR-SOMME BREILLY	Le Marais de Tirancourt	Acquisition Convention de gestion	extension (+ 7.1030 ha)	58,5455
Somme	LONG	Le Marais des Communes	Bail Emphytéotique Convention AG Convention de gestion	extension (+ 2.3340 ha)	90,4196
Somme	LONGPRE-LES-CORPS-SAINTS	A La Chasse Fontaine	Convention de gestion	extension (+ 6.0173 ha)	14,7923
Aisne	ARCY-SAINTE-RESTITUE	Le Garennier	Convention de gestion	nouveau	12,565
Aisne	BEAURIEUX CHAUDARDES	Les pâtures de Chaudardes	Convention de gestion	nouveau	21,059
Aisne	COINCY	Les Usages et les Brûlis	Convention de gestion	nouveau	66,839
Aisne	COYOLLES	Le Fond de Vaufly	Convention AG	nouveau	7,0675
Aisne	PARCY-TIGNY	Bois des Marnières	Convention de gestion	nouveau	10,3283
Aisne	SISSONNE	Le Parc	Convention de gestion	nouveau	10,281
Oise	AVILLY-SAINT-LEONARD VINEUIL-SAINT-FIRMIN COURTEUIL	Vallée de la Nonette	Convention de gestion	nouveau	12,3231
Oise	BONNEUIL-EN-VALOIS	La Grange au Mont	Convention AG	nouveau	23,239
Oise	BONNEUIL-EN-VALOIS	Abbaye de Bonneuil-en-Valois	Convention de gestion	nouveau	13,5558
Oise	BONNEUIL-EN-VALOIS VEZ	Champeaux et Abbaye du Lieu Restauré	Convention de gestion	nouveau	63,3047
Oise	BREUIL-LE-SEC	Marais communaux de Breuil-le-Sec	Convention de gestion	nouveau	17,7382
Oise	EMEVILLE	Cavité du chemin de Vez	Convention de gestion	nouveau	0,1889
Oise	FLAVACOURT	Pelouses de la Loge	Convention AG	nouveau	13,3399
Oise	MONCEAUX	Le Petit Marais	Convention AG	nouveau	18,8355
Oise	MONT-L'EVEQUE	Le Petit Marais	Bail Emphytéotique	nouveau	11,9153
Oise	SACY-LE-GRAND ROSOY CINQUEUX MONCEAUX	Les propriétés départementales du Marais de Sacy	Convention de gestion	nouveau	242,0035
Oise	SAINT-VAAST-LES-MELLO MONTATAIRE	Les Glachoirs	Convention AG	nouveau	2,7749
Oise	VEZ	Champeaux	Convention de gestion	nouveau	49,7489
Somme	AMIENS	Marais des Trois Vaches	Convention AG	nouveau	26,7306
Aisne	MONTBAVIN	Le Marais de Bonne fontaine	Bail Emphytéotique	renforcement	34,612
Aisne	MONTBAVIN	Le Mont Violette	Bail Emphytéotique	renforcement	4,634
Aisne	PIERREPONT	Le Marais Saint-Boetien	Convention de gestion	renforcement	58,5217
Somme	EAUCOURT-SUR-SOMME	Le Marais communal d'Eaucourt-sur-Somme	Convention AG Convention de gestion	renforcement	37,7305
Somme	GRATTEPANCHE	La Montagne des Grès	Bail Emphytéotique Convention de gestion	renforcement	2,3275
Somme	INVAL-BOIRON	Les Larris d'Inval-Boiron	Acquisition Bail Emphytéotique	renforcement	4,9885
Somme	EPAGNE-EPAGNETTE	Les Marais d'Espagne-Epagnette	Bail Emphytéotique Convention AG Convention de gestion Prêt à usage	renforcement et extension (+ 0.5589 ha)	144,6345
Oise	MONCHY-HUMIERES	Le Marais de Monchy-Humières	Bail Emphytéotique	renforcement et extension (+ 11.9525 ha)	19,9845
Oise	SAINT-VAAST-DE-LONGMONT	Les Cavées	Bail Emphytéotique	renforcement et extension (+ 4.1573 ha)	12,4523
Aisne	CESSIERES	Les Bruyères de Rocq	Convention de gestion	renouvellement	24,691
Aisne	CESSIERES	Le Mont des Veaux	Acquisition Convention de gestion	renouvellement	0,959
Aisne	CHEVREGNY	RNR - Le Mont Bossu de Chevregny / Les Carrières de Chevregny	Convention de gestion	renouvellement	3,1175
Aisne	PARFONDROU	Les Pâtures, les Routoirs, Les Tannières et la Folie	Convention de gestion	renouvellement	60,1303
Aisne	ROYAUCOURT-ET-CHAILVET	Les Communaux de Royaucourt-et-Chailvet	Acquisition Bail Emphytéotique Convention de gestion	renouvellement	29,8058
Oise	RHUIS	La Pelouse de Rhuis	Convention AG	renouvellement	17,755
Somme	LE MAZIS	Le Larris de Le Mazis	Convention de gestion	renouvellement	22,635
Somme	THENNES	Les Marais communaux de Thennes	Convention de gestion	renouvellement	66,2224

AG *: Convention d'assistance à la gestion

Zoom sur quelques nouveaux sites

Dans l'Aisne

Dans le département de l'Aisne, les nouvelles contractualisations portent sur environ 160 ha pour 6 nouveaux sites et 3 extensions. Il s'agit pour la majorité de zones humides parfois en contact avec des pelouses sèches et d'un site de landes et pelouses sableuses.

Au sein du **site Natura 2000 « coteaux calcaires du Tardenois et du Valois »**, une convention a été signée avec un propriétaire privé, le locataire de la chasse et la Communauté de communes du canton d'Oulchy-le-Château, collectivité opérateur du site. Ce nouveau partenariat va permettre d'intégrer au réseau des sites gérés de la magnifique vallée de la Muze des pelouses sèches à tendance continentale et une partie du fond de vallée tourbeux situé en contre-bas.

Sur la commune de **Coincy**, suite à une phase d'étude de la répartition du Sonneur à ventre jaune dans le sud de l'Aisne, la commune et l'Office National des Forêts se sont engagés dans un nouveau partenariat avec le Conservatoire pour la gestion des bois communaux. Les principaux objectifs sont la gestion des mares et layons favorables au développement d'une population de Sonneur et d'espèces végétales typiques des végétations humides acidoclines, comme la très rare Scutellaire naine ou la Calypogée piquante, bryophyte qui se développe sur les placages argileux inondés en hiver.

Sur la commune de **Parcy-et-Tigny**, située à une dizaine de kilomètres au sud de Soissons, se développe sur une butte sableuse de la marge nord des horizons géologiques du Bartonien un ensemble de milieux à très forts enjeux. Ici se côtoient landes sèches à callune, pelouses mobiles sur sable à Corynéphore blanchâtre et Spargoute printanière, jachère sur sable à Véronique précoce et Véronique à trois lobes et végétations lichéniques et bryophytiques des blocs de grès héliophiles. Une convention avec le GFA propriétaire du site a été signée pour assurer la préservation de ce patrimoine naturel typique du Tardenois.

Le **Marais de Beurieux**, situé sur la Communauté de communes du Chemin des Dames, est typique. On y trouve tout un cortège d'espèces des marais alcalins de pied de cuesta du tertiaire parisien avec pour n'en citer que certaines d'entre elles, la Gentiane des marais, l'Epipactis des marais, le Saule rampant, le Choin noirâtre, le Gaillet boréal, l'Orchis négligé et pour la faune le Vertigo de Des Moulins. Sur les marges plus hautes et sableuses s'épanouissent la Saxifrage granulé et l'Œillet velu. Une convention de partenariat avec le propriétaire et les exploitants agricoles a été signée pour mettre en œuvre des actions de préservation et de restauration de ces milieux exceptionnels.

En **vallée d'Ardon à Presles-et-Thierry**, juste au sud de Laon, la commune a signé une convention pour la gestion d'un marais communal qui ne fait plus l'objet de valorisation depuis une tentative de drainage et de plantation de peupliers réalisée dans les années 50 et qui s'est montrée infructueuse sur ces sols tourbeux gorgés d'eau une large partie de l'année. Une importante roselière à Cladion marisque y subsiste aujourd'hui au sein de laquelle a trouvé refuge une belle population de Peucedan des marais. On retrouve également sur les marges des mégaphorbiaie à Reine des Prés et Laiteron des marais et un jeune individu de Vipère péliade y a été observé.

La commune de **Sissonne**, le CPIE des Pays de l'Aisne et le Conservatoire ont également signé une convention de partenariat pour adapter la gestion et valoriser auprès des populations locales un ensemble communal composé d'étangs, de zones humides et de pelouses sur sable situé sur la tête de bassin des marais de la Souche.

Enfin, on pourra noter également la signature d'une nouvelle convention de partenariat avec le **Domaine de pêche de Coyolles** situé en amont de la vallée de l'Automne.

Les renouvellements avec extension de sites ont concerné les communes de Pommiers pour la préservation de pelouses et bois calcicoles dans le Soissonnais et celle d'Etampes sur-Marne pour la gestion de la zones humides de la Conge, et de nombreux partenariats sur d'autres sites à très forts enjeux avec les communes de Chevregny, de Parfondru, de Cessières-Suzy, Pierrepont, Royaucourt-et-Chailvet et Montbavin ont été renouvelés et renforcés.



Le Cuivré fuligineux est présent au Marais de Beurieux



Coteaux et marais de la vallée de la Muze



Lichens (Ombilique pustuleux) des grès du Tardenois

Dans l'Oise

Dans le département de l'Oise, les nouvelles contractualisations portent sur plus de 350 hectares et concernent une dizaine de sites, des pelouses et des prairies calcicoles, un peu de landes, mais aussi des étangs et des prairies humides, et surtout des marais.

Dans **les Marais de Sacy**, une convention a été signée avec le département de l'Oise pour la gestion des propriétés départementales d'une surface de 242 hectares. Il s'agit du site de marais tourbeux le mieux conservé de tout le département de l'Oise. Les cortèges d'espèces de plantes, de papillons de nuit, de mollusques, d'araignées, d'algues calcaires et de champignons y sont particulièrement complets au point qu'ils peuvent d'une certaine manière servir d'étalons au reste des marais et zones humides, du département.

En **vallée de la Nonette**, le Parc Naturel Régional Oise-Pays de France, le Conservatoire et la Commune de Courteuil ont signé une convention de partenariat pour la préservation des zones humides à Agrion de Mercure situées entre Chantilly et Senlis, et notamment le Marais d'Avilly-Saint-Léonard, propriété du PNR.

En **vallée de la Brèche**, le Conservatoire, le Syndicat Mixte du Bassin versant de la vallée de la Brèche, et la commune de Breuil-le-sec ont signé une convention pour la gestion des marais communaux. La commune de Breuil-le-vert, propriétaire de terrains limitrophes pourrait s'associer à cette démarche très prochainement. La présence de taillis tourbeux sur tremblants à Fougère des marais et Peucedan des marais a convaincu le Conservatoire d'une intervention rapide.

En **vallée du Thérain**, la société propriétaire des lieux, l'ACSO (Agglomération Creil Sud Oise), les communes de Montataire et de Saint-Vaast-les-Mello, la Fédération Française d'Escalade et le Conservatoire ont signé une convention pour la préservation et la valorisation des « Glachoirs », un des sites naturels et géologiques majeurs de l'Oise. Orchidées sauvages, reptiles et libellules ont réinvesti un ancien site d'exploitation des calcaires du Lutétien, heureusement non remblayé, laissant apparaître les anciennes couches géologiques déposées il y a plusieurs millions d'année au fond de mers tropicales riches en plantes et animaux. C'est un monument naturel aussi pittoresque que riche en espèces.

En **vallée de l'Automne**, deux conventions ont été signées : la première avec l'association Roches et carrières pour la préservation des chauve-souris de la cavité d'Emeville, la seconde avec les propriétaires de l'Abbaye du lieu restauré et de la Grande aux monts, un des sites historiques et naturels les plus remarquables de la Vallée de l'Automne. Pelouses, landes, cavités à chauve-souris et marais se succèdent dans un paysage de fond de vallée marquée par la magnificence des monuments gothiques.

Dans le **Vexin**, une convention a été signée avec le propriétaire de la pelouse de Flavacourt, riche en populations nombreuses de papillons de jours et en possible connexion écologiques avec les autres pelouses de la vallée de l'Epte,

Enfin la **signature de plusieurs baux emphytéotiques administratifs** de 20, 50 et 99 ans ont permis l'extension, le renforcement et le développement de la contractualisation avec des communes souhaitant protéger leur patrimoine : à Monchy-Humières pour la préservation de la Phalène sagittée, unique population connue de la vallée de l'Aronde, à Saint-Vaast de Longmont, pour la préservation des bois et pelouses de la vallée de l'Automne, à Montlévêque, pour la préservation des dernières roselières de la vallée de la Nonette, et à Lannoy-Cuillère pour la préservation des pelouses à Parnassie des marais et Vipère péliade.

Extensions et nouvelles contractualisations viennent ainsi compléter le réseau des sites préservés dans le département de l'Oise, en étendant la présence du Conservatoire et la mise en œuvre de la politique ENS du département sur 5 communes supplémentaires. Plus globalement, c'est aussi la forte volonté des communes, des EPCI et du Département de préserver leur patrimoine qui a décidé le Conservatoire d'intervenir sur ces projets.



La tour d'observation installée sur les propriétés départementales des Marais de Sacy offre une vue imprenable sur le site



Signature officielle de la convention pour la gestion des propriétés départementales des Marais de Sacy



Les Glachoirs à Saint-Vaast-les-Mello

Dans la Somme

L'année 2019 a vu la concrétisation des démarches engagées ces dernières années auprès de la Ville d'Amiens avec la signature d'une convention d'assistance à la gestion du Marais des 3 vaches. Cette contractualisation s'inscrit dans le cadre d'une convention cadre de partenariat engagé en 2015 avec **Amiens métropole** et destinée à développer les actions de préservation des espaces naturels du territoire. Ce marais de 27 ha, au cœur de la Ville, présente des potentialités pour l'avifaune ; de par sa position et sa fréquentation actuelle, son potentiel pédagogique pourrait également être développé.

La mise en œuvre de ce partenariat débutera cette année avec la réalisation du premier plan de gestion du marais. En parallèle, les services de la communauté d'agglomération travaille sur la refonte des aménagements vieillissants présents sur le site.

A noter, la poursuite des acquisitions réalisées par le Département de la Somme d'une part et le Conservatoire du littoral d'autre part sur le territoire de la **Moyenne vallée de la Somme**. Dans le cadre des partenariats existants, le Conservatoire d'espaces naturels est gestionnaire de ces terrains acquis. Ainsi, le site de Tirancourt s'étend de plus de 5 ha avec notamment la présence d'une zone ouverte hébergeant un cortège de flore intéressant (Marisque, Troscart des marais, Grande douve, Samole de Valérand...).

Les secteurs de Long, Longpré, Epagne-Epagnette continuent également à s'étendre.

A noter plus particulièrement, le **marais d'Eaucourt-sur-Somme** qui faisait l'objet d'une assistance à la gestion par le Conservatoire d'espaces naturels et qui vient d'être acheté par le Conservatoire du littoral. Ce marais présente un intérêt élevé que ce soit en terme d'habitats naturels, de faune (nidification de la Bécassine des marais et du Vanneau huppé, présence du Conocéphale des roseaux, du Criquet ensanglanté, du Vertigo de Des Moulins...) ou de flore (présence du Pissenlit des marais, de l'Ache rampante, Baldellie fausse-renoncule, Blysmes comprimés, Mouron délicat, Potamot coloré...). C'est maintenant une véritable gestion intégrée qui va pouvoir être développée.

Parmi les renouvellements de partenariats, à noter la pérennisation de notre intervention sur le **larris de Grattepanche** via la signature d'un bail de 99 ans qui vient prendre la suite d'un bail de 20 ans, preuve, s'il en est, de la confiance de la commune envers le Conservatoire. Les marais de Thennes et Berteaucourt-les-Thennes d'une part et le larris du Mazis d'autre part sont aussi concernés par ces renouvellements.

Acquisition d'une parcelle grâce au financement participatif

Egalement, une opération de financement participatif (la deuxième pour le Conservatoire de Picardie), a permis d'acquérir une parcelle de larris sur la commune d'**Inval-Boiron**. 73 donateurs ont participé à ce projet, ce qui nous a permis de récolter un montant de 5 185 euros.

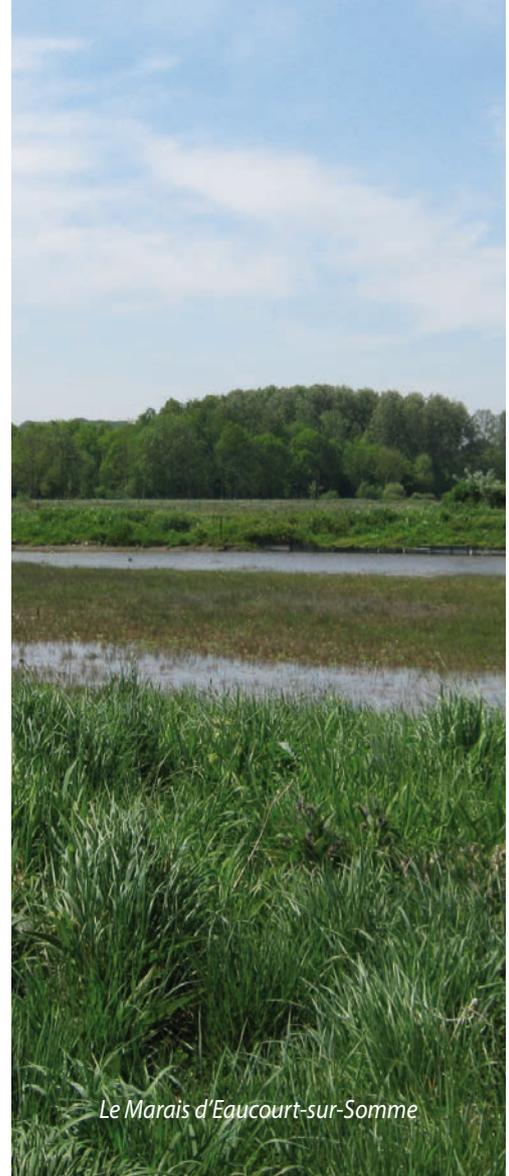
Cette parcelle est stratégique car enclavée entre deux parcelles communales déjà gérées par le Conservatoire via un bail emphytéotique avec la commune. La maîtrise de cette parcelle permettra donc d'envisager la gestion du site de façon plus cohérente et notamment la conduite du pâturage qui pourra être menée globalement, sur toute l'entité de larris. Des actions de lutte contre l'embroussaillage seront mises en place sur cette parcelle et permettront de développer son potentiel d'accueil pour le Damier de la succise, espèce de papillon, rare et en danger de disparition en Picardie, protégé en France et en Europe.



L'Ache rampante



La parcelle d'Inval-Boiron acquise grâce au financement participatif



Le Marais d'Eaucourt-sur-Somme



L'Echasse blanche nidifie à proximité du site d'Eaucourt-sur-Somme



Le Damier de la Succise

Les coteaux du Chemin des Dames à l'honneur

Signature d'une convention pour la gestion de la RNR des coteaux du Chemin des Dames



Signature de la convention de cogestion

Une convention pour la gestion de la Réserve naturelle régionale des coteaux du Chemin des Dames a été signée le 28 septembre 2019 à Oeuilly dans l'Aisne, entre la Région Hauts-de-France, la Communauté de communes du Chemin des Dames, le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie et la Fédération départementale des chasseurs de l'Aisne.

La signature de cette convention marque une étape importante depuis la création de cette réserve le 23 novembre 2015 dans le but de labelliser et préserver un patrimoine naturel, géologique, paysager et historique remarquable.

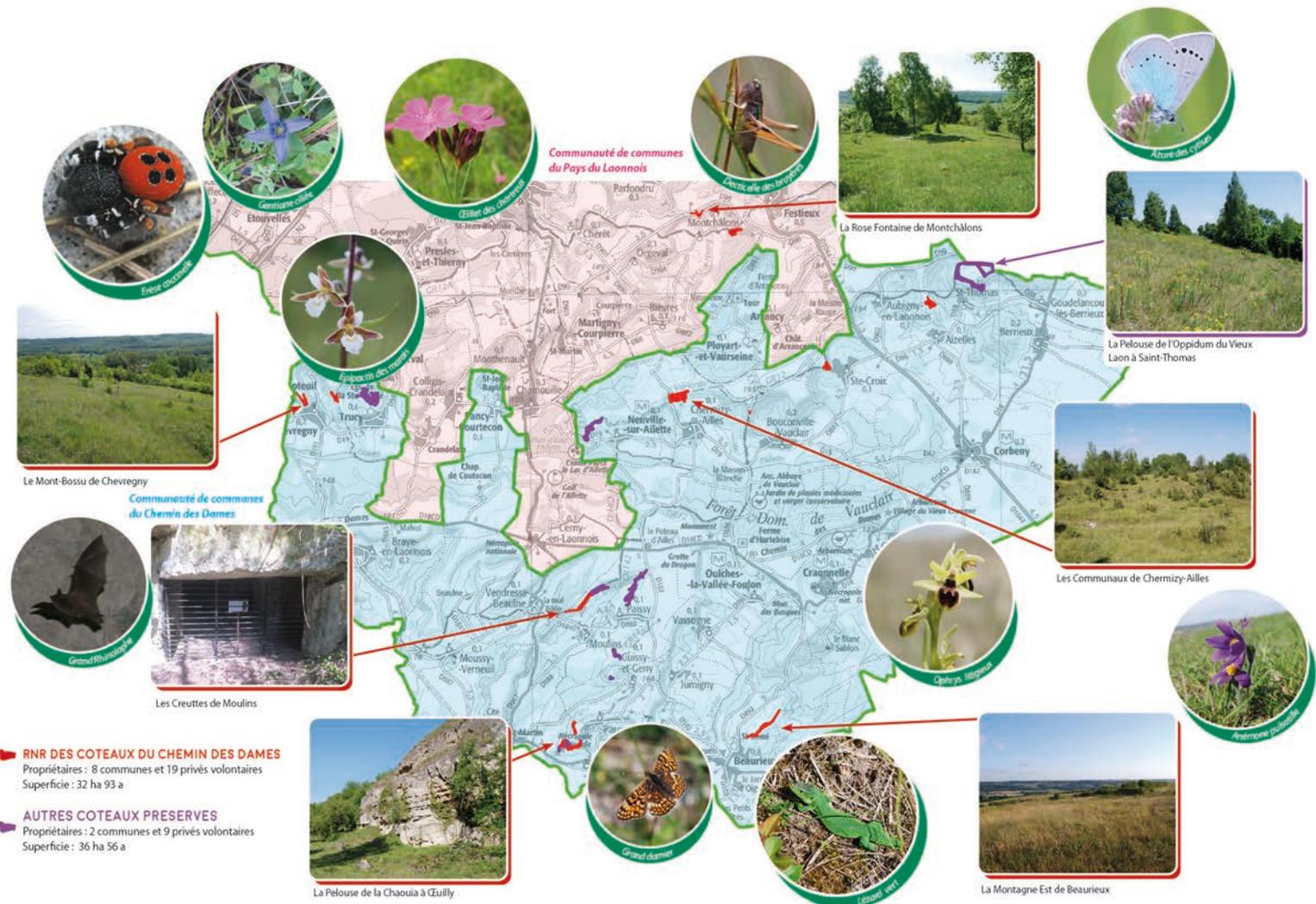
Savart : la première lettre d'informations des coteaux du Chemin des Dames

Afin de faire connaître et valoriser les coteaux calcaires du Chemin des Dames et de suivre les différentes actions mises en œuvre en faveur de leur préservation, une lettre d'informations à destination de l'ensemble des habitants et acteurs du territoire a été conçue et sera publiée annuellement.

Le premier numéro s'attache à présenter, de façon synthétique, la faune, la flore, le patrimoine géologique, historique et les grandes étapes de la connaissance et de la préservation des coteaux du Chemin des Dames. Dans cette lettre d'informations, un paragraphe explique la nécessité d'intervenir sur ces milieux et présente les objectifs relatifs à la conservation du patrimoine naturel. Ces derniers sont issus du premier plan de gestion des coteaux du Chemin des Dames, définis pour 5 ans sur la période 2019-2023.



Le 1^{er} numéro de la lettre Savart est paru en décembre 2019



Les coteaux du Chemins des Dames

Convention de partenariat avec MSV France SAS et le Ministère des armées

Ce 4 juillet 2019, Jonathan PALMER, président de Motor Sport Vision France SAS, le général de corps d'armée Gilles LILLO, gouverneur militaire de Metz et Christophe LEPINE se sont retrouvés au CENZUB (Centre d'entraînement en zone urbaine) à Sissonne pour signer une convention de partenariat pour la mise en œuvre sur le camp de mesures compensatoires relatives à la création d'un autodrome sur l'ancienne base militaire de LAON-COUVRON (Aisne). La création de cet autodrome s'inscrit dans le cadre d'un contrat de revitalisation de site de défense (CRSD) suite à la cession de l'activité militaire sur la base de Couvron.

Ce partenariat va ainsi permettre de mettre en œuvre des actions de restauration de pelouses et prairies calcicoles sur 132 ha du camp de Sissonne en complément des actions de compensation et de gestion différenciée prévues sur la base de Couvron sur environ 200 ha. Cette convention pour la mise en œuvre de mesures compensatoires sur un terrain militaire en activité est une première pour le ministère des armées. Elle vient en complément des actions menées sur le camp depuis 2005 dans le cadre d'un partenariat entre le Conservatoire et le CENZUB. Les premières actions de restauration ont débuté cet hiver 2019/2020.



Signature de la convention de partenariat



Partenariat avec la SAFER

La SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural) est un organisme structuré en société anonyme, créé dans les années 1960 et dont le premier objectif était d'intervenir sur la gestion du foncier agricole afin d'en orienter le flux en faveur du monde agricole. Depuis, ses compétences se sont élargies et la loi d'avenir pour l'agriculture de 2014 a clarifié ses missions d'intérêt général dans un objectif « d'œuvrer prioritairement à la protection des espaces agricoles, naturels et forestiers ».

Constituées en organisation régionale, les SAFER sont agréées par les ministères de l'agriculture et de l'économie et des finances. Le Conservatoire avait travaillé de longue date avec la SAFER Picardie, notamment au début des années 2000 lors de plusieurs programmes LIFE ayant permis l'acquisition d'importantes surfaces en moyenne vallée de l'Oise. La fusion des régions a entraîné la création de la SAFER Hauts-de-France. Dans ce cadre, le Conservatoire s'est porté candidat comme représentant des associations de protection de l'environnement au Conseil d'administration, dont il est devenu membre en juin 2017. En 2018 il a intégré les comités techniques départementaux chargés de donner un avis au Conseil d'administration sur les acquisitions et rétrocessions effectuées par la SAFER. En 2019, il était temps de renouveler et mettre au goût du jour une convention de partenariat qui a désormais pour objet de définir les modalités d'un dispositif de veille et d'intervention foncière dans le cadre de leurs missions respectives. Elle permet au Conservatoire d'être en veille sur les mouvements fonciers en zone rurale et ainsi plus proactif et réactif sur des projets d'acquisition.

La première concrétisation de cette convention s'est faite dès l'été 2019. Le Conservatoire ayant eu connaissance de la vente d'une parcelle sur le coteau de Chipilly, il a sollicité la SAFER pour la réalisation d'une préemption environnementale au bénéfice de la commune. En effet, la parcelle concernée est attenante à des parcelles communales gérées par le Conservatoire depuis 2012 qui présentent des enjeux élevés en termes d'habitats, de flore et de faune. La maîtrise de cette parcelle nous permettra de mener une gestion écologique cohérente et globale sur toute l'entité de larris via notamment la mise en œuvre de pâturage.

Comme le prévoit la procédure, le projet de préemption environnementale a été soumis à la DREAL qui l'a validé. Un premier avis du Comité technique départemental Somme de la SAFER a été sollicité permettant à celle-ci d'acquérir le bien. La démarche a ensuite consisté à lancer un appel à candidature auquel la commune a répondu. Ce n'est qu'après l'avis positif du Comité technique sur cette candidature que la SAFER a pu rétrocéder la parcelle à la commune qui va pouvoir maintenant engager sa gestion écologique dans le cadre d'un partenariat avec le Conservatoire.



La Montagne de Chipilly

Quelques chiffres :

Site de Chipilly avant achat de la parcelle :

10,9 ha (appartenant à la commune et à un propriétaire privé)

0,5 ha (parcelle achetée récemment par la Commune via la SAFER)

Les enjeux :

231 espèces de flore recensées, dont **22** d'intérêt patrimonial

226 espèces de faune recensées, dont **36** d'intérêt patrimonial, notamment la Vipère péliade espèce en danger de disparition et bénéficiant d'un plan régional d'action.



Quelques chiffres :

12 plans de gestion finalisés
(dont **3** multisites)

Gérer

Le patrimoine naturel des Hauts-de-France est pour beaucoup l'héritage de modes d'exploitation des ressources naturelles par différentes activités humaines (pastoralisme, activité de tourbage...), qui ont connu plus ou moins récemment des évolutions défavorables au maintien de certains éléments de biodiversité et qui pour certaines ont disparu. La conservation

et la restauration du patrimoine naturel picard nécessite donc dans de nombreux cas et dans le contexte socio-économique actuel, une gestion anthropique active et adaptée des milieux naturels pour maintenir le patrimoine existant mais aussi pour le restaurer. Bien souvent, il s'agit d'ailleurs de rétablir des processus naturels comme le pâturage, forcément réduit par la disparition des grands herbivores sauvages (chevaux, bisons, élans...). Cela n'empêche pas de laisser par ailleurs de grandes surfaces en évolution libre, sans intervention, afin de favoriser le vieillissement de certains écosystèmes, notamment forestiers.

Liste des plans de gestion finalisés en 2019 :

Dept	Nom du plan de gestion	Communes	Période	Milieux dominants	Surface (en ha)
Aisne	Les Marais d'Ardon	LAON LAVAL-EN-LAONNOIS PARFONDRU PRESLES-ET-THIERN ROYAUCOURT-ET-CHAILVET URCEL VAUCELLES-ET-BEFFE-COURT VESLUD	2019-2028	Marais tourbeux et prairies humides	253,96
Aisne	Viry-Nouereuil	VIRY-NOUREUIL	2018-2027	Prairies humides	9,78
Aisne	Les pelouses de l'Epine	VIVIERES	2019-2028	Pelouses calcicoles	20,95
Oise	Les Communaux	SAINT-PAUL	2018-2022	Prairies humides	22,72
Somme	L'Espace Naturel Sensible des étangs de Cléry-sur-Somme	CLERY-SUR-SOMME	2018-2027	Marais tourbeux	38,61
Somme	Le marais de l'Eauette, de la Chasse Fontaine et les Prés sur la Somme	CONDE-FOLIE LONGPRE-LES-CORPS-SAINTS	2018-2027	Marais tourbeux	33,75
Somme	Le larris	GAMACHES	2018-2027	Pelouses calcicoles	6,11
Somme	Les marais communaux	HAILLES	2018-2027	Marais tourbeux	22,66
Somme	La vallée du Chêne	LANCHES-SAINT-HILAIRE	2018-2027	Pelouses calcicoles	5,61
Somme	Les Monts de Caubert et les Riez de Yonval	MAREUIL-CAUBERT ABBEVILLE	2018-2027	Pelouses calcicoles	23,60
Somme	Le Marais Communal	MORCOURT	2018-2027	Marais tourbeux	40,21
Somme	Les Larris de Villers à Bouchon	VILLERS-SOUS-AILLY BOUCHON	2018-2027	Pelouses calcicoles	14,74

La voie verte aménagée pour limiter les nuisances

Sur 20 km entre Ormoy Villers et Mareuil sur Ourcq, la Voie Verte du Valois borde notamment des sites à fort intérêt écologique.

Le Conservatoire, en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays du Valois et les propriétaires concernés, communes ou privés, a procédé à l'aménagement d'un tronçon sur Ormoy Villers pour limiter la fréquentation par le public des parcelles jouxtant la Voie Verte.

Pour ce faire, un système de lisse a été installé sur 1 200 m et une haie vive, constituée principalement d'aubépines, de genêts et d'églantiers, a été plantée grâce à l'aide précieuse des bénévoles courant novembre.

Un ensemble de panneaux sera également mis en place à différents points du cheminement de façon à présenter au public la richesse écologique du lieu et pourquoi il est indispensable, pour la tranquillité de tous, de rester sur la voie.



La Voie verte du Valois

Des chevaux dans la lande

Un second chantier d'abattage, avec débardage des produits à l'aide de chevaux de trait, a été conduit sur le site de Rouville du 4 au 7 novembre dernier.

Cette fois se sont Boulon et Fara qui étaient à la manœuvre pour sortir les produits de coupe, essentiellement des bouleaux et quelques pins.

Sur les 3 ha de lande, propriété de Monsieur Lecaillier, l'objectif du chantier consistait à rendre à ce secteur bien préservé, son caractère ouvert, propice à l'installation de l'engoulevant.

Le Conservatoire intervient sur le site des landes de Rouville depuis 2014, via une convention de 7 ans (renouvelable par tacite reconduction) avec Messieurs Pelpel et Lecaillier, et plusieurs opérations de gestion ont déjà été réalisées, soit en régie avec l'aide des bénévoles du Valois, par exemple les deux tests de régénération de la Callune fausse Bruyère, la fauche d'une pelouse à Violette des Chiens ou l'installation des différents aménagements bois, soit par des prestataires extérieurs, comme le lycée forestier de Bavay, qui est notamment intervenu pour réaliser la coupe de pins autour de la station de Bruyère cendrée.



Opération de débardage à Rouville

Des travaux au Marais du Pendé

Le plan de gestion du Marais du Pendé pour la période 2016-2025 a pour objectifs le maintien et la restauration des milieux aquatiques, de roselières fonctionnelles et d'un complexe de milieux herbacés tourbeux, ainsi que la conservation de boisements humides. Le but étant bien sûr de mettre en place une gestion intégrée du site afin de concilier la préservation du patrimoine naturel avec les différents usages.

Pour ce faire, il prévoit d'associer au pâturage mené sur certains secteurs, des opérations de fauche et de coupe des fourrés dans les roselières, ainsi que des travaux de débroussaillage sur les milieux herbacés non pâturés. Ces opérations étant récurrentes et sur des surfaces importantes, un programme précis a été dressé afin de garantir la rotation souhaitée pour les fauches.

Ainsi, cette année, près de 4 ha de roselière ont été fauchés aux Grands Viviers et Petits Viviers. Une machine adaptée sur chenilles a été utilisée, associant un broyeur qui évacue directement la végétation coupée dans une trémie. Elle permet de broyer et exporter la végétation en un seul passage, avec un impact minimal sur le sol, malgré des niveaux d'eau particulièrement importants (fauche hivernale). Sur les mêmes secteurs, près d'1ha de fourrés de saules ont été coupés, afin d'étendre encore la surface de roselière. Enfin, plus de 6000 m² de roselière à Gesse des marais, mégaphorbiaies et prairies tourbeuses, exclues du pâturage, ont été débroussaillées.

Chaque année, de nouveaux secteurs seront traités de la même manière. Parallèlement à ces travaux de gestion « courante », des travaux de restauration de plus grande ampleur sont à l'étude. Ils auront pour but de restaurer une roselière inondée et fonctionnelle sur près de 10 ha, afin de palier la dynamique actuelle d'assèchement et d'atterrissement de la plupart des végétations de roselières des Grands et Petits Viviers (roselières minéralisées à Phragmite commun). A suivre !



Un an après la fauche, vue sur la roselière des grands Viviers au Pendé

La restauration de milieux humides dans les boisements de plateau du sud de l'Aisne

Dans le sud du département de l'Aisne, le Conservatoire est gestionnaire de deux sites de boisements, propriétés des communes de Reuilly-Sauvigny et de Barzy-sur-Marne. Leur particularité est de se situer au sommet des plateaux d'argile à meulières, au-dessus des vignes de l'AOC Champagne.

Ces plateaux accueillent des milieux naturels particuliers et notamment des zones humides qu'on ne penserait pas chercher en ces lieux. Le sol est rendu imperméable par la présence de couches de limons et argiles extrêmement tassés nommés frangipan. L'exploitation de la pierre à meulière au cours des 17^{ème}-19^{ème} siècles a engendré la création de multitudes de mares et dépressions. Les boisements sont typiquement de la chênaie à molinie, avec très peu de potentiel sylvicole. L'altitude modeste, mais tout de même à la côte 220-230 m, la position quasi-sommitale des boisements et l'absence de zones agricoles en amont, créent des conditions d'alimentation en eau unique (uniquement atmosphérique).

Depuis quelques années, des travaux de restauration sont menés sur les deux sites afin de restaurer plusieurs habitats exceptionnels et originaux pour les Hauts-de-France : les mares à Nitelle et Utriculaire citrine, dont l'une est habitée par le Triton crêté ; les micro-tourbières à Sphaigne rouge en radeau sur les mares les plus oligotrophes ; les clairières de prairies à molinie peuplées par le papillon Hespérie du brome ; la lande à Callune fausse-bruyère ; les dépressions acidiphiles inondées en hiver et printemps dans lesquelles le Sonneur à ventre jaune est présent.

Pour cela des chantiers nature de débroussaillage et de fauche sont menés depuis 4 ans avec le lycée agricole de Crézancy et les employés des communes concernées. Ces deux sites sont gérés conjointement entre la commune, l'ONF et le Conservatoire.

Au sein des boisements humides, des espèces remarquables sont aussi présentes comme le Dicrane petit-fouet (*Dicranum flagellare*, une mousse exceptionnelle en Hauts-de-France) sur le bois mort, ainsi que la Sphaigne inondée, le Pouillot siffleur, espèces qui sont prises en compte dans les plans de gestion.



L'une des mares de Reuilly-Sauvigny

Retour à Génonville 7 ans après !

Un premier contrat natura 2000 a permis de déboiser 1,53 ha de marais alcalin à Moreuil en 2009 et d'entretenir des surfaces encore en roselière pour près de 0,5 ha. Après les dernières coupes de rejets ligneux en 2012, et un espoir déçu de lancer un nouveau contrat, le Conservatoire a pris en charge une première tranche de travaux d'entretien en 2019 pour 1,1 ha de coupe de rejet et l'EPTB AMEVA a recherché un autre financement dans le cadre du Plan Somme 2015-2020, celui-ci laissant la commune Maître d'ouvrage.

Ce programme a également permis de déboiser deux nouveaux secteurs pour une surface de 3500 m². Le coût total des opérations s'élève à 45 569,54 €.

Pratiquement, les rémanents, retirés du marais à l'aide d'un câble treuillé et par barque, ont été broyés hormis le bois valorisable en bois de chauffage, qui a été entassé à l'entrée du marais et mis à disposition.

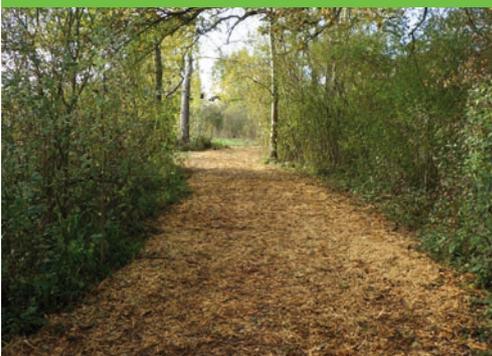
En raison des volumes importants, une partie du broyat a été étalé sur le sentier de visite du marais et deux zones de stockage ont été créées ou restaurées. Une équipe de 4 à 6 personnes dans le cadre d'un atelier chantier d'insertion a réalisé ces travaux durant 2 mois et demi. Chapeau les gars et les filles !

Une cure de jeunesse pour le marais où le marisque et le roseau vont poursuivre leur progression.

De l'avis de notre Conservateur bénévole local « c'est chouette ! »



Au Marais de génonville, les rejets de cette zone de roselière ont été coupés



Les copeaux de bois ont été étalés sur le sentier

Base militaire de Creil : on a gagné une bataille...mais pas la guerre

Dans le cadre de l'entente cordiale, que l'on appellera ici « convention de partenariat », signée en 2018 entre le Conservatoire et le Ministère des Armées pour la gestion écologique de la base aérienne 110 de Creil, un bataillon de chèvres a été réquisitionné par les autorités pour une mission de la plus haute importance. L'ennemi s'appelle *Reynoutria japonica*...la Renouée du Japon, une kamikaze sûrement. Six jeunes recrues du régiment « Caprin » du Conservatoire, arrivées dès le mois de juin sur base ont reçu un peu plus tard le renfort de 6 autres compagnons à sabots dans cette guerre féroce. Ce champ de bataille de 3000 m², entourés de grilles infranchissables pour nos bleues, a été le théâtre d'un affrontement sans pitié, duquel elles sont ressorties victorieuses.

Après de longues semaines de conflits, nos braves soldats, maintenant aguerris, ont pu se détendre et passer l'été dans un autre enclos plus accueillant et plus appétant, l'ennemi était vaincu...pour le moment. La quille est arrivée le 25 juillet après de bons et loyaux services.

Cette bataille fait partie d'un plan stratégique plus large, un plan de gestion, que le Conservatoire a rédigé en 2019. Toutes les actions de ce plan de gestion n'ont qu'un objectif : gagner la guerre de la biodiversité contre toutes les menaces extérieures ! Une coalition entre tous est primordiale pour enfin restaurer une paix durable dans les écosystèmes.

Le retour des moutons à Fignières, une nouvelle page de son histoire

Géré depuis 2002 avec le soutien de la commune, le Larris reste menacé par l'embroussaillage. Les chantiers nature ne suffisent plus à entretenir le site. Récemment, la recherche d'un éleveur local volontaire pour mettre un petit troupeau de brebis sur le site est restée infructueuse. C'est en 2019, que le Conservatoire redécouvre une association « les Bergères de l'Aisne » spécialisée dans l'éco-pâturage. Elle s'engage à mettre à disposition du gestionnaire une bergère ou un berger et son troupeau pour une durée de pâturage convenue par avance. Il s'agit d'une prestation de pâturage où le gardiennage et l'alimentation en eau sont à la charge de l'intervenant. Avec cette formule, le Conservatoire délègue totalement le pâturage dont il s'assure simplement, qu'il répond bien aux objectifs de préservation du plan de gestion. De plus, point très important, il n'est plus utile de poser des clôtures, fixes ou électriques.

A Fignières, c'est un vrai test car la petite population de Mercure, un papillon diurne des pelouses calcicoles très rare en Picardie, est très sensible au pâturage. Quelques années de calage seront nécessaires pour adapter correctement l'outil à l'enjeu de préservation de la population de Mercure.

Sur la commune la municipalité et les riverains sont intéressés par la démarche et ont été curieux et ravis de découvrir les 25 premières brebis sur le larris du Brûlé.

Et comment la bergère garde ses moutons ? Et bien avec ses chiens de berger éduqués pour cela. Avec eux, le troupeau est en sécurité et il est tout-à-fait déconseillé de s'interposer entre ces chiens et leur troupeau !

Mené en juin, le test s'est avéré concluant et chacune et chacun sont prêts à reconduire l'expérience en 2020.



Nos soldats en formation tactique



Les moutons sont gardés par un Patou



Quelques chiffres du chantier des équipes techniques réunies :

A Any-Martin-Rieux :

pose de **200** ml de clôture bovine
4 000 m² réouverts
par débroussaillage

A Anor :

47 ml de gestion de rypisylve (déboisement et gestion des rémanents)

A Versigny :

3 300 m² de déboisement

Un chantier commun pour les équipes des deux Conservatoires

Afin de mieux comprendre les méthodes de travail de chaque versant, les deux équipes techniques se sont retrouvées pendant deux jours afin de réaliser des travaux et partager. Ce rassemblement fait suite à des réunions qui ont permis d'exposer les fonctionnements internes des deux parties pour en tirer une vision Hauts-de-France.

Ces journées d'actions ont permis de découvrir des techniques de travail différentes, du matériel, des sites... Les deux équipes (22 personnes) se sont tout d'abord retrouvées sur deux sites : l'un versant Nord (l'étang de la Galoperie à Anor) et l'autre, sur la Réserve naturelle régionale des Prairies humides de la ferme du Moulin Fontaine pour le versant Sud. Après s'être réparti et mélangé, l'ensemble du personnel a pu réaliser différentes actions de déboisement, débroussaillage et une pose de clôture.

Le deuxième jour, l'ensemble des salariés a réalisé deux secteurs de déboisement sur la Réserve naturelle nationale des Landes de Versigny. Pour finir la journée, l'équipe site de la réserve a présenté 20 années de gestion : déboisement, étrépage, pâturage, chantier nature...

Un exemple original de partenariat entre Conservatoire, communes et structure GEMA à Sacy et Monchy-Humières

Cela fait déjà quelques années que le Syndicat Mixte des Marais de Sacy expérimente le pâturage des marais par des buffles d'eau en mettant à dispositions des communes et des propriétaires une troupe de quelques individus. Le Conservatoire était associé au suivi des résultats obtenus, au travers d'une prestation d'étude pour le compte du syndicat dans le cadre de l'animation du site Natura 2000.

Au premier janvier 2019, le Syndicat Mixte Oise-Aronde (SMOA) est devenu la structure GEMA (structure chargée de la coordination de la Gestion des Milieux Aquatiques) de cette portion de territoire des Hauts-de-France, en intégrant du même coup non seulement le personnel du Syndicat Mixte des Marais de Sacy, mais aussi le cheptel de Buffles d'eau. La nouvelle équipe a alors proposé au Conservatoire de mettre ses animaux à la disposition de nouveaux sites, en dehors des Marais de Sacy, en l'occurrence aux Marais de Monchy-Humière.

Le test s'est très bien passé et les résultats semblent très satisfaisant, ce qui devrait inciter l'ensemble des acteurs à généraliser la démarche dans les années qui viennent. Le SMOA et le Conservatoire ont par ailleurs identifié ensemble les différents terrains communaux qui mériteraient de premiers diagnostics, voire de premiers plans de gestion et interventions.

Et pourquoi pas des Buffles d'eau tout le long de la Vallée de l'Aronde et au bord de l'Oise ? Pourquoi pas, en effet, mais cela nécessite diagnostic et organisation préalables, car tous les milieux et tous les sites ne peuvent accueillir de tels animaux et il est même probable que le pâturage sur ces sites ne soit pas nécessaire chaque année.

Ainsi se dessine peut-être pour les années à venir une rotation de pâturage des buffles d'eau à l'échelle du territoire de l'Oise Aronde. Le Syndicat Mixte des Marais de Sacy aura alors été un sacré précurseur du développement de l'activité de l'écopâturage dans ces vallées, et le SMOA, son grand prolongement, pour la plus grande satisfaction des communes, du Conservatoire, et des espèces animales et végétales à préserver.



La gestion porte ses fruits à Saint-Pierre-ès-Champs

*Le Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*) a de nouveau été observé en 2019 sur 2 coteaux de la Réserve naturelle régionale des Larris et Tourbières de Saint-Pierre-ès-Champs, soit 21 ans après le dernier contact !*

La gestion mise en place (débroussaillage des ligneux, pâturage ovin et fauche exportatrice en rotation...) a permis de maintenir mais aussi de restaurer des habitats favorables au redéploiement de l'espèce. Ainsi, le réseau de coteaux de ce secteur, qu'ils soient picards ou hauts-normands, semble donc être encore fonctionnel pour permettre le déplacement de ces papillons comme en atteste aussi la colonisation récente des larris de la réserve par la Mélitée des scabieuses (*Mellicta parthenoides*) a priori par des populations normandes car pour la Picardie, il s'agirait de la seule station actuellement connue.

Dans le cadre du renouvellement du plan de gestion de la réserve, des inventaires de la faune, de la flore et des habitats ont donc été entrepris cette année. Ceux-ci se sont en partie focalisés sur la réactualisation de données anciennes d'espèces remarquables et permettent d'affiner et de réorienter si besoin la gestion écologique du site. Ainsi, le Procris de l'Helianthème (*Adscita geyrion*) a été retrouvé (dernière donnée 2012).

20 ans aussi que le Bruant zizi (*Emberiza circlus*) n'avait pas été contacté sur la colline Sainte-Hélène en période de nidification. Un mâle chanteur s'est cantonné sur une haie du versant Nord, volontairement maintenue pour la nidification des oiseaux comme le Tarier pâtre (*Saxicola rubicola*) et une protection d'une partie du coteau des vents dominants pour l'entomofaune.

Concernant la flore, la Gesse de Nissolle (*Lathyrus nissolia*) qui n'avait pas été observée sous le verger conservatoire depuis 2007 a été retrouvée. Les fauches exportatrices sous le verger ont permis de maintenir l'espèce. La Mâche dentée (*Valerianella dentata*), espèce vulnérable en Picardie, a de nouveau été observée au pied de la colline Sainte-Hélène. Sa dernière observation datait de 2013 (espèce découverte en 2012). La mise à nu de certains secteurs de pelouses par les travaux de débroussaillage et le pâturage des moutons permettent le maintien de cette espèce messicole sur le site.

Gestion conservatoire et retour d'espèces dans les marais de la Souche

Constituant l'une des plus vastes tourbières basses alcaline du nord de la France, les marais de la Souche ont et continuent de susciter l'intérêt de nombreux naturalistes. Ainsi, de nombreuses espèces rares y ont été mentionnées. Toutefois, parmi cette liste, certaines n'ont pas fait l'objet d'observations depuis des dizaines voire des centaines d'années.

C'est notamment le cas du Millepertuis des marais, de la Parnassie des marais et du Liparis de Loesel. La disparition de certaines d'entre elles est à mettre en relation directe avec l'arrêt de certaines pratiques, telles que l'exploitation de la tourbe et le pastoralisme (pâturage et fauche). Pour inverser cette tendance et maintenir ce patrimoine exceptionnel, le Conservatoire œuvre depuis de nombreuses années à la restauration et la gestion de presque 300 ha de ce marais. Dans ce cadre, des travaux de déboisement et d'essouchage ont été engagés dans les années 2000 afin de restaurer des habitats tourbeux sur la commune de Liesse-Notre-Dame. Par la suite, des entretiens par fauche exportatrice ont permis de maintenir les milieux ouverts, permettant à la faune et la flore typique de ces habitats de se développer. Ainsi, au fil des années, des espèces telles que le Trèfle d'eau, la Laïche filiforme et la Linaigrette à feuilles étroites ont vu leurs effectifs grandir.

Dans le cadre de l'évaluation du plan de gestion des marais de la Souche engagée en 2019, le suivi spécifique de ces zones restaurées a permis de redécouvrir le Liparis de Loesel pour l'Aisne après presque cent ans sans observation pour le département. Ainsi qu'une espèce d'araignée, *Dolomedes plantarius*, inscrite à la liste rouge mondiale des espèces menacées et encore inconnue de la faune Axonaise.

Ces découvertes et résultats viennent souligner l'intérêt de poursuivre les travaux de restauration et d'entretien sur ce vaste marais dont la richesse n'est plus à démontrer. Ainsi, dans le cadre du projet européen Life «Anthropofens», deux sites ont été retenus pour faire l'objet de travaux spécifiques sur les milieux tourbeux.



Pâturage de moutons sur la Réserve



Fauche exportatrice sur les pentes de la Colline Ste Hélène



Le Liparis de Loesel

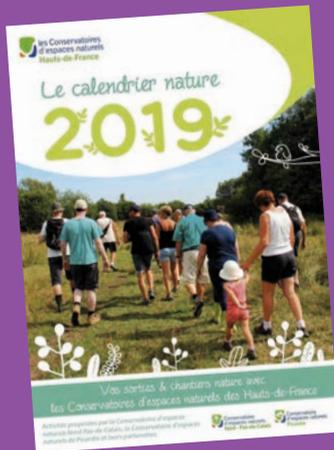
Quelques chiffres :

1 209 adhérents

5 123 h de bénévolat

71 Conservateurs bénévoles

et 250 relais locaux



Le Calendrier nature 2019



Partez à la découverte de la faune et de la flore des vallées alluviales



La Lettre d'infos d'avril 2019 faisait la part belle aux orchidées



Valoriser

Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie préserve le patrimoine naturel régional. Cela passe par une gestion des espaces, mais aussi par la sensibilisation de la population pour favoriser l'implication de tous.

Sa mission de valorisation se décline en plusieurs points :

- la sensibilisation du grand public à la richesse et à la beauté des milieux naturels,
- l'implication de la population locale et des scolaires dans la préservation des sites naturels,
- la sensibilisation des acteurs du territoire aux enjeux de préservation,
- la diffusion des connaissances acquises et la valorisation des données techniques et scientifiques auprès des naturalistes, et leur vulgarisation auprès des non-initiés,
- et enfin, la communication pour renforcer la visibilité du Conservatoire.

Afin de répondre à ces différents objectifs, un calendrier d'activités nature a été édité comme chaque année. En 2019, ce document commun aux Conservatoires d'espaces naturels de Picardie et du Nord-Pas de Calais a été imprimé en 15 000 exemplaires. Pour gagner en efficacité et économiser les frais d'envoi, les bénévoles et salariés du Conservatoire picard ont été mis à contribution pour aider à la diffusion du calendrier dans les relais d'information locale (Offices de tourisme, centres culturels, commerces de proximité...).

En parallèle de cette «diffusion collaborative», l'équipe a également participé à plusieurs bourses aux dépliant touristiques départementales permettant de toucher les professionnels du tourisme dans les territoires.

Cette formule a montré toute son efficacité et sera renouvelée en 2020.

Les activités nature font parler d'elles ...

Les activités nature font l'objet d'une communication spécifique :

- des affiches sont diffusées systématiquement aux mairies et partenaires locaux identifiés,
- chaque activité (sortie, chantier, suivi...) est promue sur le site Internet du Conservatoire, sur la page facebook ainsi que dans la «newsletter agenda» envoyée chaque mois à plus de 2500 contacts,
- la presse reçoit également les annonces afin qu'elle puisse les relayer.

En parallèle, une trentaine d'articles de presse ont été recensés en 2019 suite à la participation de journalistes de la presse locale ou régionale aux activités organisées.

Deux communiqués de presse ont été produits en 2019 pour accompagner et valoriser les grands événements de l'association. L'un concerne le retour du damier de la succise sur la Réserve naturelle de Saint-Pierre-ès-Champs (cf p. 37), l'autre le financement participatif d'Inval-Boiron.

Une 14^{ème} plaquette consacrée aux vallées alluviales

La collection des plaquettes de découverte des espèces engagée en 2012 s'est enrichie d'un 14^{ème} volet sur la thématique de la «faune et de la flore des vallées alluviales sur les sites gérés par les Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France».

Imprimée grâce au soutien de l'Agence de l'eau Seine-Normandie et la Région Hauts-de-France, elle a été éditée en 5000 exemplaires.

La Lettre d'infos prend du volume...

En 2019, le nombre de pages de la Lettre d'infos commune aux deux Conservatoires a été augmenté de 4 pages passant de 16 pages à 20. Cela permet d'ajouter une page d'actualités, une page au dossier et 2 pages d'informations dans la rubrique la Vie des sites. Cette évolution permet de communiquer sur davantage de sujets et d'étoffer le dossier thématique.

La vie associative s'anime ...

1200 adhérents, et bien plus...

Le choix du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, depuis 3 ans, de développer l'assise citoyenne porte ses fruits. De 657 adhérents en 2016, on atteint les 1 209 adhérents en 2020.

Grâce aux adhérents, à leur soutien sans faille, aux collaborateurs qui font connaître l'association, nous devenons de plus en plus connus et reconnus, alors MERCI !

Les rencontres adhérents

Pour la 2nde édition, les Conservatoires d'espaces naturels de Picardie et du Nord Pas-de-Calais ont organisé en 2019 leurs Rencontres adhérents. L'objectif : créer du lien entre et avec les adhérents.

Ouvertes aux adhérents (qui peuvent amener une connaissance avec eux), 6 manifestations originales ont été proposées sur le territoire des Hauts-de-France avec pour maître-mot : la convivialité. Au programme de ces Rencontres millésime 2019 :

- initiation aux inventaires, à la tombée du jour
- sortie «Damier de la succise», papillon rare
- initiation à la botanique et découverte des orchidées
- balade nocturne à la rencontre des chauves-souris et des papillons de nuit
- découverte de la faune et de la flore d'un coteau calcaire
- immersion dans un site de landes, suivie d'un concert (cf ci-dessous)

Les rencontres adhérents

Des activités originales et exclusives !

En 2019, les Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France vous donnent rendez-vous près de chez vous pour 6 rencontres originales. L'occasion de mieux découvrir vos associations.

SAMEDI 13 JUILLET
DANNES CAMIERS - COTEAUX
DE DANNES CAMIERS (62)

10H - 12H30

Découvrez ces magnifiques coteaux calcaires par une approche géologique et paysagère. Apprenez aussi à connaître leur faune et leur flore !

SAMEDI 25 MAI
NEUVILLE-
COPPEGUEULE (80)

À PARTIR DE 14H30

Découvrez le Damier de la Succise. Après plusieurs années de recherche des chenilles en août, venez découvrir ce papillon virevoltant ainsi que toutes les orchidées qui peuplent ce larris.

VENDREDI 28 JUIN
DURY | SAINT-FUSCIEN
FOND MONT JOYE (80)

20H - 23H30

Papillons de nuit et chauves-souris seront à l'honneur lors de cette soirée de rencontre !

VENDREDI 5 AVRIL
LE FAVRIL - BOIS DU TOAILLON (59)

19H30 - 22H30

Partez à la recherche des petites bêtes nocturnes du Bois du Toailon. Vous découvrirez les techniques de recensement et apprendrez à reconnaître les espèces !

MARDI 23 JUILLET
FÈRE-EN-TARDENOIS (02)

17H - 19H30

Découverte des trésors du site des Bruyères. Une petite surprise musicale clôturera cette journée...

MERCREDI 12 JUIN
AUTEUIL - LES LARRIS
D'AUTEUIL (60)

12H30 - 16H30

Après un pique-nique partagé, découvrez un beau larris et initiez vous à la botanique... À vos loupes !

Une rencontre des adhérents en musique

Les adhérents du Conservatoire se sont retrouvés le 23 juillet sur le Parc des Bruyères de Fère-en-Tardenois pour participer à un rallye nature autour des deux sentiers de la Huppe et de l'Aconit. Une quinzaine de personnes étaient présentes pour découvrir ce site remarquable du sud de l'Aisne et cela malgré la chaleur caniculaire. A la fin du rallye, d'autres adhérents ont rejoint l'équipe. Ainsi, nous étions une trentaine de personnes pour partager un repas dans la convivialité, l'échange et enfin assister à un concert flottant sur l'étang organisé par « le Piano du lac ». Ce spectacle, ouvert à tous, a réuni sur le site plus de 360 personnes.



Les adhérents ont découvert le Parc des bruyères sous un chaud soleil



Les conditions étaient idéales pour profiter du concert de Piano sur le lac, à Fère-en-Tardenois



La désormais traditionnelle photo de famille des Conservateurs bénévoles



Sortie nature - vernissage de l'exposition Land'art à Versigny en présence de l'artiste, le samedi 29 juin

La Transhumance de Sissonne est devenue un rendez-vous attendu



Les Conservateurs bénévoles des Hauts-de-France se rencontrent à Cambrin (62)

Depuis de nombreuses années, le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie organisait des journées de rencontre pour les Conservateurs bénévoles. En 2018, les Conservateurs bénévoles du Nord-Pas-de-Calais nous ont rejoints à Morcourt (80) et en 2019 nous sommes allés à la découverte de la Réserve naturelle nationale de Cambrin, Annequin, Cuinchy et Festubert dans le Pas-de-Calais.

Corinne RUDOWICZ la Conservatrice bénévole nous a présenté ce magnifique marais, l'occasion de découvrir des prairies humides avec une faune et une flore variées. L'après-midi a été consacré à l'inventaire des libellules, avec l'aide du programme national STELI : Suivi Temporel des Libellules.

17 participants pour cette journée entre pluie et soleil, mais les grenouilles vertes étaient au rendez-vous !

Les évènements marquants de 2019

Land'art à Versigny

Le Conservatoire et l'artiste Caroline Valette se sont associés cette année autour d'un projet sur le land'art. Au travers de ce que nous offre la nature, Caroline Valette a fait naître deux œuvres sur la Réserve Naturelle Nationale des landes de Versigny. La première : le nom du site « les landes de Versigny », en lettres de plus de 2 mètres de haut, inscrites sur une portion de la clôture. La seconde, en hommage à Zouzou, est une cabane au bord de la mare qui porte son nom. Ces créations ont été inaugurées lors d'une sortie nature réalisée fin juin. Les promeneurs étaient au rendez-vous malgré la canicule.



En route pour l'estive !

Le camp militaire de Sissonne abrite un patrimoine écologique exceptionnel que le Conservatoire gère depuis 2005, en partenariat avec le Ministère de la Défense et le CENZUB (Centre d'Entraînement en Zone Urbaine), afin de concilier préservation des milieux naturels et activités militaires.

Depuis 2009, l'entretien des pelouses sèches du camp est assuré entre autre par un troupeau d'ovins du GAEC Gosset, éleveur local. Le pâturage permet de limiter l'embroussaillage du site et de maintenir un patrimoine naturel remarquable.

Après un long hiver passé en bergerie le moment est venu pour les brebis du GAEC Gosset de regagner leur secteur d'estive sur le camp de Sissonne.

C'est ainsi que le samedi 13 mai au petit matin, 320 personnes ont accompagnées les 400 brebis pour une transhumance d'environ 22 kilomètres. Cette 6^{ème} édition organisée par le Conservatoire, le GAEC Gosset et l'armée, fût très appréciée et n'a pas démenti le succès des années précédentes.

Le repas du midi autour d'un méchoui a permis aux participants de reprendre des forces afin de boucler les derniers kilomètres pour arriver sur le camp de Sissonne. Une fois arrivées, les brebis ont pu retrouver leur vert pâturage et les participants ont pu se rafraichir autour d'un verre de l'amitié avant de regagner la ferme du GAEC Gosset pour y découvrir un marché du terroir qui clôturait cette journée festive et conviviale.

Les richesses de la vallée de l'Aisne : entre agriculture et nature

Le 16 juin, le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie et Géodomia ont organisé avec Alain et Chantal Hautus, agriculteurs et propriétaires de la ferme pédagogique de Concevreux, une journée dédiée à la découverte de la vallée de l'Aisne.

Après l'observation de la flore et de la faune de la vallée au détour d'une randonnée de 5 km, Alain et Chantal ont accueilli les 30 participants dans leur ferme pédagogique pour une visite guidée. L'occasion de découvrir les animaux de la ferme. Un passage par le superbe jardin a éveillé les 5 sens des participants. Pour finir la journée et après la découverte de produits locaux, un tour en tracteur sous la conduite d'Alain a ravi les plus petits !

+ d'infos : ferme-de-concevreux.webnode.fr/

Découverte «baroque» des propriétés départementales des Marais de Sacy, le vendredi 20 juillet,

Dans le cadre des sorties nature organisées chaque année au marais de Sacy, l'idée avait germé de faire découvrir le site autrement... C'est ainsi que notre animateur nature a ouvert les portes du marais à Pivoine d'Orange, personnage baroque du 17^{ème} siècle, à la voix grave, qui a retracé l'Histoire du site dans un esprit théâtral. 23 participants ont ainsi déambulé sur le sentier à la lueur de la nuit pour enfin savourer la retraite aux flambeaux ! Convivialité et patrimoines croisés ont ainsi fait opérer la magie des lieux...

Fête de la nature sur le larris de Mers les Bains le dimanche 27 mai

La Nature se fête tous les jours, mais à l'occasion, une dizaine de participants ont foulé les sentiers escarpés du bord de mer pour arpenter le coteau communal à la recherche des espèces emblématiques qui peuplent cet espace balayé par les vents marins. Notre animateur nature était suivi d'une troupe de randonneurs amateurs pour cette journée rythmée de lectures paysagères, captures et observations de papillons de jour et autres espèces minuscules mais révélatrices de la qualité des pelouses aéro-halines... La boucle offrant une vue imprenable sur la mer et les falaises fut amplement appréciée ! A refaire sans modération !

Zoom sur une nouveauté : rando nature jumelée avec la Maison de la Nature et de l'Oiseau sur les pavés du Chemin des Dames...

Ce Samedi 1^{er} septembre, Stacy Drouart, animatrice nature de la Maison de la Nature et de l'Oiseau et notre animateur nature ont foulé les pavés d'époque qui relient l'Abbaye de Vauclair au site de Chermizy-Ailles, en plein sentier originel du Chemin des Dames ! Quelques interventions historiques par Jacques Lepart, vice-président de la MNO et quelques coups de filets à insectes de Thibaut Gérard, chargé de mission du secteur ont rempli une journée ensoleillée et conviviale !

Nos 25 amateurs de patrimoines en tous genres ont savouré ces instants de fin d'été au rythme des anecdotes passionnantes !

La VVV : Voie Verte à Vélo, 1^{ère} session !

Notre animateur nature est toujours à la quête d'activités nature originales pour faire découvrir les sites au grand public avec une pointe de « jamais fait avant » !

2019 est l'année d'expérimentation d'une balade sur la voie verte du Valois. À vélo, pardi ! Avons enfourché nos bécanes à Mareuil-sur-Ourq et avalé les 18 km (aller) en faisant des haltes pour interpréter les différentes entités paysagères : pelouses sèches, cavités, boisements et landes humides... Sous le vent et la pluie, nos 14 courageux coureurs du tour du Valois et notre animateur sportif ont savouré cette journée pleine de rencontres naturalistes variées... D'ailleurs, on remet ça en 2020 à Long, dans la Somme ! A vos vélos !

La Hottée en aquarelle...

Avec l'aide et les conseils d'une artiste, notre animateur nature a joué les candides en guidant son groupe d'une vingtaine d'artistes en herbe ou confirmés, pour certains, à la découverte originale de la Hottée du Diable : assis sur un bloc de grès, pinceau et carnet de dessin à la main ; le tout saupoudré d'une pointe de créativité et 2h de silence à contempler un coucher de soleil splendide, révélant la lande sous son plus beau jour...



Balade au grand air sur le larris de Mers-les-Bains



Pivoine d'Orange a bravé la pluie pour offrir une découverte originale des propriétés départementales des Marais de Sacy



Découverte de la Hottée du diable pour amateurs d'art



Œuvre réalisée lors de la sortie Land'art sur la Réserve de Boves

La Réserve Naturelle de l'Etang-Saint-Ladre à l'heure d'Halloween...

La Réserve naturelle s'anime chaque année, à travers sorties et chantiers variés, pour scolaires et grand public. Pour clore l'année en beauté, un atelier créatif était organisé en créant des œuvres éphémères disposées sur les aménagements du sentier de découverte...

En cette fin octobre, la palette de couleurs disponibles offre de belles possibilités de création ! Œuvre visible quelques jours seulement en fonction des humeurs de dame nature...

Du côté de la sensibilisation des scolaires

Retour sur une animation originale pour scolaires à Grouches Luchuel !

A quelques jours de Noël, notre animateur nature s'est transformé en agent immobilier pour oiseaux des larris ! En effet, les 46 élèves de l'école communale « La Passerelle » de Grouches-Luchuel ont posé 5 nichoirs sur le larris communal et sont ainsi devenus pour l'occasion des ambassadeurs du site géré, à proximité de l'école. Leur mission ne s'arrête pas là ! Il faut encore relever le taux d'occupation et noter les espèces observées. Ils transmettront ces informations par la suite à nos chargés d'études pour les intégrer dans la base de données d'espèces pour un suivi optimal ! Merci les enfants !

La Falaise Bloucard : terrain d'études pour les collégiens du territoire !

Quoi de plus réjouissant de voir notre classe de 5^{ème} du collège de Moy-de-l'Aisne se pencher sur une restitution du projet pédagogique vécu sur le site ? A savoir, valoriser leur chantier nature du mois de mars et leurs découvertes naturalistes du mois de juin ! Quelques azurés et espèces thermophiles réapparaissent déjà... Bien joué les jeunes ! Et merci à l'équipe éducative pour son engagement !

Depuis bientôt 6 ans, la Communauté de Communes du Val de l'Oise (CCVO) soutient les projets pédagogiques à la Falaise Bloucard, sur les communes de Mont d'Origny et Origny-Sainte-Benoite dans l'Aisne !



Le nouveau panneau d'accueil du Larris d'Inval-Boiron, en vallée du Liger

De nouveaux sentiers de découverte

Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie propose plus de 50 sites naturels ouverts et aménagés pour l'accueil du public. Chaque année de nouveaux espaces naturels sont équipés et enrichissent le réseau à découvrir.

En 2019, plusieurs nouveaux sentiers ont été conçus et ont été installés à l'hiver suivant. C'est le cas dans l'Aisne, avec deux nouvelles boucles réalisées l'une sur les sites du marais Longchamp de Vauxaillon et l'autre sur l'île de la Rudenoise à Charly-sur-Marne. Le sentier de Montigny-Lengrain nécessitant la pose d'une passerelle sera finalisé à l'été 2020.

Dans l'Oise, ce sont les Tourbières de Braisnes-sur-Aronde qui ont été équipées de panneaux d'information à l'attention des nombreux usagers du site : promeneurs et pêcheurs.

Citons également le Marais de Bailleul à Villers-Saint-Sepulcre désormais signalé par un panneau d'accueil, tout comme le site de la Chambrette à Mauregny-en-Haye ou la Cavée des vaches à Béthisy-Saint-Pierre.

Plusieurs panneaux « vieillissants » ont également été remplacés donnant ainsi l'occasion d'actualiser les contenus. C'est le cas du panneau de Lavilletterte par exemple. Les panneaux d'accueils des sites de la vallée du Liger ont également fait peau neuve après plus de 15 ans de bons et loyaux services. Ainsi les larris de Le Quesne, de Le Mazis, d'Inval-Boiron et Saint-Aubin-Rivière sont maintenant équipés de nouveaux supports d'informations.

Réalisé en 2018, le sentier des Ophrys à Belleu a quant à lui été inauguré le samedi 8 juin. Situé au cœur de l'agglomération Soissonnaise, ce site de pelouse calcicole est le lieu de villégiature d'une multitude d'orchidées qui sont aujourd'hui mises en valeur au travers d'un sentier de découverte et d'une plaquette site.



Inauguration du sentier de l'ophrys à Belleu

Des chantiers nature originaux

Ensemble, préservons la nature, 3^{ème} Opus à Oeuilly

Le chantier nature « Ensemble pour préserver la nature » s'est déroulé le samedi 28 septembre 2019 dans l'Aisne sous le soleil, le vent et dans la bonne humeur ! Le site de la Chaouïa à Œuilly fait partie du réseau de pelouses calcicoles du chemin des Dames, connu pour sa richesse biologique. Ce réseau, logé au cœur de la vallée de l'Aisne, présente un des plus riches cortèges floristiques de la région. La diversité des pelouses sèches calcicoles du site de la Chaouïa lui vaut un intérêt patrimonial et pédagogique important.

Près de 80 participants ont répondu présents à cet événement, pour notre grande satisfaction.

Trois ateliers ont été mis en place sur la journée avec principalement de la coupe et du ratissage de rejets.

Il a été soutenu par différents partenaires privés et publics :

- La Biocoop Au Panier Naturel à Soissons nous a offert le goûter pour cette journée
- La Société Isolbien a apporté son soutien financier
- Le magasin Decathlon à Soissons nous a offert des tee-shirts pour les participants
- L'Agence Allianz de Braine a offert des goodies à distribuer aux participants
- Le Crédit Agricole Grand Est de Beaurieux a apporté son soutien financier
- Le magasin Gamm'Vert de Braine a offert 100 paires de gants
- L'office de tourisme du Pays de Laon a assuré les réservations de l'évènement
- La Communauté de communes du Chemin des Dames a apporté un appui en terme de communication et de logistique à la bonne organisation de l'évènement
- Les étudiants du BTS GPN, du groupe Robert Schuman à Chauny ont apporté un soutien logistique
- La commune et les associations communales ont apporté un soutien important au bon déroulement de l'évènement

Chantier nature au Bois de Morrière

Les landes du Bois de Morrière à Plailly font l'objet d'une collaboration entre le Conservatoire d'espaces naturels et le Parc Astérix, géré par la société Grévin et Compagnie, depuis 1998. Un premier chantier commun aux équipes du Conservatoire et du Parc avait lieu en 2001 dans ce qui est appelée « la lande humide ». A l'époque, le but de la journée était d'ouvrir un accès en procédant à la coupe de bouleaux.

Dans la continuité de la signature d'une nouvelle convention en 2019, le Conservatoire s'est associé au service Responsabilité Sociétale des Entreprises du Parc Astérix pour développer l'implication de ses salariés dans cette préservation.

Contrairement à 2001, le chantier commun du 12 décembre 2019 s'est déroulé sur une enclave de pelouse calcaire située au cœur du complexe de lande sèche. L'objectif de la matinée était de maintenir cette zone ouverte afin de préserver son originalité et la Pulmonaire à longues feuilles, espèce patrimoniale très rare, protégée en Picardie.

Les travaux ont consisté à couper de petits rejets ligneux.

Après une présentation du site, de ses richesses et de ses enjeux, ce sont seize personnes du service communication et marketing qui se sont essayé à l'entretien des espaces naturels. A la suite de cette expérience, les équipes du parc d'attraction souhaitent renouveler ce type d'activité et s'impliquer davantage dans la préservation et la valorisation du patrimoine naturel qui les entoure.

Les salariés du Parc Asterix ont participé à l'entretien d'une zone sèche du site du Bois de Morrière

Quelques chiffres :

15 000 exemplaires du
Calendrier nature 2019

Grand public :

132 sorties nature

3 185 participants

Sorties et chantiers scolaires :

68 sorties et chantiers scolaires

2 146 participants

Chantiers nature :

57 chantiers nature

680 participants



Petits et grands sont venus prêter main forte pour entretenir le site d'Œuilly



Convivialité et bonne humeur au chantier d'Œuilly

Fête des 40 ans de création de la réserve naturelle de l'étang Saint-Ladre à Boves

En cette année 2019, le site de l'étang Saint-Ladre à Boves fêtait les 40 ans de son classement en Réserve naturelle nationale, l'occasion était parfaite pour organiser un week-end festif sur le site en juin dernier.

Partenaires habituels du Conservatoire et grand public ont répondu présents aux sorties et animations organisées durant le week-end du 22 et 23 juin 2019.

Les sorties de découverte des oiseaux avec un bagueur expérimenté, des plantes avec un herboriste passionné ou encore des insectes, libellules et autres papillons de nuit, avec notre chargé d'étude grand habitué de cet espace protégé et nos amis et partenaires de Picardie Nature, ont ravi les amateurs de nature.

Des animations tournées vers les pratiques humaines anciennes ou contemporaines ayant façonné la réserve ont également été proposées. Une personne a montré tout au long de la journée aux visiteurs comment on tourbait jadis et pourquoi, en expliquant par le menu les raisons et les étapes de cette pratique très ancienne.

L'ami du cru, Ch'Mariel, et sa femme nous ont conté au cours d'une déambulation très picardisante, quelques légendes bien connues au pays d'Chés pieds porris – un surnom donné aux habitants de Boves. Un exercice distrayant après le bilan, sous la tente, proposé par le Conservatoire et retraçant dans les grandes lignes ces 40 dernières années de vie de la réserve. Quelques approches plus ludiques ont aussi été préparées comme le parcours sensoriel, rafraichissant, ou la retraite aux flambeaux du samedi soir, émouvante !

Nous remercions enfin le Lycée agricole du Paraclet qui est venu, en la personne de son chef d'exploitation, expliquer au public l'élevage bovin extensif tel qu'il est pratiqué sur le site depuis 15 ans.

Des moments forts, appréciés !

Merci aux bénévoles et merci aux plus de 150 participants pour ne parler que des inscrits aux diverses sorties proposées et aux quelques 500 personnes qui ont parcouru la Réserve en ce week-end festif.



Exposition des clichés de Pascal Cottrais, photographe amateur de talent



Initiation aux jeux picards sous le soleil



Sortie parabole à l'écoute des sons de Réserve



Sortie découverte des libellules animée par Picardie nature



L'installation d'un sentier sensoriel a connu un vif succès



La démonstration de tourbage a été très appréciée des visiteurs

Accompagner les politiques publiques

Pour atteindre ses objectifs associatifs, le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie a développé des partenariats de longue date avec l'État, la Région, les Départements, les communes et intercommunalités, les agences de l'eau, matérialisés par l'agrément Etat-Région obtenu en 2012 et confirmé en 2018. Il s'attache aussi à promouvoir l'intérêt pour la conservation de la nature auprès des propriétaires privés afin que tous les citoyens agissent pour la préservation de notre bien commun. Ainsi, là où les objectifs convergent, le Conservatoire accompagne ses partenaires en proposant ses compétences scientifiques, techniques et pédagogiques pour garantir une préservation durable du patrimoine naturel régional.

Participation au séminaire national RAMSAR

Le schéma des espaces naturels de la Somme, élaboré pour la période 2014-2023 prévoit dans sa fiche-action n°18, la recherche d'une reconnaissance internationale pour la vallée de la Somme. C'est dans ce cadre que le Département de la Somme a porté une candidature des vallées de la Somme et de l'Avre pour l'obtention du label Ramsar.

Le Conservatoire de Picardie étant le partenaire privilégié du Département de la Somme dans la mise en œuvre de sa politique en faveur des espaces naturels sensibles, il a fortement contribué à son obtention en étant notamment compilateur aux côtés du Département de la Fiche De Renseignement Ramsar, véritable fiche de candidature à l'obtention du label. Les vallées de la Somme et de l'Avre ont été désignées 48^{ème} site Ramsar français en décembre 2017.

Pour fêter cette labellisation, le Département de la Somme a accueilli du 6 au 8 novembre 2019, le 11^{ème} séminaire national Ramsar à Amiens sur le thème : « Histoire et évolution des zones humides en lien avec les usages anthropiques », événement auquel a largement contribué Le Conservatoire.

Sur le plan politique, Christophe Lépine, Président du Conservatoire de Picardie, est intervenu lors des discours d'ouverture du séminaire aux côtés des élus et des représentants institutionnels. Plusieurs collaborateurs du Conservatoire ont ensuite animé ou rapporté 3 des 4 ateliers de cette première journée. Le deuxième jour, 4 sorties sur le terrain étaient proposées sur plusieurs territoires : la Haute Somme, la vallée de l'Avre, les Hortillonnages et la moyenne vallée de la Somme ainsi qu'à Long et la basse vallée de la Somme. Plusieurs sites gérés par le Conservatoire étant concernés, des collaborateurs du Conservatoire sont intervenus sur chacune de ces sorties afin de développer différentes thématiques liées à l'évolution des zones humides en lien avec les usages. Le troisième jour a été l'occasion de rapporter les ateliers techniques du premier jour, de présenter des projets de territoire sur d'autres territoires Ramsar et de clôturer le séminaire par la remise des prix des concours prairies fleuries menés sur les territoires de la plaine maritime picarde et de la Moyenne vallée de la Somme.



Discours de Christophe Lépine pour l'ouverture du séminaire RAMSAR



Visite de la Réserve de l'Etang Saint-Ladre à Boves

Intervention de David Adam lors du Séminaire national RAMSAR



Le programme de maintien de l'élevage en moyenne vallée de la Somme en quelques chiffres :

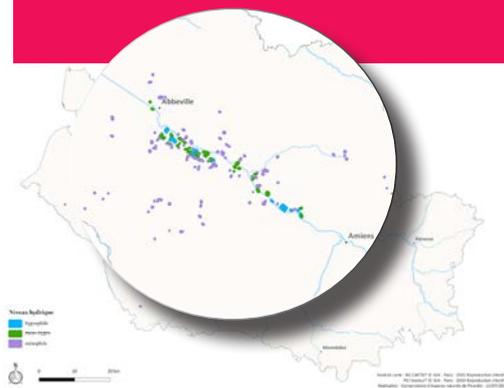
24 exploitants rencontrés

296 parcelles cartographiées

982 ha caractérisés en 3 niveaux d'humidité

269 relevés phytosociologiques

Des prairies prospectées jusqu'à **29** km de la vallée



Localisation des prairies des exploitations engagées dans le programme de maintien de l'élevage en moyenne vallée de la Somme



Les plantes de mes prairies humides : mieux les connaître et mieux les comprendre

Quelques résultats de la cellule d'assistance technique zones humides

Sur le bassin Seine-Normandie, l'animation de la cellule a permis la contractualisation par le Conservatoire de plus de 540 hectares de zones humides supplémentaires (voir notamment la rubrique sur les nouveaux sites) et la mise en perspective d'acquisitions de plusieurs parcelles en Vallée de l'Oise et en pays de Bray, ce qui est déjà un très bon résultat, mais cette année 2019 aura aussi été la première année de mise en oeuvre du nouveau programme de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, marquée par la naissance des structures GEMA (structures chargées de la coordination de la Gestion des Milieux Aquatiques et des Zones humides) et le lancement de la rédaction des premiers Contrats Territoriaux Eau et Climat (CTEC).

L'Agence de l'Eau Seine-Normandie a insisté sur l'importance de ces nouveaux acteurs et outils et a fortement invité le Conservatoire à se rapprocher des différentes structures GEMA naissantes.

9 conventions de partenariats lient déjà ces structures au Conservatoire qui a ainsi contribué en 2019 à l'élaboration des CTEC de la vallée de l'Automne, de la vallée de la Brèche, de l'Oise-Aronde, de l'Aisne-Vesles-Suippe, des vallées de l'Ourcq et du Clignon et de l'Oise-moyenne, mais aussi à certains plans pluriannuels de restauration et d'entretien de rivières, portant sur la vallée de la Thève ou de l'Automne par exemple.

A chaque fois, il a favorisé la prise en compte du patrimoine naturel présent, mais a également proposé des actions de gestion, d'aménagement ou d'étude de zones humides qui contribueront à s'adapter au dérèglement climatique en cours, se traduisant par plus de sécheresse. Dans cette perspective, la restauration des zones humides, récupératrices des eaux et soutien d'étiages, devient extrêmement importante, et le suivi des espèces patrimoniales fournira d'excellents indicateurs de bon fonctionnement de ces écosystèmes et infrastructures naturelles de plus en plus précieux pour la gestion des eaux. Il s'agit bien là de solutions fondées sur la nature. Les contacts avec les structures GEMA, mais aussi en particulier avec l'union des syndicats de l'Aisne, se sont multipliés cette année. Le Conservatoire et le SAGEBA (Syndicat de la Vallée de l'Automne) ont ainsi signé une convention cadre pour le développement de leur activités communes, et notamment la préservation des dernières roselières.

Le Conservatoire a également participé au suivi des inventaires des zones humides de l'Oise moyenne, à l'élaboration du SAGE de la Brèche, à la rédaction de cahiers des charges pour l'étude ou la restauration de zones humides (marais d'Ardon, marais de Bailleval, golf de l'Ailette, marais de la souche), au suivi de la rédaction de plans de gestion de zones humides (marais de Clermont de l'Oise, Golf de l'Ailette, marais de la souche), à la définition et au suivi de travaux (marais de Bailleval, marais d'Ardon, basse Ailette, Beuwardes...) et à de nombreuses réunions de comité techniques et de comités de pilotage.

Un programme de maintien de l'élevage en moyenne vallée de la Somme

Depuis 2016, le Conservatoire de Picardie contribue au programme de maintien de l'agriculture en zones humides piloté par le Département et la Chambre d'agriculture en Moyenne vallée de la Somme. Ce territoire est un des 8 sites pilotes retenus par l'Agence de l'eau Artois-Picardie qui est à l'initiative de ce programme sur son bassin.

Ce programme comprend 5 axes : améliorer l'action publique pour favoriser le maintien de l'activité agricole dans les zones humides; maîtriser le foncier; valoriser les productions agricoles produites de façon durable dans les zones humides; accompagner techniquement les agriculteurs et améliorer la gestion des prairies humides et évaluer et préparer l'avenir.

Depuis qu'il est engagé dans la démarche, le Conservatoire a mené un certain nombre d'actions destinées notamment à qualifier les prairies des exploitants engagés dans le programme. Ainsi, ces prairies représentant 982 ha ont été caractérisées en 3 niveaux d'humidité (hygrophiles, mésohygrophiles, mésophiles). Egalement, un certain nombre de ces prairies (116 ha) ont fait l'objet de relevés phytosociologiques et faunistiques (portant sur deux espèces de criquet : le Criquet ensablanté et le Conocéphale des roseaux). Un volet foncier destiné à identifier les terrains publics pouvant être mis à disposition des agriculteurs du territoire est aussi conduit. En outre, des actions de sensibilisation des agriculteurs sont réalisées prenant la forme de journées de formation sur le terrain ou encore de support de communication. Ainsi, en 2019, une plaquette destinée à informer les agriculteurs sur les plantes indicatrices de leurs prairies a été réalisée par le Conservatoire. Le concours prairies fleuries auquel participe le Conservatoire s'avère également être un véritable outil de dialogue et de valorisation des agriculteurs ayant des pratiques respectueuses de l'environnement.

Sensibilisation d'intervenants de l'Académie d'Amiens

Dans le cadre des Ateliers du patrimoine naturel, la DREAL Hauts-de-France a sollicité le Conservatoire de Picardie pour animer une journée de sensibilisation au patrimoine naturel régional auprès des agents de la mission développement durable du rectorat de l'académie d'Amiens et d'enseignants formateurs.

Après une présentation des acteurs de l'environnement, des outils disponibles et des principaux milieux naturels de la région, les échanges ont ensuite porté sur les enjeux de conservation et les menaces qui pèsent sur notre patrimoine naturel. L'occasion de rappeler que des espèces et milieux des Hauts-de-France peuvent être utilisées comme support pédagogiques – l'Anguille européenne étant par exemple davantage menacée au niveau mondial que l'Eléphant d'Afrique !

Les échanges se sont poursuivis l'après-midi lors d'une visite de la réserve naturelle de l'Etang Saint-Ladre où ont pu être présentées les actions de conservation mises en place depuis plus de 30 ans par le Conservatoire.

Suite à cela, et dans le cadre de la mise en place d'éco-délégués dans les établissements scolaires depuis la rentrée 2019, le rectorat de l'académie d'Amiens nous a sollicités pour intervenir auprès d'une soixantaine d'agents (chefs d'établissements, professeurs, conseillers principaux d'éducatifs) qui seront chargés d'accompagner les éco-délégués dans la mise en place d'actions en faveur de la biodiversité et du développement durable dans les établissements.

Evaluation de l'état de conservation des habitats Natura 2000 avec l'UMS PatriNat et le CBN de Bailleul

L'Unité Mixte de Service (UMS) PatriNat (OFB/CNRS/MNHN) a engagé depuis plusieurs années un travail sur l'évaluation de l'état de conservation des habitats de la Directive « Habitats-Faune-Flore ». En 2015, le Conservatoire avait déjà entamé un rapprochement avec le Conservatoire Botanique National de Bailleul (CBNBI) et l'UMS PatriNat à l'occasion de son programme « tourbières » afin de valoriser les sites de la région en les proposant comme des sites tests pour les méthodes à l'étude au niveau national. Cette collaboration avait donné lieu à des journées d'échanges techniques suivies en 2017 de plusieurs autres journées dans les trois départements picards.

C'est donc dans la continuité de ces collaborations fructueuses que le Conservatoire a poursuivi en 2019 sa contribution au développement de nouvelles méthodes et indicateurs avec le CBNBI et l'UMS PatriNat avec un focus particulier sur les habitats de landes humides (code UE 4010) et de marais calcaires à *Cladium mariscus* ou « cladiaies » (code UE 7210*).

La mission scientifique a ainsi participé aux travaux du comité de pilotage réuni à Paris et les chargés d'études des équipes sites ont contribué à la mise en œuvre des tests sur le terrain. Ces journées ont porté sur des sites choisis pour illustrer aussi bien la diversité des habitats eux-mêmes que les modes de gestion qui conditionnent leur état de conservation.

C'est au sein de la Réserve Naturelle Nationale des landes de Versigny que les landes humides à Bruyère à quatre angles (*Erica tetralix*) ont été étudiées. Les cladiaies ont quant à elles été étudiées sur deux sites : les marais de la Souche et les marais de Sacy-le-Grand.

L'UMS PatriNat a ainsi pu intégrer à son plan d'échantillonnage des cas représentatifs des différents modes de gestion des landes, en particulier sur les espaces pâturés de Versigny. Dans les marais de Sacy et de la Souche, des exemples de cladiaies parmi les mieux exprimés dans le Nord de la France ont également pu être pris en compte et vont permettre de calibrer les grilles de notation de l'état de conservation de l'habitat 7210* (habitat d'intérêt communautaire prioritaire au sens de la Directive).

** Cet astérisque associé au code Natura 2000 indique que cet habitat d'intérêt communautaire est prioritaire au sens de la Directive européenne « Habitats - faune - flore ».*



Exemple de lande humide gérée par le pâturage, évalué avec l'UMS PatriNat



Lande humide à Bruyère à quatre angles (habitat 4010)



Marais calcaire à *Cladium mariscus* (habitat 7210*)



LIFE ANTHROPOFENS : c'est parti !

L'an dernier, nous relations la construction de ce projet porté par le Conservatoire et regroupant 10 partenaires des Hauts-de-France et de Picardie et qui vise à permettre le redéploiement et la diversification de 6 habitats tourbeux d'intérêt communautaire sur près de 500 ha, en améliorant la fonctionnalité des tourbières encore actives et en encourageant et valorisant les bonnes pratiques de gestion.

Le projet complet (un dossier de 370 pages tout de même !) a été déposé fin janvier 2019. Une longue phase d'attente s'en est suivie pour cette seconde étape de sélection. Un premier frémissement mi-avril, le Conservatoire en tant que bénéficiaire coordinateur a dû fournir des éléments administratifs complémentaires. Mais il a fallu attendre encore près de deux mois pour qu'un vendredi vers 17h la nouvelle tant attendue tombe : le projet était accepté. Enfin, pas tout fait, en bonne voie moyennant une note finale de 73/100 (contre 55 en 2016 à la première tentative) et l'obligation de répondre (de façon convaincante) à 38 questions sous 15 jours calendaires. Suite à quoi s'en est suivi encore une réponse de la Commission européenne nous permettant de faire une mise à jour du dossier sur quelques points, la révision complète se terminant finalement le 16 août. Le 7 octobre nous recevions enfin la convention signée par la Commission européenne et le projet pouvait démarrer au 1er novembre.

Pour cela il fallait avoir anticipé un peu la mise en place d'une équipe dédiée au projet : un Responsable de programme de conservation, en charge de la coordination du travail aussi bien en interne qu'avec les partenaires, qui a pris ses fonctions le 4 novembre, une assistante de projet pour le suivi administratif et financier (démarrage au 2 janvier 2020 !), un technicien référent tourbières, issu des rangs de l'équipe picarde, un chargé d'études scientifiques qui a devant lui une bonne quantité de protocoles de suivis à mettre en place, notamment pour cette année 2020 où il aura l'assistance d'un appui temporaire.

Les premiers échanges se sont rapidement mis en place : une présentation à Bruxelles de tous les nouveaux projets LIFE Nature au niveau européen (une cinquantaine) dès les 5-6 novembre et un premier comité de pilotage avec tous les partenaires les 3-4 décembre en la présence de notre « moniteur » de l'équipe externe de suivi en charge de s'assurer de la bonne marche du programme pour le compte de la Commission.

Le Conservatoire et le Syndicat Mixte Oise Aronde œuvrent pour une gestion intégrée des cours d'eau et des marais tourbeux

Le Syndicat Mixte Oise-Aronde (SMOA) assure le suivi, l'animation, la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin Oise-Aronde. La mise en œuvre de ce SAGE témoigne d'une volonté de l'ensemble des élus et de la population de se concerter pour satisfaire les besoins en eau tout en améliorant la qualité des milieux aquatiques.

Sur ce territoire, le Conservatoire intervient aujourd'hui sur 467 ha des 1394 ha des Marais de Sacy, au sein duquel coule la Frette, cours d'eau issu du réseau de fossés et canaux aménagés initialement pour l'assèchement de la zone humide depuis le moyen âge. Le SMOA, qui dispose de la compétence relative à la Gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations (GEMAPI), a lancé en 2019 une étude pour définir un programme de gestion de la Frette et des Marais de Sacy. Cette étude a pour objectif de réaliser un état des lieux précis du cours d'eau et des milieux humides attenants afin de définir les problématiques dysfonctionnements et enjeux liés à la Frette et à son bassin versant en vue d'une gestion équilibrée de l'ensemble formé par le cours d'eau et la zone humide. L'étude doit permettre de relier les problématiques relatives au cours d'eau et celles de la zone humide pour évaluer la compatibilité et/ou la synergie des aménagements sur la Frette avec la tourbière et évaluer les potentialités de restauration/préservation hydrauliques de la zone humide. Cette seconde partie est d'une importance majeure car elle doit s'articuler avec la mise en œuvre du projet Life Anthroprofens porté par le Conservatoire et dont les marais de Sacy sont une composante importante. En effet, il est attendu que les travaux qui découleront de cette étude contribuent à près de 20% des impacts attendus à l'échelle de l'ensemble du projet LIFE.

L'étude comprend l'analyse du fonctionnement hydraulique du marais et de la Frette, des analyses physico-chimiques des eaux, établit un état de conservation de la tourbière (par des relevés de végétation et de sol), et proposera une modélisation hydraulique en fonction des aménagements envisagés. L'étude finale sera présentée au premier semestre 2020

Le LIFE nature en quelques chiffres :

2 pays (France, Belgique)

13 sites Natura 2000

480 ha d'habitats cibles

Budget de **18,60** millions d'euros sur 6 ans et 2 mois

Contribution de l'Europe :
11 200 000 d'euros soit 60 % du budget

Cofinanceurs :

Agence de l'eau Artois-Picardie :
5 500 000 d'€

Agence de l'eau Seine-Normandie :
850 000 €

Office français de la biodiversité :
170 000 €

Département de l'Oise : **180 000** €



Photo de famille prise lors de la réunion du Comité de pilotage du 3 décembre 2019

Au bord des routes du département de l'Oise

Depuis 2009, le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie et le Conservatoire botanique national de Bailleul collaborent avec les services des routes et de l'environnement du département de l'Oise afin de favoriser la prise en compte du patrimoine naturel présent en bord des routes reliant notamment différents espaces naturels sensibles.

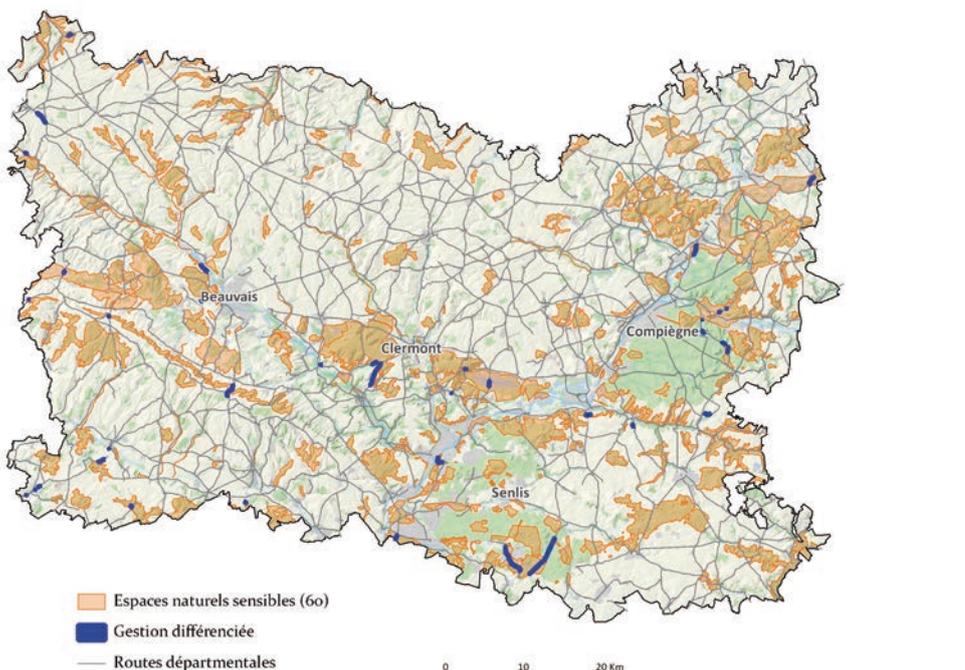
En 10 ans, plus de 41 sections de routes ont ainsi été identifiées au rythme de quelques jours par an d'intervention. La plupart ont fait l'objet d'un premier diagnostic écologique et certains font l'objet d'un suivi et d'une attention particulière, soulignée par l'adaptation des pratiques d'entretien allant au-delà même de la gestion différenciée habituelle de ces bords de route. Flore sauvage menacée de disparition, papillons de jour et de nuit, espèces de reptiles et de mammifères bénéficient ainsi d'une bienveillance des différentes Unités Territoriales départementales de l'Oise.

Certains résultats sont assez spectaculaires, comme l'enrichissement en espèces de plantes des bords de route des RD 89/929 à Thury-en-Clermont grâce à la fauche tardive, ou le développement des pontes de Cuivré des marais, papillon d'intérêt européen, le long de la RD 130 à Appilly.

La véloroute européenne traversant le Pays de Bray a également fait l'objet d'une telle analyse. Elle est notamment fréquentée par différentes espèces typiques de ce territoire, la Vipère péliade par exemple ou bien encore l'Hespérie du Brome, un papillon de jour typique des bois frais et humides. Elle devrait faire l'objet d'ouverture paysagères dans les années qui viennent. Le retour de la lumière et du soleil seront très favorables non seulement aux reptiles et aux papillons, mais aussi à la germination et à la floraison de plusieurs espèces de plantes, dont par exemple la rare Gesse des montagnes, découverte en 2015 par le Conservatoire Botanique national de Bailleul lors d'une telle visite des bords de route.

En 2019, une nouvelle section abritant une belle population de Benoite des ruisseaux, menacée par l'envahissement des lieux par la Fougère Aigle a été découverte et visitée avec le service des routes.

L'enjeu maintenant est d'aller plus loin, en favorisant lors des travaux d'entretien la récupération des produits de fauche afin d'amaigrir les sols et de limiter en certains endroits le développement des ligneux. Des expériences menées en Bretagne ont démontré qu'une valorisation de ces produits par la méthanisation est même possible. Le département de l'Oise semble intéressé par de telles perspectives. Il souhaite également étudier le rôle fonctionnel de ces bords de route pour la conservation des pollinisateurs. Un premier diagnostic devrait être réalisé en 2020. Parallèlement une réflexion a été engagée dès 2019 pour la pérennisation de certains passages à Amphibiens. Qui a dit en route pour la nature ?



La gestion différenciée des routes départementales

Réalisation : Conservatoire d'espaces naturels de Picardie - 24/01/2020
S:\0113\01\02_P001\13\001_gestion_differeenciee_Nature\000\001311_001_CS\01001_Karte_2019.apr



Les bords de route ont fait l'objet d'inventaire



La Benoite des ruisseaux



Les bords de routes participent à la trame verte

Office National des Forêts et Conservatoire, ensemble pour la nature



Pâturage en Forêt domaniale de Compiègne, lieu-dit de la Basse Queue



Arrivée des animaux en forêt communale de Monchy-Saint-Eloi

Test de pâturage en Forêt d'Ermenonville



Les collaborations entre le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie et l'Office National des Forêts sont déjà anciennes. Elles ont commencé dans les années quatre-vingt-dix et avaient comme objet la préservation des sites à chauve-souris. Les premières conventions de gestion de sites, en Forêt domaniale, datent de cette époque.

À l'échelle nationale, les collaborations étaient aussi fréquentes, ce qui a favorisé la signature d'une convention cadre entre la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels et l'Office National des Forêts en 2007. Elle fut déclinée localement dès 2008, renouvelée en 2015 et était encore très marquée par la volonté commune de préserver les chauves-souris, mais pointaient déjà d'autres sujets, tel que la gestion des landes.

Depuis, les contractualisations de sites se sont multipliées. Elles concernent le plus souvent la préservation du patrimoine naturel des forêts des collectivités soumises au régime forestier.

Aujourd'hui, ces conventions portent sur 13 territoires communaux et 2 sites en forêt domaniale, et totalisent plus de 524 hectares. Pelouses, landes, marais, prairies, travertins, sites à chauves-souris bénéficient ainsi d'une protection et d'une gestion partagée. La dernière convention signée vise la préservation des populations d'un petit crapaud, le Sonneur à ventre jaune, en forêt de Coincy. Mais d'autres sites font l'objet d'interventions communes même si aucune convention spécifique n'est encore signée.

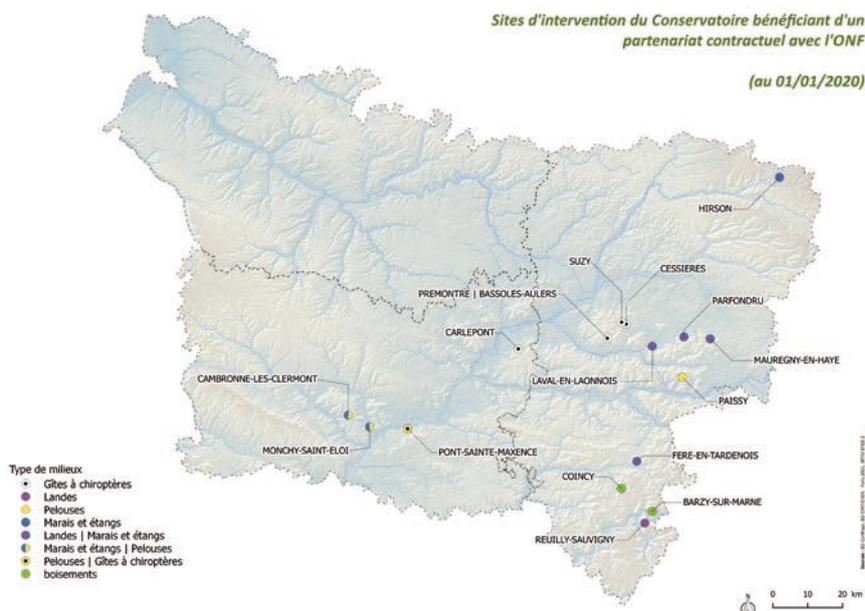
L'ONF sollicite régulièrement le Conservatoire au moment de la rédaction des plans d'aménagement forestier afin de favoriser la prise en compte du patrimoine naturel présent et lui passe même parfois commande d'études. Le Conservatoire a ainsi été associé à l'élaboration des plans d'aménagement de la Forêt de l'Institut de France à Chantilly et du Domaine de Verdilly, mais aussi des Forêts domaniales d'Ermenonville, et de Compiègne, Laigues, Ourscamps. Il a contribué avec d'autres aux inventaires des mares des principaux massifs forestiers des départements de l'Oise et de l'Aisne, à l'émergence de la réserve biologique domaniale de la Forêt d'Ermenonville en étroite collaboration avec le Parc Naturel Oise-Pays de France, ainsi qu'à la rédaction et à la mise en œuvre de documents d'objectifs de forêts en site Natura 2000.

Conservatoire et ONF ont mené des tests de pâturage en plusieurs endroits des Forêts domaniales de Compiègne, Saint-Gobain et d'Ermenonville.

Le Conservatoire a déjà plusieurs fois sollicité les connaissances techniques de l'ONF pour la coupe de bois, comme en réserve naturelle à Versigny, pour l'établissement d'état de santé d'arbres remarquables, comme en Réserve naturelle régionale des larris et tourbières de Saint-Pierreès Champs, ou pour l'aménagement de sites en mobiliers de bois.

Le dialogue est donc continu et le travail est des plus fructueux. Il a depuis quelques années dépassé les seules chauves-souris et devrait encore se développer dans les années qui viennent avec de possibles réflexions communes autour de nouvelles soumissions au régime forestier et de l'adaptation de la gestion forestière au changement climatique.

Vivement le bilan de la seconde convention cadre en 2025, qui pourrait être présenté au Comité Biodiversité de l'ONF qui vient d'être réactivé et auquel participe le Conservatoire !



Contribution du Conservatoire aux démarches agro-environnementales

En 2019, le Conservatoire a été opérateur agro-environnemental sur la Moyenne Vallée de l'Oise, la Haute Vallée de l'Oise, les Marais de la Souche et les pelouses et landes de l'ex-région Picardie. Sur ces territoires, différentes mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) sont proposées et ont pour but de répondre aux différents enjeux environnementaux.

Il s'agit pour la Moyenne et Haute Vallée de l'Oise et les Marais de la Souche de maintenir et restaurer des prairies extensives de fauche et de pâturage et des éléments fixes du paysage.

Ainsi, des mesures de retard de fauche, d'ajustement de pression de pâturage, d'absence de fertilisation, de création de couvert herbacé et d'entretien des éléments fixes du paysage accompagnent les évolutions des pratiques et des systèmes d'exploitation. Les mesures doivent aussi compenser financièrement les adaptations engagées par les agriculteurs.

En **Vallée de l'Oise**, 2 nouveaux contrats ont été montés pour la reconversion de 3,45 ha de cultures en prairies et un nouveau contrat pour l'entretien par fauche de 3,6 ha de prairie. Actuellement, plus de 1750 ha de prairies sont engagés en MAEC dont plus de la moitié en fauche tardive avec plus de 80 km de bandes refuges (mesure linéaire). La fauche tardive et la mise en place de bandes refuges visent à garantir la survie du Rôle des genêts. La vallée de l'Oise constitue une des dernières zones d'accueil sur le territoire national de cet oiseau emblématique des vallées alluviales et menacé d'extinction en France.

Dans les **marais de la Souche**, 2 nouveaux contrats ont été montés pour l'entretien de 35,51 ha de prairies en fauche tardive et la restauration en prairie d'une parcelle en déprise de 0,65 ha. Depuis 2017, près de 40% des parcelles éligibles aux MAEC ont été engagés. Au total, 12 exploitants ont engagé 246,51 ha de prairies dont 136,48 ha avec ajustement de la pression de pâturage, 85,24 ha en fauche tardive. Soulignons également la reconversion de 20,44 ha de cultures en prairies.

Sur le territoire « **Pelouses et landes régionales** », 5 nouveaux contrats ont été montés en 2019 en Picardie pour entretenir par pâturage extensif 86,08 ha de pelouses calcicoles. A noter, sur le Camp militaire de Sissonne, des vaches de race Angus et Limousine sont venues prêter main forte aux centaines de moutons pour entretenir 64 ha des végétations sèches du camp sur plus de 300 ha pâturés annuellement.

A l'échelle régionale, plus de 257 ha de pelouses calcicoles sont actuellement engagés en MAEC par 22 éleveurs et entretenues par des vaches ou des moutons.

Un travail partenarial avec les Chambres d'agriculture

Le Conservatoire a également contribué au montage de contrats sur le périmètre « Territoire et biodiversité » dont la Chambre régionale d'agriculture des Hauts-de-France est opératrice. Le maintien et la création de corridors permettant le déplacement d'espèces liées aux pelouses calcicoles est le principal objectif de ce projet sur le Laonnois, Soissonnais, Valois, Santerre. Il vise aussi à conserver un maillage de prairies dans les vallées du Laonnois et dans le Pays de Bray.

Le Conservatoire accompagne ponctuellement la Chambre d'agriculture de l'Aisne dans le montage de contrats en Thiérache.

Dans la Somme, le Conservatoire a co-animé avec la Chambre d'agriculture la MAEC Moyenne vallée de la Somme et affluents et la MAEC Vallée de la Bresle. En Moyenne vallée de la Somme, 6 agriculteurs ont engagé 48 ha en MAEC au cours de la campagne 2019.



Une prairie de fauche en moyenne vallée de l'Oise



Pâturage sur le Camp militaire de Sissonne

Le maintien de bandes refuges fauchées seulement en fin d'été permet à de nombreuses espèces floristiques et faunistiques de terminer leur cycle de reproduction.



Quelques chiffres :

25 Conservatoires d'espaces naturels en France

1 Fédération des Conservatoires d'espaces naturels

3 442 sites gérés en France

178 052 ha gérés en France

1 Séminaire

1 intervention en séance plénière

2 animations d'atelier



Le Séminaire 2019 de Sète s'est déroulé sous le soleil

Réseau et partenaires inter-réseaux

SEMINAIRE

des Conservatoires
d'espaces naturels

Sète - du 2 au 5 octobre 2019

Conservatoires
d'espaces
naturels

Agir pour
la nature
dans les
territoires

Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie conçoit son action régionale comme un élément structurant des politiques de conservation de la nature à une échelle plus large, notamment au travers des actions de l'ensemble du réseau des conservatoires d'espaces naturels et de leur fédération, mais également des partenariats qu'il peut avoir avec d'autres structures. En ce sens le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie entend contribuer à des actions d'ampleur inter régionale ou nationale d'une part et bénéficier des expériences acquises au sein des différents réseaux auxquels il participe d'autre part ; sans négliger des réseaux plus locaux dans le domaine de la gestion d'espaces naturels notamment. Il s'agit aussi de mutualiser des moyens pour une conservation de la nature plus efficace.

Le Séminaire annuel des Conservatoires d'espaces naturels

Les Conservatoires d'espaces naturels d'Occitanie ont accueilli le séminaire annuel des Conservatoires d'espaces naturels du 2 au 5 octobre 2019 à Sète. Le thème était « *Conservatoires d'espaces naturels : mieux connus, mieux reconnus ! Mobiliser l'assise citoyenne et valoriser le réseau des sites gérés en appui aux axes 4 et 7 de la stratégie fédérale du réseau 2018/2028* ». Ce temps fort du réseau des Conservatoires a réuni près de 400 participants qui ont pu échanger autour de nombreuses séquences de travail, de visites de terrain et de moments de convivialité. Cette participation témoigne d'une dynamique de réseau qui ne se relâche pas avec la volonté de partager les expériences. 23 salariés et 4 administrateurs ont pu répondre à l'invitation de nos amis occitans et ont contribué activement aux travaux.

Plusieurs sessions de travail ont été proposées aux participants : échanges sur les métiers des Conservatoires d'espaces naturels (12 rencontres métiers dédiées), retours d'expériences en plénière sur des projets innovants et réussis portés par les Conservatoires, ateliers thématiques en sous-groupes (12 ateliers différents) prolongés par des ateliers thématiques sur des sites gérés par le Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon. Largement tourné vers l'opérationnel, ce séminaire visait à mettre en place un plan d'actions afin d'accompagner le développement de l'assise citoyenne et de développer la communication auprès du grand public et la valorisation du réseau de sites gérés.

Parmi les retours d'expérience le Conservatoire de Picardie a présenté l'organisation d'un chantier nature d'ampleur mobilisant un large public « *Le chantier des 100 - Ensemble pour préserver la nature* ». Les objectifs d'un tel chantier, demandant une grosse organisation et anticipation sont multiples :

- Créer un évènement fédérateur pour le public, les adhérents, les locaux... sur un site naturel, proche d'une métropole.
- Sensibiliser le plus grand nombre à la préservation de la nature.
- Réaliser des actions de gestion d'espaces naturels d'ampleur sur un site.

L'ensemble mérite quelques explications pour être reproduit ailleurs le plus efficacement possible.

Le Conservatoire de Picardie a contribué par ailleurs au pilotage et à l'animation de deux ateliers thématiques :

Atelier 1 - Stratégie de développement de l'adhésion au sein des Conservatoires d'espaces naturels.

Depuis leur création, le bénévolat fait partie intégrante des actions dans la plupart des Conservatoire. Le développement de l'adhésion est resté longtemps un axe moins prioritaire quant à l'investissement à y consacrer. Cependant, depuis 2 ans, un regain d'intérêt pour cette

thématique est perceptible. 20 personnes ont participé, dont des salariés et des administrateurs d'une dizaine de Conservatoires d'espaces naturels différents. Certains Conservatoire ont mis en place une méthode, des moyens et ont vécu une expérience de développement de l'adhésion. Lors des présentations des méthodes de travail il est clairement apparu que l'Ariège et la Picardie avaient des fonctionnements similaires et que les résultats étaient probants. Le nombre d'adhérents augmente chaque année dans ces deux associations, de 657 à 1200 en 3 ans en Picardie et de 300 à 560 en Ariège.

Les questions clés sont celles de l'augmentation du nombre d'adhérents, de leur fidélisation et du passage du statut de bénévole à celui d'adhérent. Pour parfaire la théorie et améliorer les compétences de chaque structure, deux sous-groupes se sont formés : comment augmenter le nombre d'adhérent et comment les fidéliser. En effet le développement de l'adhésion répond à de nombreux objectifs complémentaires : renforcer l'assise citoyenne, l'ancrage local, le poids politique, la reconnaissance, développer un vivier pour le renouvellement du Conseil d'administration. En parallèle de ce besoin de partager une stratégie rassemblant salariés et administrateurs, de nombreux outils ont été mis en avant et discutés.

Une mallette a été remise aux participants. Elle présente la méthode mise en place au Conservatoire d'espaces naturels des Hauts de France. Le groupe souhaite que les expériences locales, et notamment celle des Hauts-de-France, essaient au bénéfice du réseau national et contribuent ainsi à renforcer l'assise citoyenne pour que les Conservatoires d'espaces naturels soient soutenus, connus et mieux reconnus.

Sur le volet « fidélisation » l'importance de la valorisation de l'adhésion, des adhérents, par le rôle et le poids qu'ils peuvent avoir a été pointé. De manière générale il faut donner du sens à l'adhésion, créer du lien, provoquer les échanges, développer le partage d'expériences.

Atelier 8 - Valoriser et assurer la publication des travaux techniques et scientifiques du réseau.

L'état des lieux partagé par le réseau des Conservatoires est que le travail de valorisation technique et scientifique est très hétérogène selon les Conservatoires. La valorisation actuelle est globalement considérée comme insuffisante par rapport à la quantité d'informations, études ou résultats en matière de connaissance et gestion du patrimoine naturel.

Deux questions clés étaient posées pour répondre à ce constat :

- 1/ Comment être mieux re/connus comme acteurs du monde scientifique : production de données et de travaux naturalistes notamment en lien avec la gestion d'espaces naturels ?
- 2/ Comment assurer une meilleure diffusion / valorisation de la connaissance produite ?

Là aussi un plan d'actions en plusieurs points est ressorti des échanges. Comme pour l'adhésion il est mis en avant l'importance de consacrer des moyens à cet objectif, si l'on ne veut pas que la valorisation scientifique soit la variable d'ajustement (à la baisse) de l'ensemble des actions à mettre en œuvre. En parallèle une présentation des outils existants, comme le portail Research Gate, pour une meilleure reconnaissance des travaux déjà réalisés a été faite. La création récente de plusieurs revues en ligne à vocation « naturaliste et gestion des enjeux » représente une opportunité à saisir.

Participation aux Conférences techniques et thématiques

En dehors du séminaire annuel, les échanges se poursuivent. Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie a contribué ainsi aux CTT sur la thématique de la communication - vie associative et sur la thématique foncière.

Formation et CTT foncier

En 2019, le groupe-projet Foncier du réseau des conservatoire d'espaces naturels a échangé plus de 550 courriels sur des questions foncières. Les expériences des uns nourrissent les réflexions des autres et de nombreuses questions ont trouvé leurs réponses au sein du réseau ou ont permis au réseau de s'emparer de nouvelles problématiques.

La réflexion depuis deux ans sur le foncier a abouti à la proposition d'un nouveau tableau de bord du réseau sur le foncier.

Une nouvelle convention nationale a été signée avec le Conservatoire du littoral.



Visite de site lors du séminaire de Sète



Assemblée plénière



Atelier thématique



Présentation de la vie associative lors de la CTT d'Ambleuse

Une Conférence technique thématique a mobilisé 14 personnes représentant 11 Conservatoires d'espaces naturels, une formation interne sur le droit des contrats a réuni 16 participants, une rencontre-métier Foncier lors du Congrès de Sète a réuni quant à elle 17 personnes issues de 13 Conservatoires d'espaces naturels différents. La Fédération des Conservatoires d'espaces naturels a assuré une mission de promotion et de conseil auprès des rédacteurs d'Obligations Réelles Environnementales et plusieurs ont été signées au sein du réseau par les conservatoires. Plusieurs convention-cadre ont été signées entre les Conservatoires et les SAFER, dont une convention picarde avec la SAFER Hauts-de-France (cf p. 31), et plusieurs conventions entre la SAFER Auvergne-Rhône-Alpes et les 6 Conservatoire de la nouvelle région. Enfin, la fédération des conservatoires et le groupe foncier ont rédigé une contribution dans le cadre du projet de loi foncière.

Une CTT communication - vie associative à Ambleuse

Les Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France ont accueilli les 13 et 14 mai la CTT communication élargie à la thématique de la vie associative. 22 participants représentant 14 Conservatoires d'espaces naturels ont fait le déplacement jusqu'à Ambleuse (62) pour échanger autour de la dynamisation de la vie associative et bénéficier du retour d'expérience picard.

Une présentation co-animée par Clémence Lambert et Christophe Hébert, bénévole très actif en la matière, a permis de balayer plusieurs sujets parmi lesquels les messages pour mieux communiquer, la fidélisation des adhérents ou encore les outils à mettre en place. L'assistance s'est montrée très intéressée et les échanges ont été nourris des expériences de chacun. Les communicants et les personnes en charge de la vie associative se sont scindés en 2 groupes le temps d'une matinée pour continuer les discussions autour de sujets d'actualités : la sortie du livre Réseau, la communication des évènements labellisés ... La vingtaine de participants a également pu découvrir la Forteresse de Mimoyecques et apprécier les paysages de la Côte d'opale.




Conservatoires d'espaces naturels

À la découverte de sites remarquables

Glénat

«A la découverte de sites remarquables»

Savez-vous que plus de 6 millions de personnes visitent chaque année le millier de sites ouverts au public gérés par les Conservatoires ? Cap Taillat à Ramatuelle, Landes de Versigny dans l'Aisne, Réserves naturelles de Bois du Parc dans l'Yonne ou de Sixt-Passy en Haute-Savoie, les Quatre lacs dans le Jura... beaucoup de sites prestigieux, connus localement voire nationalement. Afin de présenter les principaux sites Conservatoires incontournables en France, et d'inciter les visiteurs à s'y rendre, le réseau des Conservatoires a conçu un guide de 166 pages, mettant en avant près de 200 de ces sites.

Plusieurs sites naturels préservés par le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie font bien entendu partie de la sélection présentée dans ce guide national : la Réserve naturelle nationale des Landes de Versigny, la Pierre glissoire à Péroy-les-Gombries et les Montagnes d'Eclusier-Vaux et de Frise. D'autres suggestions de balades sont également proposées à la découverte : la Colline Sainte-Hélène à Saint-Pierre-ès-Champs, la Hottée du diable à Coincy et la Réserve de l'étang Saint-Ladre à Boves. Difficile de choisir parmi le réseau des plus de 50 sites ouverts au public et aménagés que propose le Conservatoire de Picardie ! Aussi, pour l'aider dans cette tâche, l'équipe a veillé à avoir une sélection répartie sur le territoire et une diversité de types de milieux à découvrir (coteaux, marais, landes..).

Le livre a été présenté en avant-première à l'occasion du séminaire de Sète d'octobre et offerts aux participants et partenaires. Sa sortie officielle en librairie a été l'occasion de plusieurs temps forts dans des librairies ou encore lors d'évènements auprès du grand-public animés par les Conservatoires.

Fruit d'un travail collectif des Conservatoires d'espaces naturels, ce guide publié en collaboration avec l'éditeur Glénat, spécialiste de la randonnée, est disponible dans les librairies et autres points de ventes au prix de 15 €. Un beau projet qui célèbre l'année des 30 ans du réseau !



Structure et Gestion des ressources humaines

Effectif

L'effectif du Conservatoire s'élève au 31 décembre 2019 à 46,82 équivalents temps plein, portés par 41,17 ETP en contrats à durée indéterminée, 4,85 ETP en contrats à durée déterminée, un apprenti Technicien gestion de sites et un contrat de professionnalisation BTS Comptabilité et gestion.

Accueil stagiaires

Le Conservatoire a accueilli en 2019, 17 stagiaires conventionnés avec des établissements scolaires pour des stages d'une durée plus ou moins longue, pouvant aller d'une semaine pour les plus courts, jusqu'à six mois pour les plus longs.

Le nombre de journées stagiaires en 2019 est égal à 1 072 jours.

Le Conservatoire a également accueilli 7 stagiaires du CEFP Le Moulin Vert, une annexe de l'Institut Médico Educatif de Blérancourt, dans le cadre d'un module d'initiative professionnelle permettant à ces jeunes d'être placés dans les conditions réelles de la vie professionnelle en s'intégrant pour une période déterminée à la vie de l'entreprise.

Accueil de volontaires dans le cadre de service civique

Le Conservatoire a également accueilli 2 volontaires dans le cadre du Service civique, pour une durée de 6 mois chacun, sur des missions d'Ambassadeurs des espaces naturels. Ces deux ambassadeurs, intervenant en binôme sur la durée de leur mission, ont pu sensibiliser et informer le grand public et assurer des missions de prévention sur la Réserve Naturelle Nationale de l'Etang Saint-Ladre à Boves et des Montagnes d'Eclusier-aux et Frise. Ils se sont également fortement investis sur l'organisation des 40 ans de la réserve naturelle.

Formations suivies en 2019

15 sessions de formation représentant 576 heures au total ont été suivies par les salariés du Conservatoire. 26 salariés sont concernés par une ou plusieurs actions de formation.

Notons entre autres :

Parmi les formations collectives réalisées, deux actions collectives suivies conjointement avec le Conservatoire du Nord Pas-de-Calais :

Le Management du changement (accompagner et développer l'adaptabilité de son équipe), formation destinée aux membres du Comité de direction.

Identification des espèces de mollusques de la famille des Vertiginidae et des Planorbidae patrimoniaux des Hauts-de-France.

La poursuite des actions de formation Sauveteur Secouriste du Travail (formation de base et actualisation des compétences) ouverte à tous.

Une formation à destination de tout nouveau salarié intégrant le réseau des Conservatoires d'espaces naturels intitulée Enrichir sa culture CEN, pilotée par l'OFB et dispensée à tour de rôle dans un Conservatoire d'espaces naturels.

Une formation destinée aux membres du Conseil Social et Economique (représentants du personnel) sur la réglementation Hygiène Sécurité au travail, entre autres, organisée par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels.

Séquence formation management

Pour accompagner l'ensemble des salariés Nord et Sud dans la dynamique du changement en cours de réalisation et sur lequel tout un chacun s'implique depuis trois ans pour réussir le rapprochement des deux associations, les cadres des conservatoires d'espaces naturels du Nord Pas-de-Calais et de Picardie assurent la conduite des opérations à l'échelle Hauts-de-France au sein d'un Comité de direction unique fonctionnant ainsi depuis début 2019. Pour renforcer leur action managériale, ils ont suivi une formation en séminaire de deux jours sur le thème du Management du changement ou comment accompagner et développer l'adaptabilité de son équipe.

Réunions institutionnelles et d'équipe

6 réunions du Conseil d'administration

1 réunion de Conseil d'administration commune aux Conservatoires de Picardie et du Nord - Pas de Calais

8 réunions du Bureau

1 Assemblée générale institutionnelle

1 Réunion de Comité partenarial commune aux deux Conservatoires d'espaces naturels Picardie et Nord - Pas de Calais

1 réunion du Conseil scientifique et technique

1 réunion d'équipe plénières

1 séminaire inter-Conservatoires d'espaces naturels de Picardie et Nord - Pas de Calais

7 réunions Employeurs - Conseil Social Economique

6 réunions Employeurs - Conseil Social Economique communes aux Conservatoires de Picardie et du Nord - Pas de Calais

Quelques chiffres 2019 :

1 209 adhérents

60 salariés

46,82 ETP

0,8 ETP en apprentissage

17 stagiaires accueillis

L'objectif de cette formation a été d'acquérir ou compléter cinq compétences fondamentales : relever le défi du changement, mobiliser autour du changement, anticiper les résistances et obstacles, accompagner l'équipe, développer l'adaptabilité.

Une formation dense et vécue avec une convivialité assumée.

Formations dispensées par le Conservatoire en 2019

- Une formation à la demande de la DREAL Hauts-de-France, Atelier du patrimoine naturel Hauts-de-France sur la faune et la flore emblématiques, les habitats et les menaces qui pèsent sur la biodiversité et les actions pour la préserver (1 journée),
- Une formation à la demande de l'Agence Française pour la Biodiversité sur la Reconnaissance de la flore indicatrice des végétations de zones humides (1 journée),
- Une formation à la demande de l'Institut Polytechnique UniLaSalle Beauvais Esitpa sur les Syrphes : Entomologie appliquée à l'agroécologie (2 x ½ journée),
- Une formation à la demande de la Chambre d'agriculture de l'Aisne sur le Diagnostic de la flore bio-indicatrice des cultures biologiques (1 journée en sous-traitance).

L'ensemble de ces prestations de formation représente 4 jours.

Le Conseil Scientifique et Technique

Le Conseil scientifique et technique ne s'est réuni qu'une fois en séance plénière en 2019. Suite à l'adoption d'une doctrine d'intervention des Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France, principes éthiques et méthodologie, dans le cadre de la séquence Eviter-Réduire-compenser, il a donné un avis sur 3 projets de mise en œuvre de mesures compensatoires relatifs aux aménagements suivants :

- arasement de deux seuils sur l'Oise et le Gland à Hirson,
- construction d'un autodrome sur l'ancien camp militaire de Couvron,
- urbanisation à Camiers

Une suite a été donnée par les Conseils d'administration pour les deux premiers.

Lors de cette même séance, le CST a désigné les référents pour les plans de gestion à élaborer en 2019 et a démarré une réflexion sur les études régionales et les sujets de fonds nécessitant son implication dans le futur, qui ne manquent pas !

En parallèle le CST a donné un avis sur 14 projets d'acquisition ou de prise à bail, dont 7 concernaient la Picardie.

Des Travaux d'intérêt général au Conservatoire de Picardie

Début 2019, le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie a obtenu l'agrément régional (ex-territoire picard) pour accueillir des personnes devant exécuter des travaux d'intérêt général. Une 1^{ère} expérience réussie a été menée en été avec 60 heures de TIG réalisées dans le cadre de travaux liés au pâturage.

Le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France, un projet de fusion sur les bons rails

En octobre 2018, les assemblées générales des Conservatoires d'espaces naturels du Nord/Pas-de-Calais et de Picardie ont voté à la quasi-unanimité la perspective d'une fusion et ses grands principes. Grâce à ce mandat clair, les conseils d'administration et les équipes ont pu avancer pour mettre en place et anticiper tout le processus pour permettre une fusion dans les meilleures conditions.

Plusieurs chantiers ont été menés de front. Les conseils d'administration ont validé les principes de la future gouvernance du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France et travaillé à la rédaction des statuts. Une réunion commune des deux conseils d'administration a eu lieu le 23 novembre autour notamment du programme d'activité, du budget, du projet de traité de fusion, des projets de nouveaux statuts.

Les équipes et membres des conseils d'administration se sont rassemblés lors d'un séminaire de travail les 17 et 18 mai en baie de Somme pour travailler le sujet des valeurs et aussi initier la cohésion d'équipe à l'échelle des Hauts-de-France. Une nouvelle réunion d'équipe plénière (ce sont près de 100 personnes à réunir !) s'est également tenue le 28 novembre à Péronne.

Les assemblées générales se sont réunies concomitamment pour la quatrième année consécutive à Douai (Nord) en avril et ont été une nouvelle occasion d'échanges pour les membres, équipes et partenaires des deux associations.

Dans ces différents cadres, et en continu au cours de l'année à travers les échanges entre Direction et Représentants du personnel, et avec l'appui de groupes de travail organisés par métiers ou thématiques, ont été préparés les nombreux chantiers pour une harmonisation des pratiques : organigramme cible et fiches de poste du Conservatoire des Hauts-de-France, harmonisation salariale, projet d'accord de modulation du temps de travail, projet de règlement intérieur... Autant de chantiers bien avancés qui permettent de se projeter sereinement sur un fonctionnement harmonisé après la fusion effective. Diverses tâches organisationnelles sur les fonctionnements des services restent néanmoins encore en cours et demanderont d'être « mises à l'épreuve ».

En parallèle ce sont aussi de nouveaux outils de gestion qu'il faut mettre en place pour passer de 2 structures de moins de 50 salariés à une seule de près de 90 CDI : un nouvel outil de gestion des ressources humaines, un nouvel outil de gestion de projets, des outils renforcés en capacité pour la comptabilité, la gestion documentaire et iconographique (photothèque), la gestion des véhicules de services, un réseau informatique à mettre en place à une nouvelle échelle... Autant de changements qu'il faut accompagner notamment à travers des formations qui auront lieu pour l'essentiel au premier semestre 2020.

Du côté picard (l'association techniquement absorbée), il y avait également un chantier particulier relatif au transfert du foncier maîtrisé, à savoir les propriétés, baux emphytéotiques et autres conventions de gestion. Dans le cadre d'une fusion d'associations, l'ensemble des biens bénéficie de l'effet dit TUP (transfert universel du patrimoine), mais néanmoins plusieurs opérations devaient être conduites. Pour les propriétés un acte notarié formalisera le transfert. Pour les baux emphytéotiques et civils, prêts à usages et conventions de gestion, un courrier a été adressé à l'ensemble des cocontractants afin de les informer du projet de fusion et leur donner ainsi l'occasion de réagir à celle-ci si besoin. Ce sont plus de 280 partenaires qui ont ainsi été informés ; et à la date de ce rapport 240 ont retourné leur coupon approuvant la démarche. Un seul propriétaire privé ayant signé une convention d'assistance à la gestion a manifesté son souhait de ne pas poursuivre le partenariat. Tous les nouveaux contrats signés depuis avril 2018 se sont vus dotés par ailleurs d'une clause de transfert.

Les moments conviviaux n'ont pas été oubliés pour autant : Les 25 ans du Conservatoire du Nord/Pas-de-Calais et les 30 ans du Conservatoire de Picardie ont été dignement fêtés lors d'un chantier nature organisé à Villers-sous-Ailly (Somme) le 20 octobre. Rassemblant une soixantaine de personnes, ce chantier a été spécialement dédié à la récolte de baies de Genièvre pour permettre la production d'une cuvée spéciale de gin estampillée «Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France». C'est aussi l'occasion de promouvoir une production en appellation d'origine contrôlée avec la distillerie Persyn de Houle.

Le rapprochement effectif se traduit aussi par une mutualisation de plus en plus importante des projets et production (calendrier nature Hauts-de-France, sortie d'une plaquette jeune public, la lettre d'infos et autres documents communs à l'échelle Hauts-de-France) ou un pilotage des projets à cette échelle : Inventaire Régional du Patrimoine Géologique (IRPG), accompagnement de l'actualisation permanente des ZNIEFF, plans d'actions (Vipère péliade, tourbières..., stratégie patrimoniale, boîte à outils des indicateurs de la qualité des zones humides).

Soulignons également l'obtention du projet Life Anthropofens, porté par le Conservatoire de Picardie et dont le Conservatoire d'espaces naturels du Nord/Pas-de-Calais est l'un des principaux partenaires.



*Conseil d'administration commun
du 25 septembre à Arras*

Quelques chiffres du Conservatoire Nord- Pas de Calais :

148 sites d'interventions sur

4 575 hectares

534 membres

39 salariés

3 407 € de bénévolat valorisé



Rapport financier 2019

Ce rapport met en avant quelques éléments significatifs des évolutions d'activité constatées au cours de l'exercice comptable 2019 et traduits dans les comptes financiers et de gestion.

Les comptes de cet exercice 2019 se soldent par un résultat positif de 47 492,39 €.

Evènements de l'année

Les Conservatoires du Nord Pas-de-Calais et de Picardie ont poursuivi leurs travaux en vue de la fusion des deux associations conformément aux décisions prises par leurs Assemblées générales du 20 octobre 2018.

En outre, l'année 2019 a vu le partenariat se renforcer significativement avec le département de l'Oise grâce à la gestion des propriétés départementales des Marais de Sacy représentant 250 ha. Tout comme en Nord Pas-de-Calais la mise en œuvre du XI^{ème} programme de l'Agence de l'eau Artois Picardie s'est traduit par une convention triennale de 1 309 707,00 € pour la Picardie.

Le Conservatoire a également obtenu l'accord de l'Europe pour la coordination d'un grand programme sur 6 ans « LIFE Anthropofens » pour la restauration de marais tourbeux alcalins. Ce programme de 18,6 M€ bénéficiera à 10 structures opératrices dont 14 M€ pour les 2 Conservatoires des Hauts de France. L'impact sur les conventionnements du Conservatoire de Picardie en 2019 est de 7,1 M€.

Bilan

Les mouvements significatifs concernent l'actif circulant et les dettes. Les créances, représentant le niveau des partenariats financiers qui nous sont dus, augmentent de 6 365 783,75 € dont notamment le partenariat LIFE Anthropofens pour 4 976 605,20 € compte tenu d'un acompte perçu de plus de 3 M€ et la convention triennale Agence de l'eau Artois Picardie pour 654 749,24 €. Sur le programme LIFE les opérations n'étant que peu réalisées en 2019 la contre-partie se retrouve dans le passif en produits constatés d'avance expliquant la variation de 7 124 588,73 €.

La hausse des disponibilités financières à l'actif pour 1 987 980,90 € et à mettre en corrélation avec celle des avances partenaires au passif pour 1 924 208,75 €. Elle concerne toujours les programmes LIFE et Agence de l'Eau Artois Picardie.

La nette amélioration de la trésorerie qui en découle s'est traduit par une forte baisse du recours aux emprunts à court terme soit - 876 112,46 € mais seulement en fin d'année.

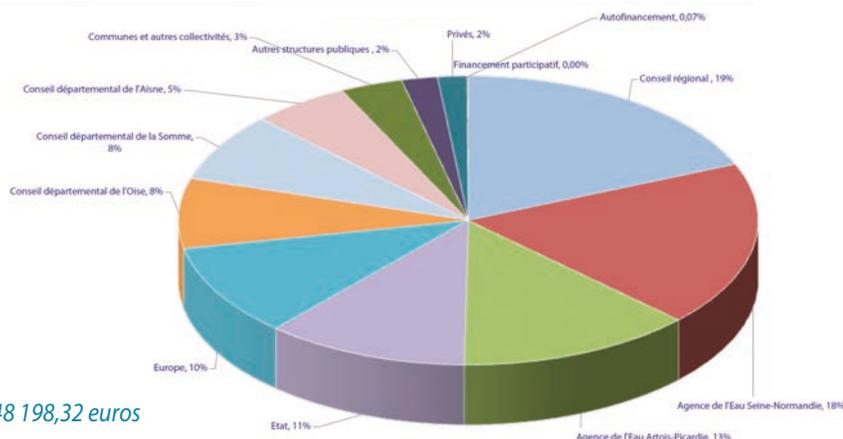
Notons enfin que les opérations de travaux de gestion écologique ont été accélérés en fin d'année ce qui s'est traduit par un volume important de factures à payer soit une augmentation au passif des dettes fournisseurs de 100 696,67 euros.

Le bilan simplifié

Actif	2018	2019	Variation 2019/2018	Passif	2018	2019	Variation 2019/2018
Immobilisations incorporelles	-125,28	1 061,67	1 186,95	Fonds associatif	1 779 747,76	1 782 811,60	3 063,84
Immobilisations corporelles	2 358 796,18	2 317 523,61	-41 272,57	Report à nouveau			
Immobilisations financières	163 393,55	171 261,55	7 868,00	Résultat de l'exercice	48 393,52	47 492,39	-901,13
Actif immobilisé	2 522 064,45	2 489 846,83	-32 217,62	Autres fonds propres	1 313 611,28	1 365 554,21	51 942,93
				Fonds propres	3 141 752,56	3 195 858,20	54 105,64
Stocks				Provision pour risques et charges	180 839,76	155 455,31	-25 384,45
Créances à recevoir	2 638 507,48	9 004 291,23	6 365 783,75	Emprunts et dettes auprès des établissements financiers	1 964 661,28	1 088 548,82	-876 112,46
Disponibilités financières	1 515 280,36	3 503 261,26	1 987 980,90	Partenaires avances	537 511,04	2 461 719,79	1 924 208,75
Charges constatées d'avance	12 529,13	7 039,00	-5 490,13	Dettes fournisseurs	488 992,28	589 688,95	100 696,67
				Dettes fiscales et sociales	352 203,98	356 258,78	4 054,80
				Autres dettes	10 260,21	20 159,43	9 899,22
				Produits constatés d'avance	12 160,31	7 136 749,04	7 124 588,73
Actif circulant	4 166 316,97	12 514 591,49	8 348 274,52	Dettes	3 365 789,10	11 653 124,81	8 287 335,71
Total général	6 688 381,42	15 004 438,32		Total général	6 688 381,42	15 004 438,32	

Partenariats financiers

Les partenariats financiers augmentent de 141 398,95 € et s'établissent à 4 048 198,32 €. Les partenaires sont notamment le Conseil régional 19 % en augmentation de 15,9 K€, l'Agence de l'eau Seine Normandie 18 % en baisse de - 39,7 K€, l'Agence de l'eau Artois Picardie 13 % en augmentation de 152,5 K€, l'Etat 11 % en baisse de -29,2 K€, l'Europe 10 % en baisse de -20,2 K€, le Conseil départemental de la Somme 8 % en baisse de -0,8 K€, celui de l'Oise 8 % en augmentation notable de 56,1 K€ et celui de l'Aisne 5% en baisse de 0,6 K€.

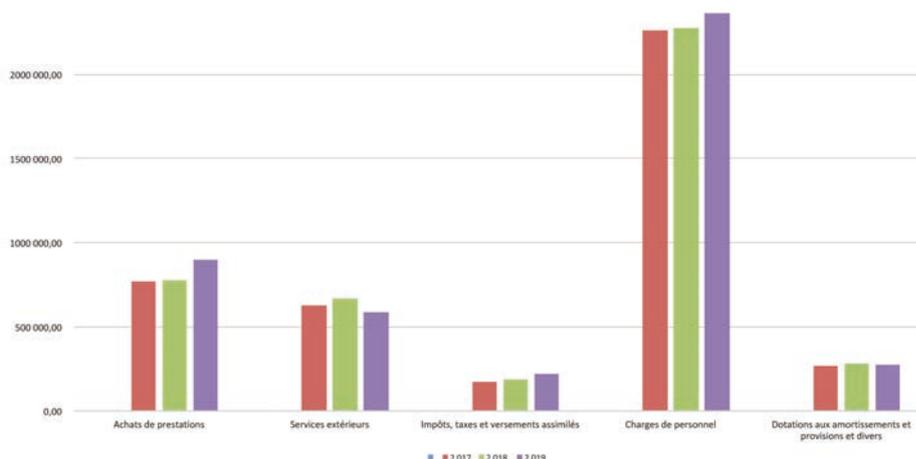


Partenaires financiers 2019 : 4 048 198,32 euros

A ces partenariats s'ajoutent d'autres produits liés à la consommation des subventions d'investissement pour 195 570,81 € et à la gestion de la structure pour 209 651,23 €.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation augmentent de 158 456,07 € et s'établissent à 4 350 292,86 €. L'augmentation est essentiellement due à un accroissement des activités avec des prestations études et travaux supérieures de 119,4 K€, des charges de personnel de 93,1 K€ et des impôts et taxes de 34,6 K€. Notons que les charges sociales baisse de -24,8 K€. Dans leur ensemble les services extérieurs baissent de 80,9 K€ ce qui témoigne en partie d'une baisse des frais de structure. Les dotations aux amortissements et provisions sont stables.



Charges d'exploitation 2019 : 4 350 292,86 euros

Bénévolat

La contribution des bénévoles représente 5 017 heures dont 1 352 heures au titre du fonctionnement de la structure et 3 665 heures pour les activités de terrain soit 2,3 équivalents temps- pleins ou 470 jours d'interventions. La valorisation du bénévolat représente 66 431,00 € soit 1,49 % du budget du Conservatoire. Ce volume est en forte baisse par rapport à 2018.

Investissements

Quelques investissements sont à noter et font augmenter les postes d'immobilisation en 2019.

Une augmentation de 16,5 K€ pour le matériel et outillage ainsi qu'une augmentation de 44,3 K€ pour les autres immobilisations liées aux bureaux et au parc de véhicules.

Notons surtout des immobilisations en cours en vue d'adapter les outils de gestion de la structure au format Hauts-de-France pour 57,4 K€.

Frais financiers

Les frais financiers sont en augmentation depuis trois ans et s'élèvent à 65 670,88 €.

Conclusion

Le résultat d'exploitation s'élève à 103 127,50 € sur lequel s'impute le résultat financier de -64 935,94 € et le résultat exceptionnel de +9 300,83 € pour former le résultat net comptable de 47 492,39 €.

Ces chiffres témoignent d'une bonne gestion des

activités avec une tension importante sur la trésorerie jusqu'à la mise en œuvre du programme LIFE. Pour 2020, le budget prévisionnel des activités récurrentes s'établit à 7 263 559 € dont 4 265 035 € pour les activités de la Picardie. Le budget global intégrant tous les grands programmes s'élève à 11 938 429 € reflétant la poursuite du développement de l'association et le renforcement de ses partenariats au moment de la fusion des deux Conservatoires en Hauts-de-France.

Affectation du résultat

Mesdames, Messieurs, je vous propose d'adopter une résolution visant à affecter le résultat net comptable de l'année 2019 d'une valeur de 47 492,39 €.

Affectation au « fonds associatif » 15 472,39 €,

Affectation au projet associatif « acquisitions et aménagements de terrains » 2 020,00 €,

Affectation au projet associatif « Réserve de cofinancement de projets » 30 000,00 €.

Je vous remercie de votre attention.

	2017	2018	2019
RESULTAT D'EXPLOITATION	75 339,49	124 742,15	103 127,50
RESULTAT FINANCIER	-41 800,40	-52 513,57	-64 935,94
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-15 562,34	-21 916,06	9 300,83
IMPOTS SUR LES SOCIETES NON LUCRATIVES	2 449,00	1 919,00	
RESULTAT NET COMPTABLE	15 527,75	48 393,52	47 492,39

Compte de résultat

Sébastien CAROLUS, le trésorier

3 BONNES RAISONS DE DEVENIR ADHÉRENT(E) AU CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS

1.

Vous devenez un
ambassadeur de la nature !

2.

Vous contribuez à la
préservation de votre
patrimoine naturel régional

3.

Vous vous engagez en
faveur de l'environnement

ALORS, CONVAINCU(E) ?



Connaître



Protéger



Gérer



Valoriser



Accompagner

Je protège la nature près de chez moi, j'adhère à mon Conservatoire d'espaces naturels !

www.conservatoirepicardie.org/adherer



Le Conservatoire est sur Facebook !
Pour accentuer les contacts avec ses adhérents et "amis".
Partager, commenter et réagir... le Conservatoire : J'aime



Conservatoire d'espaces naturels de Picardie

1, place Ginkgo - Village Oasis
80044 Amiens Cedex 1

Tél : 03 22 89 63 96 - Fax : 03 22 45 35 55

Mail : contact@conservatoirepicardie.org

Site Internet : www.conservatoirepicardie.org

Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie est membre de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (www.reseau-cen.org)

Les actions menées par le Conservatoire sont permises par le soutien et la participation des adhérents, des donateurs et des bénévoles ainsi que par la collaboration et l'aide de différents partenaires dont :



ainsi que des communes et des structures intercommunales, des fondations...

Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, 2020. Imprimé par DBPrint - papier 70% PEFC - Photo de couverture R. Monnehay / CEN Picardie

Crédits photo : D. Adam, N. Caron, F. Cominale, N. Cottin, E. Das Graças, M. Desbois, D. Frimin, G. Gaudin, M. Georges, T. Gérard, MH. Guislain, I. Guilbert, C. Lambert, J. Lebrun, G. Meire, A. Messean, G. Rivière, R. Monnehay, C. Petit, A. Pierroux, D. Top, /CEN Picardie ; N. Jeandel / CD60 ; P. Carliez, P. Dehouve, V. Crul, D. Himmesoete, J. Beldame, C. Wattelier, P. Hué, S. Dhiers ; S. Legris / Picardie Nature ; CC P. Mothiron